



MUNICIPAL
Gazette
MUNICIPALE
DE — OF
Montreal

Paraît le lundi matin

Published every Monday
morning

Abonnements \$2 par an
Subscriptions \$2 a year

Payables d'avance
Payable in advance

Organe officiel de la Corporation
de la Ville de Montréal

Official organ of the Corporation
of the City of Montreal

CANADA

— Toutes communications se rapportant aux annonces ou aux abonnements devront être adressées tout simplement comme suit :

“ La Gazette Municipale ”

Bureau de Poste: 917 ou
42 Place Jacques-Cartier, Montréal

— Toutes communications se rapportant à la rédaction devront être adressées comme suit :

“ La Gazette Municipale ”

Hôtel de Ville, — Montréal

— All communications relative to advertisements or subscriptions should be addressed simply as follows :

“ The Municipal Gazette ”

Post Office Box 917 or
42 Jacques-Cartier Sq., Montreal

All communications relative to the editorial part of the paper should be addressed as follows :

“ The Municipal Gazette ”

City Hall, — Montreal
TELEPHONE MAIN 4240

DELIBERATIONS

COMMISSION SPECIALE re EX-DETECTIVE GUERIN

Compte rendu de l'assemblée du 20 avril.

Sont présents: Son Honneur le Maire, président, les échevins Leclaire, Gallery, McKenna, Mercier et Larivière. M. P.-O. Lavallée, avocat de la Cité, est aussi présent.

A certaines questions posées par les membres de la Commission, M. Lavallée exprime un doute très raisonnable sur la juridiction de la Commission en la matière qui l'occupe, et ce, même en vertu de l'autorisation que lui a donnée le Conseil.

Et un débat s'engageant, Son Honneur le Maire soumet le projet de rapport suivant:

A LA CITE DE MONTREAL.

La Commission Spéciale du Conseil, (14 décembre 1908), à laquelle fut référée par ledit Conseil la requête de Ferdinand Guérin, ex-détective, ainsi que l'étude des faits se rapportant à cette affaire,

A l'honneur de faire rapport:

Les pouvoirs de la Commission Spéciale nommée par le Conseil re Affaire Guérin, sont déterminés par la résolution dudit Conseil qui l'a nommée et qui se lit comme suit:

“Proposé par l'échevin Mercier,

“appuyé par l'échevin Lévesque, il est

“Résolu: Que cette requête soit référée à une Commission Spéciale composée de Son Honneur le Maire, des échevins L.-A. Lapointe, Larivière, Gallery, Leclaire, Laviolette, Ward, McKenna, pour étudier les faits en rapport avec cette affaire, entendre des témoins si la chose est jugée nécessaire et faire rapport sous le plus bref délai.”

Les faits concernant l'affaire Guérin ne sont autres que ceux contenus dans la lettre du chef Campeau, en date du 18 novembre 1908, informant Guérin qu'il était suspendu de ses fonctions de détective, pour insubordination, parce qu'au cours d'une assemblée publique et en présence de plusieurs personnes, il aurait déclaré que, lors de la descente chez la femme Mathilda Paquette, épouse de David Goulet, accusée de tenir une maison de désordre, le 17 octobre dernier, l'arrestation de monsieur Georges Vandelac était une honte; que des ordres avaient été donnés à des constables de suivre tous les mouvements

SPECIAL COMMITTEE re EX-DETECTIVE GUERIN

Report of meeting held the 20th of April.

Present: His Worship the Mayor, chairman, Ald. Leclaire, Gallery, McKenna, Mercier and Larivière.

Mr. P. O. Lavallée, City attorney was also present.

To certain questions put by the members of the Committee, Mr. Lavallée expressed a very grave doubt as to the jurisdiction of the Committee over the present matter, notwithstanding the authority conferred upon them by Council.

And a debate arising,

His Worship the Mayor submitted the following report:

TO THE CITY OF MONTREAL,

The Special Committee appointed by Council on the 14th December 1908, to investigate the facts connected with the dismissal of ex-detective Ferdinand Guérin, and the latter's petition, beg to submit the following report:

The powers of the Special Committee appointed by the Council in this case are determined by the resolution of said Council appointing such Committee and which reads as follows:

“On motion of Ald. Mercier,

“Seconded by Ald. Lévesque,

“It was

“Resolved: That said petition be referred to a Special Committee, composed of His Worship the Mayor, Aldermen L. A. Lapointe, Larivière, Gallery, Leclaire, Laviolette, Ward and McKenna, to consider the facts connected therewith, examine witnesses, if deemed necessary, and report to Council within the shortest possible delay.”

The facts connected with the Guérin case are set forth in the letter from chief Campeau, dated 18th November 1908, informing Guérin that he had been suspended as detective for insubordination, namely because he had stated, at a public meeting and in the presence of several persons, that at the time the house of Mathilda Paquette, wife of David Goulet, accused of keeping a disorderly house, was raided on the 17th October, ult., the arrest of Mr. G. Vandelac was a shame; that constables had been

udit Vandelac; que l'arrestation de Vandelac avait été ordiée par le Président de la Commission de Police, le chef de Police et l'inspecteur Lamouche.

En conséquence de ce que dessus, le chef Campeau ordonna audit Guérin de comparaître devant la Commission de Police, afin d'expliquer la conduite qu'il avait tenue en cette affaire.

En conformité à la résolution ci-dessus du Conseil, la Commission Spéciale a étudié:—1. Les faits contenus dans la lettre susdite du chef Campeau; 2. Les faits qui, relatifs à la même affaire, se sont déroulés devant la Commission de Police et qui ont été consignés par écrit par cette dernière; 3. La requête adressée au Conseil par monsieur Guérin.

De plus la Commission a entendu sous serment tous les témoins pouvant l'éclairer et dont l'audition lui a été suggérée par les parties intéressées.

Tel que le démontre la requête de Guérin, sa défense consiste dans la négation absolue et complète des accusations contenues dans la lettre du chef Campeau.

La question pour votre Commission se résume donc à savoir si Guérin a prononcé les paroles qui lui ont été mises dans la bouche par le chef Campeau, ou d'autres au même effet, et si oui, dans quelles circonstances et devant quelles personnes ces paroles ont été dites.

Sur ce point, plusieurs témoins ont été entendus, les uns pour établir que Guérin avait réellement tenu les propos qui lui sont imputés, les autres, pour démontrer qu'il n'avait jamais proféré les paroles en question ou d'autres comportant le même sens.

Après avoir pesé les divers témoignages qui ont été rendus et prenant en sérieuse considération les causes de reproche que l'on a fait valoir contre certains des témoins entendus, votre Commission est d'opinion que, dans la circonstance en question, Guérin a tenu le langage dont il est accusé dans la lettre du chef Campeau.

Votre Commission se permet de faire observer qu'elle a de forts doutes sur la question de savoir si le Conseil avait le droit de nommer une Commission Spéciale pour s'enquérir des faits relatifs à l'affaire Guérin; il semble que la matière dont il est question n'est pas du ressort du Conseil, car il s'agit simplement du renvoi d'un fonctionnaire subalterne que la Commission de Police, (Commission permanente du Conseil), avait le pouvoir de destituer (règle 111).

Votre Commission, en outre, croit qu'il s'agit ici d'une question de régie interne, et le Conseil peut difficilement intervenir pour reviser ou faire reviser par une Commission Spéciale, ce qui a été fait dans la limite de ses pouvoirs par une commission permanente.

Votre Commission recommande donc que, dans les circonstances, étant donné la preuve qui a été faite et les doutes qui peuvent exister sur le droit que pourrait avoir le Conseil de nommer la Commission Spéciale, *re* Affaire Guérin, et s'appuyant sur les articles 40, 293 et 532 de la Charte, de ne pas intervenir dans ce qui a été fait par la Commission de Police et de laisser le tout dans le *statu quo*.

Le tout respectueusement soumis.

Chambre de la Commission,
Hôtel de Ville,
Montréal, le 20 avril 1909.

* * *

Et un nouveau débat s'engageant,
L'échevin Mercier propose,
"Que la Commission fasse le rapport suivant au Conseil:

A LA CITE DE MONTREAL,

La Commission Spéciale du Conseil, nommée le 14 décembre 1908, à laquelle fut renvoyée par ledit Conseil la requête de Ferdinand Guérin, ex-détective, ainsi que l'étude des faits se rapportant à cette affaire,
A l'honneur de faire rapport:

Les pouvoirs de la Commission Spéciale nommée par le Conseil *re* Affaire Guérin, sont déterminés par la résolution dudit Conseil qui l'a nommée et qui se lit comme suit:

"Proposé par l'échevin Mercier,

"Appuyé par l'échevin Lévesque, et

"Résolu: Que cette requête soit référée à une Commis-

ordered to spy the said Vandelac; that the arrest of Vandelac had been contrived by the Chairman of the Police Committee, the chief of Police and inspector Lamouche.

Chief Campeau at the same time ordered the said Guérin to appear before the Police Committee in order to give explanations concerning the utterances made by him on this occasion.

In compliance with the resolution of Council above mentioned, the Special Committee has considered: (1) the facts mentioned in the aforesaid letter from chief Campeau; (2) the facts, concerning the same matter, laid before the Police Committee and recorded in writing by the latter; (3) the petition addressed to the Council by Mr. Guérin.

Moreover, the Committee heard under oath all the witnesses who could enlighten them and the hearing of whom was suggested to them by the interested parties.

As shown by the petition of Guérin, his defence consists in the absolute and complete denial of the charges contained in chief Campeau's letter.

The only question, therefore, to be considered by your Committee is whether Guérin made or not the statements attributed to him by chief Campeau, according to information received, or others to the same effect, and, if so, under what circumstances and before what persons such statements were made.

On this point, several witnesses were heard: some to establish that Guérin had actually made the statements imputed to him, others to show that he never made such utterances or others having the same meaning.

After weighing the evidence adduced and taking into serious consideration the objections raised as to the admission of the depositions of certain witnesses, your Committee are of opinion that, on the occasion in question Guérin did not make the statements imputed to him in chief Campeau's letter.

Your Committee therefore recommend that, under the doubts as to whether the Council had the right to appoint a Special Committee to inquire into the facts connected with the Guérin case; it would appear that this matter was not within the province of the Council as it namely involved the dismissal of a subordinate official, whom the Police Committee (a standing Committee of the Council) had the power to dismiss (Rule 111).

Your Committee, furthermore, believe that this is a matter of internal management, and Council cannot easily interfere to revise or cause to be revised by a special Committee what has been done within the province of a standing Committee.

Your Committee, therefore recommend that, under the circumstances, in view of the complete evidence adduced and of the existing doubts as to the right of Council to appoint a Special Committee *re* Guérin matter, and in view of article 40, 293 and 532 of the Charter, not to interfere with what was done by the Police Committee and to leave the whole matter in the *statu quo*.

The whole respectfully submitted.

Committee Room,
City Hall,
Montreal, April 20th 1909.

* * *

And a further debate arising,
Ald. Mercier moved,
"That the following report be made to Council:

TO THE CITY OF MONTREAL,

The Special Committee appointed by Council on the 14th December 1908, to investigate the facts connected with the dismissal of ex-detective Ferdinand Guérin, and the latter's petition, beg to submit the following report:

The powers of the Special Committee appointed by the Council in this case are determined by the resolution of said Council appointing such Committee and which reads as follows:

"On motion of Ald. Mercier,

"Seconded by Ald. Lévesque,

"It was

"Resolved: That said petition be referred to a Special

"sion Spéciale composée de Son Honneur le Maire, des échevins L.-A. Lapointe, Larivière, Gallery, Leclaire, Laviolette, Ward, McKenna, pour étudier les faits en rapport avec cette affaire, entendre des témoins si la chose est jugée nécessaire et faire rapport sous le plus bref délai."

Les faits concernant l'affaire Guérin ne sont autres que ceux contenus dans la lettre du chef Campeau, en date du 18 novembre 1908, informant Guérin qu'il était suspendu de ses fonctions de détective, pour insubordination, à savoir, parce que, au cours d'une assemblée publique et en présence de plusieurs personnes, il aurait déclaré que, lors de la descente chez la femme Mathilda Paquette, épouse de David Goulet, accusée de tenir une maison de désordre, le 17 octobre dernier, l'arrestation de monsieur Georges Vandelac était une honte; que des ordres avaient été donnés à des constables de suivre tous les mouvements dudit Vandelac; que l'arrestation de Vandelac avait été ourdie par le Président de la Commission de Police, le chef de police et l'inspecteur Lamouche.

En conséquence de ce que dessus, le chef Campeau ordonna audit Guérin de comparaître devant la Commission de Police, afin d'expliquer la conduite qu'il avait tenue en cette affaire.

Votre Commission est d'opinion que les faits mis devant la Commission de police pouvaient alors justifier cette dernière de suspendre Guérin et, plus tard, de le renvoyer. Il ne s'agissait alors que d'une simple question disciplinaire et la Commission de Police était alors souveraine en la matière.

Votre Commission croit cependant que le Conseil étant souverain dans toutes les affaires municipales et dans les limites de ses fonctions, il a le droit et le devoir d'intervenir dans toute matière d'administration ou de discipline, quand il arrive à la conclusion qu'une de ses Commissions a été induite en erreur par une preuve incomplète ou partielle. Votre Commission est d'opinion que, sur plainte d'une partie intéressée, il peut se présenter des circonstances où il est du devoir du Conseil d'intervenir pour rétablir les faits sous leur véritable jour et redresser des torts qui auraient pu être causés à certaine partie intéressée.

En présence de la requête de l'ex-détective Guérin, votre Commission croit qu'il était important de prendre en sérieuse considération les faits invoqués dans cette requête.

En conformité de la résolution ci-dessus du Conseil, la Commission Spéciale a étudié: 1. les faits contenus dans la lettre susdite du chef Campeau; 2. les faits qui, relatifs à la même affaire, se sont déroulés devant la Commission de Police et qui ont été consignés par écrit par cette dernière; 3. la requête adressée au Conseil par Monsieur Guérin.

De plus, la Commission a entendu sous serment tous les témoins pouvant l'éclairer et dont l'audition lui a été suggérée par les parties intéressées.

Tel que le démontre la requête de Guérin, sa défense consiste dans la négation absolue et complète des accusations contenues dans la lettre du chef Campeau.

La question pour votre Commission se résume donc à savoir si Guérin a prononcé les paroles qui lui ont été imputées dans la bouche par le chef Campeau, d'après les informations reçues, ou d'autres au même effet, et, si oui, dans quelles circonstances et devant quelles personnes ces paroles ont été dites.

Sur ce point, plusieurs témoins ont été entendus les uns pour établir que Guérin avait réellement tenu les propos qui lui sont imputés, les autres, pour démontrer qu'il n'avait jamais proféré les paroles en question ou d'autres comportant le même sens.

Après avoir pesé les divers témoignages qui ont été rendus et prenant en sérieuse considération les causes de renseignements que l'on a fait valoir contre certains des témoins entendus, votre Commission est d'opinion que, dans la circonstance en question, Guérin n'a pas tenu le langage dont il est accusé dans la lettre du chef Campeau.

Votre Commission se permet de faire observer, après avoir pris l'opinion de l'un des avocats de la Cité, qu'il se présente de forts doutes sur la question de savoir si le Conseil avait le droit de nommer une Commission Spéciale pour s'enquérir des faits relatifs à l'affaire Guérin; il semblerait que la matière dont il est question ne serait pas du ressort du Conseil, car il s'agirait simplement du renvoi d'un fonctionnaire subalterne que la Commission de Police, commission permanente du Conseil, avait le pouvoir de destituer (règle 111).

"Committee, composed of His Worship the Mayor, Aldermen L. A. Lapointe, Larivière, Gallery, Leclaire, Laviolette, Ward and McKenna, to consider the facts connected therewith, examine witnesses, if deemed necessary, and report to Council within the shortest possible delay."

The facts connected with the Guérin case are set forth in the letter from chief Campeau, dated 18th November 1908, informing Guérin that he had been suspended as detective for insubordination, namely because he had stated, at a public meeting and in the presence of several persons, that at the time the house of Mathilda Paquette, wife of David Goulet, accused of keeping a disorderly house, was raided on the 17th October, ult., the arrest of Mr. G. Vandelac was a shame; that constables had been ordered to spy the said Vandelac; that the arrest of Vandelac had been contrived by the Chairman of the Police Committee, the chief of Police and inspector Lamouche.

Chief Campeau at the same time ordered the said Guérin to appear before the Police Committee in order to give explanations concerning the utterances made by him on this occasion.

Your Committee are of opinion that the facts laid before the Police Committee might then justify the latter in suspending Guérin and dismissing him later on. It was then merely a question of discipline and the Police Committee was then supreme in the matter.

Your Committee think, however, that the Council, being supreme in all municipal matters and within the limits of its functions, it has the right and it is its duty to intervene in any matter of administration or discipline whenever it comes to the conclusion that one of its Committees has been led into error by an incomplete or other evidence. Your Committee are of opinion that upon the complaint of any interested party, circumstances may arise where it is the duty of the Council to intervene in order to put the facts in their true light and to redress the wrongs which might have been caused to an interested party.

In view of the petition of ex-detective Guérin, your Committee think that it was important to take into serious consideration the facts set forth in said petition.

In compliance with the resolution of Council above mentioned, the Special Committee has considered: (1) the facts mentioned in the aforesaid letter from chief Campeau; (2) the facts, concerning the same matter, laid before the Police Committee and recorded in writing by the latter; (3) the petition addressed to the Council by Mr. Guérin.

Moreover, the Committee heard under oath all the witnesses who could enlighten them and the hearing of whom was suggested to them by the interested parties.

As shown by the petition of Guérin, his defence consists in the absolute and complete denial of the charges contained in chief Campeau's letter.

The only question, therefore, to be considered by your Committee is whether Guérin made or not the statements attributed to him by chief Campeau, according to information received, or others to the same effect, and, if so, under what circumstances and before what persons such statements were made.

On this point, several witnesses were heard: some to establish that Guérin had actually made the statements imputed to him, others to show that he never made such utterances or others having the same meaning.

After weighing the evidence adduced and taking into serious consideration the objections raised as to the admission of the depositions of certain witnesses, your Committee are of opinion that, on the occasion in question, Guérin did not make the statements imputed to him in chief Campeau's letter.

Your Committee beg to point out, that there are grave doubts as to whether the Council had the right to appoint a Special Committee to inquire into the facts connected with the Guérin case; it would appear that this matter was not within the province of the Council as it merely involved the dismissal of a subordinate official, whom the Police Committee (a standing Committee of the Council) had the power to dismiss (Rule 111).

En présence de cette position résultant de l'opinion exprimée par l'un des avocats de la Cité, votre Commission s'est demandée s'il serait sage pour le Conseil d'intervenir pour réviser ou faire réviser par une Commission Spéciale, ce qui peut avoir été fait dans les limites de ses pouvoirs par une commission permanente.

Après s'être tout spécialement arrêté sur ce point, votre Commission, en présence des faits en cette affaire, n'a aucune hésitation à dire que l'ex-détective Guérin devrait être réinstallé.

Votre Commission Spéciale tient à affirmer ici le principe que les Commissions permanentes ont le droit de suspendre et de renvoyer les fonctionnaires sous leur contrôle et que, dans le cas qui nous occupe, la Commission n'a fait que son devoir en face de l'affidavit et des faits mis devant elle.

Après avoir entendu le chef Carpenter qui a fait de grands éloges de l'ex-détective Guérin et prenant en considération que, ni le chef Campeau ni aucun autre n'a rien établi contre le caractère de Guérin; en face de la preuve complète que votre Commission a entendue et des faits qui sont venus à sa connaissance, elle croit devoir recommander que la Commission de Police soit priée de donner des instructions pour que Ferdinand Guérin soit réinstallé dans sa position.

Le tout, néanmoins, respectueusement soumis.

Chambre de la Commission,
Hôtel de Ville,
Montréal, 20 avril 1909.

* * *

Cette proposition étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

Résolu: En conséquence (Son Honneur le Maire dissident.)

2.—Soumis un compte de M. Oscar LeMyre, s'élevant à \$150 pour sténographie au cours de l'enquête.

Sur proposition de M. l'échevin Larivière, il est

Résolu: De recommander le paiement d'une somme de \$100 à M. LeMyre, en règlement final de son compte, pourvu que M. LeMyre produise un état satisfaisant qui établira le temps qu'il a consacré à ce travail après ses heures de bureau. (M. l'échevin Mercier dissident.)

Ajournement.

RENE BAUSET,
Secrétaire.

COMMISSION SPECIALE re TRAVERSES A NIVEAU

Compte rendu de l'assemblée du 2 juin.

Sont présents: MM. les échevins Sadler, président, Turner, O'Connell, Bumbray, Guay, N. Lapointe.

Le procès-verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé.

Soumise et lue la résolution suivante, adoptée par le Conseil le 1er mars 1909.

Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un avis de motion de M. l'échevin Prud'homme, au sujet de la Commission Spéciale des passages à niveau.

M. l'échevin Prud'homme, appuyé par M. l'échevin Mercier,

Propose: Que la question des traverses à niveau du Grand Tronc, dans les limites de la Ville de Montréal, soit renvoyée à la Commission des chemins de fer du Canada, à Ottawa, et que ladite Commission soit priée de résoudre finalement cette question, et d'abolir dans l'intérêt de la sûreté publique, telles traverses à niveau, et que des instructions soient données à l'inspecteur de la Ville, de fournir tous les renseignements, plans et rapports nécessaires aux avocats de la Ville, qui sont par les présentes, autorisés à comparaître devant la Commission des Chemins de fer et à prendre toutes les procédures nécessaires à cette fin.

Ladite proposition est renvoyée à la Commission spéciale des Traverses à Niveau, avec prière de faire rapport pour la prochaine assemblée.

In view of this position resulting from the opinion expressed by one of the City Attorneys, your Committee considered whether it would be wise for the Council to intervene and revise, or cause to be revised by a Special Committee, the action taken, within the limits of its powers, by a standing Committee.

After having specially considered this point, your Committee, in view of the facts in this matter, have no hesitation in saying that ex-detective Guérin should be reinstated.

Your Special Committee desire to assert here the principle that Standing Committees have the right to suspend and dismiss the officials under their control, and that, in this case, the Committee did simply their duty and that the affidavit and the facts laid before them justified them in acting as they did.

After hearing chief Carpenter, who spoke most eulogistically of ex-detective Guérin, and taking into consideration the fact that neither chief Campeau nor any other witness has established anything against Guérin's character; in view of the complete evidence adduced before the Committee and the facts brought to their notice, they beg to recommend that the Police Committee be requested to give the necessary instructions in order that Ferdinand Guérin be reinstated in his position.

The whole, nevertheless, respectfully submitted.

Committee Room,
City Hall,
Montreal, 20th April 1909.

* * *

This motion being put, it was carried and
Resolved: Accordingly. (His Worship the Mayor dissenting).

2.—Submitted an account from Mr. Oscar LeMyre, amounting to \$150 for stenography during the investigation.

On motion of Ald. Larivière, it was

Resolved: To recommend that a sum of \$100 be paid to Mr. LeMyre, in full settlement of his account, provided Mr. LeMyre files a satisfactory statement showing the time spent to this work after his office hours (Ald. Mercier dissenting).

Adjourned.

RENE BAUSET,
Secretary.

SPECIAL COMMITTEE re LEVEL CROSSINGS

Report of meeting held the 2nd of June.

Present: Ald. Sadler, chairman, O'Connell, Bumbray, Guay, N. Lapointe.

The minutes of last meeting were read and confirmed.

Submitted and read the following resolution adopted by the Council on the 1st March, 1909:

The order of the day being read to consider a motion by Ald. Prud'homme, anent the Special Committee on Level Crossings,

Ald. Prud'homme moved, seconded by Ald. Mercier,

That the question of the level crossings of the Grand Trunk Railway Company, within the limits of the City of Montreal, be referred to the Board of Railway Commissioners of Canada, at Ottawa, and that the said Board be requested to finally settle this important question and to abolish, in the interest of public security, such level crossings, and that instructions be given to the City Surveyor to furnish all necessary information, plans and reports to the City Attorneys, who are hereby authorized to appear before the Board of Railway Commissioners and to take all necessary proceedings in this connection.

Said motion was referred to the Special Committee on Level Crossings, with instructions to report for next meeting.

M. le président, l'échevin Sadler, en ouvrant l'assemblée, fait remarquer que M. Stuart Howard, sous-inspecteur de la Ville, fut autorisé il y a quelques mois à s'aboucher avec M. Kelly, ingénieur de la Cie du Grand Tronc, et de voir à ce que des plans et devis convenables pour la Ville soient préparés en vue de l'abolition des traverses à niveau dans les limites de la Ville.

M. le président déclare qu'à plusieurs reprises, il s'est fait un devoir de se présenter au bureau de la Compagnie. Il a toujours été reçu avec courtoisie et M. Wainwright lui a donné à entendre que l'affaire était en voie d'exécution.

Des questions ont été posées de temps en temps au Conseil, et le 1er mars dernier, après son départ du Conseil, la résolution ci-dessus a été adoptée. Il est alors allé voir M. Wainwright de nouveau, celui-ci lui déclara que leur ingénieur était très occupé dans l'Ouest, mais que lui (M. Wainwright) en causerait avec M. Hays.

M. l'échevin Sadler déclare de plus, que durant le mois de mars il a été absent de la Ville, et qu'à son retour, il s'est rendu voir M. Wainwright, l'informant qu'il lui faudrait faire une déclaration à la Commission. M. Wainwright ne parut pas s'inquiéter de la chose. En conséquence, c'est à la Commission de décider ce qu'il faut faire. Personnellement, il est en faveur de soumettre l'affaire à la Commission des Chemins de fer.

Le sous-inspecteur de la Ville, M. Howard est appelé devant la Commission et dit qu'il a remis entre les mains des autorités du Grand Tronc, au commencement du mois de septembre dernier, des plans qu'il avait préparés et qu'il n'en a jamais entendu parler depuis. Il est allé voir M. Kelly jusqu'à ce qu'il fut fatigué de faire des demandes inutiles, car il ne put obtenir aucun renseignement. Il y a environ deux semaines, cependant, un des jeunes ingénieurs de la Compagnie a visité le département de la Voirie afin d'avoir certains renseignements au sujet des niveaux.

Sur ce, M. l'échevin Guay

Propose: De présenter au Conseil un rapport recommandant que le Département en Loi soit prié de s'adresser à la Commission des Chemins de fer afin d'en obtenir une ordonnance pour forcer la Compagnie du Grand Tronc à donner plus de protection au public aux différentes rues traversées par sa voie dans la Cité de Montréal.

Et un débat s'engageant,

M. l'échevin O'Connell propose en

Amendement: De présenter au Conseil un rapport, qu'il paraît impossible à cette Commission d'en venir à une conclusion définitive avec la Compagnie du Grand Tronc, relativement à l'abolition des traverses à niveau, dans les limites de la Ville de Montréal, et qu'elle en est en conséquence, venue à la conclusion de recommander que la proposition faite au Conseil, le 1er mars 1909, par M. l'échevin Prud'homme, appuyé par M. l'échevin Mercier, soit approuvée.

Ledit amendement étant mis aux voix, la Commission se partage:

Pour: Turner, O'Connell, N. Lapointe, Sadler—4.

Contre: Guay, Bumbray—2.

Ledit amendement est ainsi adopté, et il est

Résolu: En conséquence.

Ajournement.

JULES CREPEAU,

Secrétaire.

COMMISSION DES PARCS ET TRAVERSES

Compte rendu de l'assemblée ajournée du 17 juin

Sont présents: MM. les échevins Lévesque, président, Lavallée, Nault, Resther, Leclair et McKenna.

1.—Les procès-verbaux des 14, 21 et 27 mai dernier et 11 juin courant sont lus et confirmés, après que celui du 11 juin eût été amendé par l'addition à l'item 18, page 349 du présent registre, des mots "aux frais des pétitionnaires" après les mots "et construits et démolis", et par l'addition, à la page 344 des mots "pour aller siéger à la

The chairman A. Sadler, in opening the proceedings remarked that Mr. Stuart Howard, deputy city surveyor, was some months ago authorized to confer with Mr. Kelly, engineer of the Grand Trunk Railway Company, and see that plans suitable to the City were drawn and specifications made for the abolition of level crossings within the city limits. He (Ald. Sadler) had made it his business to call at the railway company's offices several times. He was always courteously received, and had been given to understand by Mr. Wainwright that things were progressing. Questions were asked from time to time in council, and on March 1st last, after he had left a meeting of that body, the resolution above referred to, was adopted. He then went and saw Mr. Wainwright again, who stated that their engineer was very, very busy in the West, but he (Mr. Wainwright) would have a chat with Mr. Hays.

Ald. Sadler then went on to state that during the month of March he was absent from the City and on his return he called upon Mr. Wainwright, informing him that he must place some statement before the committee. Mr. Wainwright did not seem to be troubled about the matter. It was, therefore, for the committee to decide what it was going to do. Personally, he favored reference to the Board of Railway Commissioners.

Deputy Surveyor Howard was called in, and said that he put his plans in the hands of the Grand Trunk early last September, and he had never heard anything since. He had been to see Mr. Kelly until he was sick and weary of the job, for he could get no information. About two weeks ago, however, one of the railway company's young engineers visited the Road Department for the purpose of getting information about levels.

Ald. Guay thereupon moved,

That a report be made to Council recommending that the Law Department be instructed to apply to the Board of Railway Commissioners for an order to compel the G. T. Ry. Co. to give more protection to the public at the different streets crossed by their tracks in the City of Montreal.

And a debate arising,

Ald. O'Connell moved in amendment,

That a report be made to Council that it seems impossible for this committee to come to any definite conclusion with the G. T. Ry. Co. in regard to the abolition of level crossings, within the City of Montreal, and they have thereupon come to the conclusion to recommend that the proposition made to the Council on the 1st March 1909, by Ald. Prud'homme, seconded by Ald. Mercier, be approved.

Said amendment being put, the Committee divided:

Yeas: Turner, O'Connell, N. Lapointe and Sadler—4.

Nays: Guay and Bumbray—2.

So it was carried and

Resolved: Accordingly.

Adjourned.

JULES CREPEAU,

Secretary.

PARKS AND FERRIES COMMITTEE

Report of meeting held the 17th of June.

Present: Ald. Lévesque, chairman, Lavallée, Nault, Resther, Leclair and McKenna.

1.—The minutes of the 14th, 21st and 27th May last and of the 11th June instant were read and confirmed, after the minutes of the 11th of June had been amended by adding to item 18, page 349 of the minute book, the words at the petitioners' costs" after the words "and constructed and demolished," and by adding, on page 344, the

Commission de l'Incinération" après les mots "M. l'échevin Lavallée quitte son siège."

2.—M. l'échevin L.-A. Lapointe, président de la Commission des Finances, ayant été invité à assister à la présente séance en vertu d'une résolution de la Commission des Parcs et Traverses, en date du 11 courant, se présente devant la Commission et exprime ses vues en rapport avec les améliorations requises au Champ-de-Mars.

Après discussion, il est

Résolu: De soumettre au Conseil un rapport demandant une somme de \$187.75 pour l'exécution de ces travaux.

3.—M. Alfred Saint-Amant se présente aussi devant la Commission et donne quelques renseignements relativement au projet d'érection d'un monument aux vétérans de 1866-70.

Après discussion, il est

Résolu: Qu'une sous-commission, composée de M. le président et des échevins McKenna et Resther, soit nommée aux fins de suggérer à cette Commission un emplacement convenable, dans quelqu'un des parcs de la ville, pour l'érection du monument en question, suivant la demande faite à cet effet par ledit M. Saint-Amant, ce dernier devant être invité à se joindre à ladite sous-commission lors de la visite qu'elle fera à cette fin.

4.—Soumises et lues des demandes de MM. Adélar Corbeil, J.-A. Lévesque et W. Rochon demandant la permission d'élever des tentes sur le parc LaFontaine, pour la vente de rafraîchissements, etc., pendant les fêtes de la St-Jean-Baptiste.

Résolu: Que ces demandes soient refusées, en justice pour les marchands de rafraîchissements dont les magasins sont situés à proximité dudit parc LaFontaine.

5.—Une lettre de M. M. Besner demandant d'être nommé surintendant de l'île Ste-Hélène est déposée sur le bureau.

Sur proposition de M. l'échevin Nault, il est

Résolu: Que les candidats au poste de surintendant de l'île Ste-Hélène ainsi que leurs amis ou autres intéressés présents à l'assemblée soient priés de se retirer.

M. le président prie en conséquence ces personnes de quitter la salle;

Quand elles se sont rendues à cette demande,

M. l'échevin Nault

Propose: Que l'amendement adopté le 21 mai 1909, à l'effet de faire rapport au Conseil demandant de choisir un surintendant de l'île Ste-Hélène parmi les cinq noms suggérés par la sous-commission, soit reconsidérée et rescindée.

Cette motion étant mise aux voix, la Commission se partage comme suit:

Pour: McKenna, Leclaire, Resther, Nault et Lavallée—5.

Contre: Lévesque.—1.

Elle est ainsi adoptée, et il est

Résolu: En conséquence.

M. l'échevin Nault propose alors,

Que rapport soit fait au Conseil recommandant que M. J. E. Lacasse soit nommé surintendant de l'île Sainte-Hélène.

M. l'échevin Lavallée propose en amendement.

Que rapport soit fait au Conseil recommandant que M. Adélar Fleury soit nommé Surintendant de l'île Sainte-Hélène, avec un salaire de \$800 par année.

La Commission se partage comme suit sur cet amendement, savoir:

Pour: Lavallée—1.

Contre: McKenna, Leclaire, Resther, Nault et Lévesque—5.

Il est ainsi rejeté.

Proposé en nouvel amendement par M. l'échevin Leclaire,

Que rapport soit fait au Conseil recommandant que M. Rodrigue Auclair soit nommé surintendant de l'île Sainte-Hélène.

La Commission se partage comme suit sur cet amendement, savoir:

Pour: Leclaire et Lavallée.—2.

Contre: McKenna, Resther, Nault et Lévesque—4.

Ledit amendement est ainsi rejeté.

M. le président propose alors,

words "to go and sit at the Incineration Committee" after the words "Ald. Lavallée left his seat."

2.—Ald. L. A. Lapointe, chairman of the Finance Committee, who had been invited to attend the present meeting in virtue of a resolution of the Parks and Ferries Committee, dated the 11th instant, appeared before the Committee and expressed his views in connection with the improvements required to the Champ-de-Mars.

After discussion, it was

Resolved: That a report be made to Council asking for a sum of \$18,775 for said works.

3.—M. Alfred Saint-Amant also appeared before the Committee and gave some information concerning the proposed erection of a monument to the 1866-70 veterans.

After discussion, it was

Resolved: That a sub-committee composed of the chairman and Ald. McKenna and Resther, be appointed to suggest to this Committee a suitable site in one of the City's parks, for the erection of said monument, according to the petition of Mr. Saint-Amant, the latter to be invited to join the said sub-committee when they shall visit the said parks.

4.—Submitted and read petitions from Messrs. Adélar Corbeil, J. A. Lévesque and W. Rochon for permission to erect tents on LaFontaine park to sell refreshments, etc., during the St. Jean-Baptiste festival.

Resolved: That the said petitions be not entertained, as a matter of justice towards the dealers in refreshments whose stores are situated in the vicinity of LaFontaine park.

5.—A letter from Mr. M. Besner asking to be appointed superintendent of St. Helen's Island, was laid on the table.

On motion of Ald. Nault, it was

Resolved: That the candidates for the position of superintendent of St. Helen's Island and their friends or other interested parties, present at the meeting, be requested to leave the Committee Room.

The chairman accordingly invited said persons to leave the room.

When they had complied with said request.

Ald. Nault,

Moved: That the amendment adopted the 21st of May 1909, to report to Council asking the latter to select and appoint the superintendent of St. Helen's Island out of the five names suggested by the sub-committee, be reconsidered and repealed.

The said motion being put, the Committee divided:

Yeas: McKenna, Leclaire, Resther, Nault and Lavallée.—5.

Nays: Lévesque—1.

So it was carried and

Resolved: Accordingly.

Ald. Nault then

Moved: That a report be made to Council recommending that Mr. J. E. Lacasse be appointed superintendent of St. Helen's Island.

Ald. Lavallée moved in

Amendment: That a report be made to Council recommending that Mr. Adélar Fleury be appointed superintendent of St. Helen's Island at a salary of \$800 per annum.

The Committee divided as follows on said amendment:

Yea: Lavallée—1.

Nays: McKenna, Leclaire, Resther, Nault and Lévesque—5.

So it passed in the negative.

Ald. Leclaire moved in further

Amendment: That a report be made to Council recommending that Mr. Rodrigue Auclair be appointed superintendent of St. Helen's Island.

The Committee divided on said amendment:

Yeas: Leclaire and Lavallée—2.

Nays: McKenna, Resther, Nault and Lévesque—4.

So it was rejected.

The chairman then

Que le rapport de la sous-commission maintenant devant la Commission soit adopté, et que la Commission s'en tienne, en conséquence, aux noms des cinq candidats qui y sont recommandés.

Cette motion étant mise aux voix, la Commission se partage comme suit:

Pour: McKenna, Leclaire, Nault et Lévesque—4.

Contre: Resther et Lavallée—2.

Elle est ainsi adoptée, et il est

Résolu: En conséquence.

M. l'échevin Nault propose alors de nouveau:

Que rapport soit fait au Conseil recommandant que M. J. E. Lacasse soit nommé surintendant de l'île Ste-Hélène.

Proposé en amendement par M. l'échevin Lavallée,

Que rapport soit fait au Conseil recommandant que M. G. Vreudge soit nommé surintendant de l'île Ste-Hélène avec un salaire de \$800 par année.

La Commission se partage comme suit sur cet amendement:

Pour: Lavallée—1

Contre: McKenna, Leclaire, Resther, Nault et Lévesque—5.

Cet amendement est, en conséquence, rejeté.

Le vote étant pris sur la motion principale de M. l'échevin Nault, la Commission se partage comme suit:

Pour: Leclaire, Resther et Nault—3.

Contre: McKenna, Lavallée et Lévesque—3.

Elle est en conséquence négative.

M. l'échevin McKenna propose alors,

Que rapport soit fait au Conseil recommandant que M. E. A. Désormeault soit nommé surintendant de l'île Ste-Hélène.

A l'appui de cette proposition, M. l'échevin McKenna soumet certaines lettres de recommandation qui sont lues par le Secrétaire.

Cette motion étant mise aux voix, la Commission se partage comme suit:

Pour: McKenna—1.

Contre: Leclaire, Resther, Nault, Lavallée, Lévesque—5.

Elle est ainsi négative.

M. l'échevin Nault propose alors

Que MM. J. E. Lacasse et O. Brault soient recommandés au Conseil qui devra choisir entre les deux, le surintendant de l'île Ste-Hélène.

La Commission se partage comme suit sur cette motion:

Pour: Leclaire, Resther et Nault—3.

Contre: McKenna, Lavallée et Lévesque—3.

Elle est en conséquence négative.

M. l'échevin Nault propose

Que MM. J. E. Lacasse et E. Bernadet soient recommandés au Conseil qui devra choisir entre les deux le surintendant de l'île Ste-Hélène.

Proposé en amendement par M. l'échevin Lavallée,

Que rapport soit fait au Conseil le priant de choisir le recommandant de l'île Ste-Hélène parmi les cinq candidats recommandés par la sous-commission, savoir: MM. E. Bernadet, O. Brault, E.-A. Désormeault, J.-E. Lacasse et G. Vreudge.

Cette motion étant mise aux voix, la Commission se partage comme suit:

Pour: McKenna, Resther, Nault et Lavallée—4.

Contre: Leclaire et Lévesque—2.

Elle est ainsi adoptée, et il est

Résolu: En conséquence.

M. l'échevin McKenna propose alors, et il est

Résolu: Que, dans le rapport qui sera soumis au Conseil conformément à la résolution qui vient d'être adoptée, il soit aussi recommandé que le salaire du surintendant de l'île Ste-Hélène soit fixé à \$800 par année.

6.—Soumis et lu un rapport du surintendant des Squares informant la Commission que M. J.-A. Lamarre, concessionnaire des privilèges de l'île Ste-Hélène, lui a demandé de fournir deux hommes pour la construction d'une plateforme pour le festival musical de l'Association St. Jean-Baptiste.

Moved: That the report of the sub-committee now before the Committee, be adopted, and that the Committee accordingly stand by the names of the five candidates therein recommended.

The said motion being put, the Committee divided as follows:

Yeas: McKenna, Leclaire, Nault and Lévesque—4.

Nays: Resther and Lavallée—2.

So it was carried and

Resolved: Accordingly.

Ald. Nault, then moved again,

That a report be made to Council recommending that Mr. J. E. Lacasse be appointed superintendent of St. Helen's Island.

Moved in amendment by Ald. Lavallée,

That a report be made to Council recommending that Mr. G. Vreudge be appointed superintendent of St. Helen's Island, at a salary of \$800 per annum.

The Committee divided on said amendment:

Yea: Lavallée—1.

Nays: McKenna, Leclaire, Resther, Nault and Lévesque—5.

So the said amendment was rejected.

The vote being taken on the main motion, the Committee divided as follows:

Yeas: Leclaire, Resther and Nault—3.

Nays: McKenna, Lavallée and Lévesque—3.

So it passed in the negative.

Ald. McKenna then moved,

That a report be made to Council recommending that Mr. E. A. Desormeault be appointed superintendent of St. Helen's Island.

In support of said motion, Ald. McKenna submitted letters of reference which were read by the secretary.

The said motion being put, the Committee divided as follows:

Yea: McKenna—1.

Nays: Leclaire, Resther, Nault, Lavallée and Lévesque—5.

So it passed in the negative.

Ald. Nault then

Moved: That Messrs. J. E. Lacasse and O. Brault be recommended to Council who shall chose between the two, the superintendent of the City Hall.

The Committee divided thereon:

Yeas: Leclaire, Resther and Nault—3.

Nays: McKenna, Lavallée and Lévesque—3.

So it passed in the negative.

Ald. Nault then

Moved: That Messrs. J. E. Lacasse and E. Bernadet be recommended to Council who shall chose between them two the superintendent of St. Helen's Island.

Ald. Lavallée moved in

Amendment: That a report be made to Council recommending to chose the superintendent of St. Helen's Island among the five candidates recommended by the sub-committee, to wit: Messrs. E. Bernadet, O. Brault, E. A. Désormeault, J. E. Lacasse and G. Vreudge.

The said motion being put, the Committee divided as follows:

Yeas: McKenna, Resther, Nault and Lavallée—4.

Nays: Leclaire and Lévesque—2.

So it was carried and

Resolved: Accordingly.

Ald. McKenna then moved, and it was

Resolved: That, in the report to be made to Council according to the resolution which has just been adopted, it be recommended that the salary of the superintendent of St. Helen's Island be fixed at \$800 per annum.

6.—Submitted and read a report from the superintendent of Squares, informing the Committee that Mr. J. A. Lamarre, lessee of the privileges on St. Helen's Island, had asked him to supply two men for the construction of a platform for the musical festival of St. Jean-Baptiste Association.

Résolu: Que M. Pinoteau soit autorisé à permettre à deux des employés de ladite île d'aider à la construction de cette plateforme.

7.—Le surintendant des Squares est autorisé à faire peindre la passerelle du quai Victoria, à même les \$200 dont virement a été opéré à la séance du Conseil du 14 juin courant.

8.—Ledit Surintendant est aussi autorisé à faire exécuter par M. Adolphe Prévost, le plus bas soumissionnaire, à raison de \$14 la toise, les travaux de construction d'un mur autour de l'étang inférieur du parc LaFontaine, et certains autres travaux de moindre importance.

9.—Le Surintendant du Parc Mont-Royal est autorisé à faire faire à la journée les travaux de construction d'un réservoir en béton au parc Mont-Royal et les travaux requis pour la pose de l'eau dans les chalets de nécessité du même parc; il est aussi autorisé à faire construire une clôture en fil de fer et béton en face du parc Mont-Royal.

10.—*Résolu:* De prier le greffier de demander des soumissions pour la fourniture de pierre concassée "banc-rouge" de 2" et de gravier "banc rouge" de 1-4 de pouce, livrable à la carrière.

11.—La question des réparations au mur de soutènement du square Bellerive étant prise en considération, il est

Proposé par M. le Président,

Que le Surintendant des Squares soit autorisé à faire exécuter ces travaux à la journée.

Proposé en amendement par M. l'échevin Nault,

Que, avant de procéder à l'exécution de ces travaux, la Commission s'abouche avec les autorités de la Cie du Pacifique Canadien aux fins de savoir si ladite Compagnie se propose d'exproprier bientôt le terrain appartenant à la Cité au square Bellerive.

Proposé en sous-amendement par M. l'échevin McKenna,

Que le Surintendant des Squares soit autorisé à faire étayer ledit mur.

Cet amendement étant mis aux voix, la Commission se partage comme suit:

Pour: McKenna, Leclaire, Resther, Lavallée, Lévesque—5

Contre: Nault—1.

Il est ainsi adopté, et il est

Résolu: En conséquence.

13.—Le secrétaire informe la Commission que MM. Reid, MacGregor et Reid, entrepreneurs, n'ont pas fait le dépôt requis pour la construction de chalets de nécessité au Parc Mont-Royal, qu'ils ont retiré leur soumission à ce sujet et que le rapport de cette Commission a été retourné par le Conseil;

Il est alors, sur proposition de M. l'échevin Resther,

Résolu: Que le Surintendant du Parc Mont-Royal soit autorisé à faire construire, à la journée, les chalets de nécessité en question, M. l'échevin Resther, en sa qualité d'architecte, s'engageant à lui donner, gratuitement pour la Cité, tous renseignements, conseils, etc., relatifs à l'exécution de ces travaux.

14.—*Résolu:* De présenter au Conseil des rapports demandant des crédits de (1) \$4,500 pour le creusage etc. d'un étang sur la ferme Fletcher, (2) \$4,500 pour continuer le nivellement, pour acheter des arbres, des boîtes, de la graine de gazon, etc., pour cette partie de la ferme Fletcher située à l'est de l'avenue du Parc, et (3) \$500 pour la partie située à l'ouest de ladite avenue, près de l'emplacement du Club de Golf.

Adjournement.

J.-E. GAUTHIER,
Secrétaire.

COMMISSION DES FINANCES

Compte rendu de l'assemblée du 18 juin.

Sont présents: MM. les échevins L.-A. Lapointe, président, Fraser, Guay, Laviolette, Séguin, J.-B.-A. Martin et Robinson.

Les minutes des trois dernières séances sont lues et approuvées.

Resolved: That Mr. Pinoteau be authorized to allow two employees of said Island to help in the construction of said platform.

7.—The superintendent of Squares was authorized to have the overhead bridge on Victoria pier painted, out of the \$200 which were varied at the meeting of Council held the 14th of June instant.

8.—The said superintendent was also authorized to have a wall around the lower pond of LaFontaine park built by Mr. Adolphe Prévost, the lowest tenderer, at \$14 per toise, and to execute certain other works of minor importance.

9.—The superintendent of Mount-Royal park was authorized to have constructed by day's work a concrete reservoir at Mount Royal park and the necessary works for the putting up water service in the lavatories of said park; he was also authorized to cause to be constructed an iron wire fence with concrete posts opposite Mount-Royal park.

10.—*Resolved:* That the City Clerk be requested to call for tenders for the supply of 2" broken stone "banc rouge" and of gravel "banc rouge" of 1-4 of an inch, delivered at the quarry.

11.—The question of repairs to the retaining wall on Bellerive square being considered, it was

Moved by the chairman,

That the superintendent of Squares be authorized to have the work done by day's work.

Moved in amendment by Ald. Nault,

That, before proceeding with said work, the Committee confer with the authorities of the Canadian Pacific Ry. Co., in order to ascertain whether the said company intends to expropriate soon the land belonging to the City at Bellerive square.

Ald. McKenna moved in sub-amendment:

That the superintendent of Squares be authorized to have said wall consolidated.

The sub-amendment being put, the Committee divided:
Yeas: McKenna, Leclaire, Resther, Lavallée, Lévesque—5.

Nay: Nault—1.

So it was carried and

Resolved: Accordingly.

13.—The secretary informed the Committee that Messrs. Reid, MacGregor and Reid, contractors, had not made the deposit required for the construction of lavatories on Mount-Royal park, that they had withdrawn their tender and that the Committee's report had been referred back by Council.

It was then, on motion of Ald. Resther,

Resolved: That the superintendent of Mount-Royal Park be authorized to construct by day's work, the said lavatories, Ald. Resther, in his capacity of architect, offering to supply him, gratuitously for the City, all information, advices, etc., concerning the execution of said work.

14.—*Resolved:* That reports be made to Council for appropriations of (1) \$4,500 for digging up, etc., a pond on Fletcher's Field; (2) \$4,500 to continue the levelling, to purchase trees, boxes, lawn seeds, etc., for that part of Fletcher's field, east of Park avenue, and (3) \$500 for that part west of said avenue, near the ponds of the Golf Club.

Adjourned.

J. E. GAUTHIER,
Secretary.

FINANCE COMMITTEE

Report of meeting held the 18th of June.

Present: Ald. L. A. Lapointe, chairman, Fraser, Guay, Laviolette, Séguin, J. B. A. Martin and Robinson.

The minutes of the three last meetings were read and confirmed.

1.—Vu que dans le rapport de la Commission des Finances adopté à la dernière séance, approuvant un rapport de la Commission de l'Aqueduc demandant des crédits pour travaux permanents, certains crédits demandés pour la pose de nouvelles conduites ont été omis, il est

Résolu: De recommander au Conseil que les crédits soient votés, à savoir:

Nouvelles conduites principales à poser pour satisfaire aux demandes de services, actuellement enregistrées,

Rue Amity, Est de Sherbrooke, 100' de 8" (M. Tremblay, prop.)	\$ 250.00
Rue Champlain, près de la rue Sherbrooke, 365' 10" valve et chambre (N. Deslauriers 12 ser.)	1,460.00
Rue Forsyth, Est de L'Espérance 20' de 8" sur la rue L'Espérance, sud de Forsyth, 275'—8" (M. Viens, prop.)	1,350.00
Rue Labelle, à Villeray, 125' de 6" (M. Matte, Adélarde Deslauriers)	250.00
Rue Cuvillier—raccordement des bouts morts—Sud de Stadacona, 150'—8"	375.00
Rue Duquette, Est de Déséry, 150' de 8" (L'Académie St-Joseph)	400.00
Rue St-Hubert, Villeray, Nord de Jarry et Sud de 1ère avenue—400'—8"	900.00

2.—M. le Dr Séverin Lachapelle se présente devant la Commission et demande, au nom des Soeurs de la Miséricorde, une subvention de \$1,000 pour le maintien de l'oeuvre de la Crèche de la Miséricorde.

M. le Président promet au nom de la Commission que cette demande sera prise en sérieuse considération.

M. l'échevin Robinson prend son siège.

3.—Soumis un mandat de \$5,000 à l'ordre du Montreal Technical School, représentant la subvention votée par le Conseil pour le maintien de cette école.

Résolu: De donner instruction de payer ce mandat et de se faire donner un reçu stipulant que la Cité ne s'engage pas à voter une subvention de cette nature annuellement.

4.—Soumis les tableaux d'assiduité des fonctionnaires des départements en loi et du contrôleur.

Déposés aux archives.

5.—Soumise une lettre de la Commission des Ecoles catholiques, demandant que l'eau soit fournie gratuitement aux écoles.

Renvoyée au trésorier de la Ville.

6.—Soumise une demande de M. John Campbell, comptable, département du trésorier, pour qu'un téléphone soit placé sur son bureau.

A la suggestion de M. le Trésorier de la Cité, l'étude de cette demande est remise à plus tard, lorsque les crédits pour l'année prochaine seront préparés.

7.—Soumise une communication du Département en Loi suggérant de nommer un entrepreneur pour agir comme expert dans une cause de F. R. Mitchell et la Cité; réclamation pour \$425.00 de dommages dus à la rupture d'une conduite d'eau.

Résolu: De suggérer au Département en Loi de nommer M. Dominat Gagné, entrepreneur, et de fixer préalablement le prix qui lui sera payé pour ses services.

8.—Soumis un rapport du trésorier de la Cité, au sujet de la demande de M. R. Duncan pour le paiement de l'indemnité laquelle il a droit pour l'expropriation de son terrain, coin de la rue St-Jacques et ruelle St-David, plus les intérêts depuis le 15 juin 1905.

Résolu: De recommander au Conseil de payer à M. Duncan l'intérêt, à partir du 6 mai, 1907, sur l'indemnité qui lui a été accordé; le 6 mai 1907 le Conseil ayant voté ladite indemnité avec intérêts jusqu'à cette date.

9.—Il est aussi,

Résolu: De prier les Estimateurs de faire rapport sur cette partie de la demande de M. Duncan pour être exempté du paiement des taxes sur le résidu du terrain que la Ville a exproprié, vu qu'il semble y avoir eu surcharge dans l'évaluation dudit terrain.

10.—Soumis un rapport de la Commission des Incendies et de l'Eclairage, demandant un crédit de \$300 pour acheter un cheval afin de remplacer celui qui s'est tué accidentellement.

Résolu: D'approuver ce rapport.

1.—Whereas in the report of the Finance Committee adopted at the last meeting, concerning a report of the Water Committee, asking for appropriations for permanent works, certain appropriations voted for the laying of new mains were omitted, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that the said appropriations be voted, to wit:

New mains to be laid in order to satisfy demands presently made for services:

Amity street, east of Sherbrooke, 100' of 8" (Mr. Tremblay, proprietor)	\$250.00
Champlain street, near Sherbrooke, 365' of 10" valve and gate (N. Deslauriers, prop., 12 services)	1,460.00
Forsythe street, east of L'Espérance, 20' of 8" on L'Espérance street, south of Forsythe street 275' 8" (Mr. Viens, prop.	1,350.00
Labelle street, Villeray, 125' de 6" (M. Matte, Adélarde Deslauriers)	250.00
Cuvillier, connection of dead ends, south of Stadacona 150' 8"	375.00
Duquette, east of Desery 150' de 8" (St. Joseph Academy)	400.00
St. Hubert street, Villeray, north of Jarry street South of 1st avenue, 400' 8"	900.00

2.—Dr. Severin Lachapelle appeared before the Committee and asked on behalf of the Sisters of Mercy, a grant of \$1,000 for the maintenance of "L'Oeuvre de la Crèche de la Miséricorde."

The chairman promised on behalf of the Committee that the request would be seriously considered.

Ald. Robinson took his seat.

3.—Submitted a warrant of \$5,000, payable to the order of the Montreal Technical School, representing the grant voted by Council for the maintenance of said school.

Resolved: That instructions be given to pay said warrant and to ask for a receipt stipulating that the City does not bind itself to vote a similar grant annually.

4.—Submitted the statement of attendance of officials of the Law and of the Comptroller Departments.

Filed of record.

5.—Submitted a letter from the Board of Catholic School Commissioners, asking that water be supplied gratuitously to schools.

Referred to the City Treasurer.

6.—Submitted a demand from Mr. John Campbell, accountant in the treasurer's department, for a desk telephone.

At the suggestion of the City treasurer, consideration of said demand was deferred, the same to be considered when appropriations for next year will be prepared.

7.—Submitted a letter from the Law Department suggesting that a contractor be appointed to act as expert in a case of F. R. Mitchell vs the City; claim of \$425 for damages incurred through the bursting of a water main.

Resolved: That the name of Mr. Dominat Gagné be suggested to the Law Department, and that the fees to be paid for his services be previously fixed.

8.—Submitted a report from the City Treasurer anent the claim made by Mr. R. Duncan for the indemnity to which he is entitled for the expropriation of his land, corner of St. James street and St. David lane, plus the interest from the 15th of June 1905.

Resolved: To recommend to Council to pay Mr. Duncan, interest from the 6th of May 1907, on the indemnity granted him; the Council having voted on the 6th of May 1907 the said indemnity with interest until said date.

9.—It was also,

Resolved: That the assessors be requested to report on that part of Mr. Duncan's claim asking that he be exempted from taxation on the balance of the land expropriated, as it seems that there was an overcharge in the assessment of said land.

10.—Submitted a report from the Fire and Light Committee asking for an appropriation of \$300 to purchase a horse to replace another which was killed through an accident.

Resolved: To concur in said report.

11.—Soumise une recommandation du Département en Loi, suggérant la nomination d'un expert dans une cause de Salley & la Cité, pour paiement des dommages causés à une vache de race pur sang.

Résolu: De suggérer au Département en Loi de nommer M. Daubigny, médecin vétérinaire, et de fixer préalablement les honoraires qui devront être payés à cet expert.

12.—M. Wainwright, avocat, se présente devant la Commission, en rapport avec la demande faite par l'Institution Ladies Benevolent pour faire augmenter l'allocation mensuelle que la Ville paie pour l'entretien des enfants qu'elle envoie à ladite institution.

Le rapport du Directeur de l'Assistance Municipale au sujet de cette demande est soumis et lu;

Et il est,

Résolu: De remettre l'étude de cette question à la prochaine séance.

13.—La question de l'emprunt étant de nouveau discutée.

M. le trésorier de la Cité soumet la lettre suivante qu'il a reçue de la Banque de Montréal, le 16 courant.

* * *

BANQUE DE MONTREAL

Montréal, 16 juin 1909.

Le Trésorier

de la Cité de Montréal,
Montréal.

Cher monsieur,

En réponse à votre demande du 15 courant, nous avons l'honneur de vous informer que nous chargerons pour nos services en rapport avec l'emprunt projeté de \$3,000,000 ou \$4,000,000 pour le cas où il serait émis en sterling et domicilié à notre bureau de Londres, une commission de 1/8 de 1 % sur l'intérêt— pour obligations à coupons de 4 %; 3/8 de 1 % sur l'intérêt pour obligations nominatives de 4 %; 1/8 de 1 % sur le montant nominal du capital pour rachat à l'échéance.

Bien à vous,

C.-W. DEAN,
Assistant-gérant.

P. S.—Nous ne chargerons aucune commission pour rachat de l'emprunt en question à l'échéance pourvu que la nouvelle émission soit faite par l'entremise de cette Banque.

C.-W. D.

Il est alors,

Résolu: D'accepter l'offre de la Banque de Montréal. (MM. les échevins Guay, Séguin et Laviolette dissidents.)

14.—Soumis un nouveau rapport du trésorier et du contrôleur de la Cité, soumettant un nouveau projet d'annonce re emprunt de \$3,000,000 et recommandant que ce projet d'annonce soit publié dans certains journaux.

Résolu: De publier ladite annonce deux fois dans tous les journaux quotidiens de cette Ville et durant 5 jours dans un journal de New-York, Londres et Paris. (M. l'échevin Fraser dissident.)

15.—Soumise une lettre des avocats de la Cité au sujet d'un bref de mandamus émané contre les Commissaires des Chemins de Barrières de Montréal pour leur enjoindre de mettre en bon état le chemin Papineau de l'avenue Mont-Royal à la rue des Carrières et la rue des Carrières, du chemin Papineau à l'avenue Mont-Royal.

A ce sujet, M. Oscar Lavallée, C.R., un des avocats de la Cité, donne à la Commission des explications.

Il est alors,

Résolu: De renvoyer cette lettre à la Commission de la Voirie, et d'attirer l'attention de ladite Commission sur les résolutions adoptées à ce sujet par le Conseil les 15 mars et 14 juin 1909.

16.—Soumise une lettre des avocats de la Cité recommandant, sans préjudice aux droits de la Cité, de régler une poursuite de \$29,900 intentée par M. Napoléon Gagné vs. la Cité de Montréal et la Cie de chemin de fer du Pacifique Canadien, en payant audit Nap. Gagné \$2,750 en capital intérêts et frais. La Cie du Pacifique devant aussi payer le même montant à M. Gagné.

Résolu: De faire rapport au Conseil en conséquence. (M. l'échevin Laviolette dissident.)

11.—Submitted a recommendation from the Law Department suggesting the appointment of an expert in a case of Salley and the City, for damages to a thorough-bred cow.

Resolved: That the name of Mr. Daubigny, veterinary surgeon, be suggested to the Law Department, and that the fees to be paid to said expert be previously fixed.

12.—Mr. Wainwright, advocate, appeared before the Committee, in connection with the application made by the Ladies Benevolent Institute, to increase the monthly grant which the City is paying for the maintenance of children sent by the City to said Institute.

Submitted and read the report from the director of the Municipal Assistance anent the said application, and it was

Resolved: That consideration of said matter be deferred until next meeting.

13.—The question of the loan being again discussed.

The City Treasurer submitted the following letter received from the Bank of Montreal, the 16th instant:

* * *

BANK OF MONTREAL.

Montreal, June 16th, 1909.

The Treasurer,

City of Montreal,
Montreal.

Dear Sir,

Referring to your enquiry of the 15th instant, we beg to advise you that the charges for our services in connection with the contemplated loan of from \$3,000,000 to \$4,000,000, if issued in sterling and domiciled at our London office will be:

For 4% bonds 1/8 of 1% on interest.

For 4% inscribed stock, 3/8 of 1% on interest.

For redemption at maturity 1/8 of 1% on nominal amount of principal.

Yours faithfully,

C. W. DEAN,
Assistant Manager.

P. S.—There will be no charge for redemption of the above contemplated loan at maturity if reissue of same is made through this bank.

C. W. D.

It was then

Resolved: To accept the offer made by the Bank of Montreal (Ald. Guay, Séguin and Laviolette dissenting.)

14.—Submitted a further report from the treasurer and the City Comptroller submitting a new draft of advertisement re \$3,000,000 loan, and recommending that the said draft of advertisement be published in certain newspapers.

Resolved: That the said advertisement be published twice in all the daily newspapers of the City and during 5 days in a newspaper of New-York, London and Paris (Ald. Fraser dissenting).

15.—Submitted a letter from the City Attorneys anent a writ of mandamus entered against the Montreal Turnpike Trust, to compel them to repair Papineau road, from Mount-Royal avenue to Carrières street and Carrières street, from Papineau road to Mount-Royal avenue.

In this connection, Mr. Oscar Lavallée, K.C., one of the City attorneys, gave explanations to the Committee, it was then

Resolved: That the said letter be referred to the Road Committee and to draw the said Committee's attention to the resolutions adopted by Council in this connection, the 15th of March and the 14th of June 1909.

16.—Submitted a letter from the City attorneys recommending, without prejudice to the City's rights to settle a law-suit of \$29,900 entered by Mr. Napoléon Gagné vs the City of Montreal and the Canadian Pacific Ry. Co. by paying to said Nap. Gagné the sum of \$2,750 capital, interest and costs. The Canadian Pacific Ry. Co. to pay also a similar sum to Mr. Gagné.

Resolved: To report to Council accordingly. (Ald. Laviolette dissenting.)

M. l'échevin Fraser laisse son siège.

17.—Soumise une ordonnance de la Commission Royale en date du 16 juin, ordonnant au trésorier de la Cité de verser entre les mains du secrétaire de ladite Commission, une somme de \$5,000 le ou avant le 22 juin courant.

Résolu: De faire rapport au Conseil que le trésorier se conformera à cette ordonnance.

MM. les échevins Robinson et Séguin laissent leurs sièges.

18.—Soumis un rapport du trésorier de la Cité au sujet de la lettre de la "United States Fidelity & Guarantee Coy" offrant de fournir des polices de garanties au lieu de dépôt en argent en rapport avec les soumissions pour contrats.

Déposé sur le bureau.

19.—Soumis les rapports suivants de la Commission des Parcs et Traverses:

(a) Demandant \$4,500 et \$500 pour le nivellement, achat d'arbres, boîtes, graine de gazon, etc, pour la ferme Fletcher.

(b) Demandant \$4,500 pour faire un étang sur la Ferme Fletcher.

Délibération remise.

20.—Sur la recommandation des avocats de la Cité, il est,

Résolu: De recommander au Conseil de régler certaines réclamations, à savoir:

Hubert Blouin, balance de salaire	\$ 12.00
Frais payables à M ^{mes} Martineau & Jodoin	3.30
Elzéar Léger, chute sur trottoir	50.00
Frais payables à M ^{mes} Beaudin, Loranger, St-Germain & Guérin	21.80
Dame Mary Flanagan, chute sur trottoir	400.00
Frais payables à M ^{mes} Martineau & Jodoin	157.85
A Ginchereau, chute sur trottoir, plus intérêt du 1 ^{er} octobre 1908	200.00
Frais payables à M ^{re} D.-A. Lafortune	119.70
avec intérêt du 1 ^{er} octobre 1908 et \$4.90 au protonotaire avec intérêt du 29 mai 1909	42.15

21.—Soumise une communication des avocats de la Cité recommandant de payer la balance des honoraires dus aux témoins experts re expropriation de la rue St-Antoine, 5^{ème} section.

Délibération remise.

22.—Soumis un rapport de la Commission de l'Aqueduc, et devis pour le système d'eau à haute pression qui doit être installé dans le quartier Ouest.

Délibération remise.

23.—Soumis les rapports suivants de la Commission de la Voirie et du Bureau d'Hygiène, recommandant la construction d'égouts:

(a) Rue des Carrières, de l'avenue Sherbrooke à l'avenue Papineau, coût \$13,000 payable par les propriétaires intéressés.

(b) Rue Bercy, de la rue Ontario à la rue Forsyth. Coût \$3,520 payable \$363 par la Cité et la balance par les propriétaires intéressés.

Résolu: D'approuver ces rapports.

24.—Soumis un rapport du trésorier de la Cité, au sujet des saisies prises contre le salaire de certains employés.

Déposé aux archives.

25.—Soumis l'état de la caisse pour la semaine finissant le 17 juin 1909.

Encaisse aux banques, 10 juin 1909	\$2,505,057	
Recettes	69,904	
Déboursés	\$2,574,961	
	115,955	
	\$2,459,006	
Encaisse aux banques comme suit:		
Banque de Montréal	\$1,583,226	
Banque d'Hochelega	575,780	
Banque de Quebec	300,000	
	\$2,459,006	

26.—Soumis un rapport du trésorier de la Cité au sujet

Ald. Fraser left his seat.

17.—Submitted an order from the Royal Commission, dated the 16th of June, ordering the City Treasurer to pay to the secretary of said Commission a sum of \$5,000 on or before the 22nd of June instant.

Resolved: That a report be made to Council to the effect that the City Treasurer shall comply with said order.

Ald. Robinson and Séguin left their seats.

18.—Submitted a report from the City treasurer anent the letter of the United States Fidelity and Guarantee Co., offering to replace by guarantee policies deposits made with tenders for contracts.

Laid on the table.

19.—Submitted the following reports from the Parks and Ferries Committee.

(a) For \$4,500 and \$500 for levelling, purchase of trees, boxes, lawn seeds, etc., for Fletcher's field.

(b) For \$4,500 for a pond on Fletcher's field.

Consideration deferred.

20.—On the recommendation of the City attorneys, it was

Resolved: To recommend Council to settle certain claims, to wit:

Hubert Blouin, balance of wages	\$ 12.00
Costs payable to Messrs Martineau & Jodoin	3.30
Elzéar Léger, fall on sidewalk	50.00
Costs payable to Messrs Beaudin, Loranger, St-Germain & Guérin	21.80
Dame Mary Flanagan, fall on the sidewalk	400.00
Costs payable to Messrs Martineau & Jodoin	157.85
A. Ginchereau, fall on the sidewalk, plus interest from the 1st of October 1908	200.00
Costs payable to Mr. D. A. Lafortune	119.70
With interest from the 1st October 1909 and \$4.90 to the prothonotary with interest to the 29th May 1909	42.15

21.—Submitted a letter from the City attorneys, recommending that the expert witnesses be paid the balance of their fees re St. Antoine street expropriation, 5th section.

Consideration deferred.

22. Submitted a report from the Water Committee asking for an appropriation of \$2,000 for plans and specifications for the high pressure water system to be established in the West ward.

Consideration deferred.

23.—Submitted the following reports from the Road Committee and the Board of Health, recommending the laying of sewers:

(a) Carrières street, from Sherbrooke to Papineau avenue, cost \$13,000 payable by interested proprietors.

(b) Bercy street, from Ontario to Forsythe street—cost \$3,520, payable \$363 by the City and the balance by interested proprietors.

Resolved: To concur in said reports.

24.—Submitted a report from the City treasurer anent attachments against the salary of certain employees.

Filed of record.

25.—Submitted the statement of cash for the week ending the 17th June 1909:

Cash in Banks, June 10, 1909	\$2,505,057
Receipts	69,904
Disbursements	\$2,574,961
	115,955
	\$2,459,006
Cash in Banks as follows:	
Bank of Montreal	\$1,583,226
Banque d'Hochelega	575,780
Quebec Bank	300,000
	\$2,459,006

26.—Submitted a report from the City treasurer anent

des sommes dues par la Cie des Tramways pour sa quote-part du coût de l'enlèvement de la neige.

Résolu: De recommander au Conseil de renvoyer ce rapport aux avocats de la Cité avec instructions de prendre les procédures nécessaires pour percevoir les montants dus à la Cité par ladite Compagnie.

27.—Soumise une lettre du surintendant de l'Aqueduc en réponse à une plainte du trésorier de la Cité à l'effet que les ordres pour fermer l'eau pour non paiement de la taxe, ne sont pas exécutés.

Renvoyés au trésorier de la Cité.

28.—Soumis un rapport du trésorier de la Cité recommandant de refuser la demande de MM. Heneker & Duff, à l'effet de se servir des rôles de cotisation pour y puiser des renseignements pour leur commerce.

Résolu: D'approuver ce rapport et d'informer MM. Heneker & Duff que leur demande ne peut être accordée pour les raisons données par le trésorier de la Cité.

Sur proposition de M. l'échevin J.-B.-A. Martin, il est

Résolu: Que le trésorier et le contrôleur soient priés de faire rapport pour la prochaine séance donnant le montant qu'il sera nécessaire de pourvoir pour le fonds d'amortissement de l'année courante tant pour la Ville que pour les commissions des écoles catholiques et protestantes, afin de couvrir ce montant par l'achat de débetures qui pourront rapporter un taux plus élevé que celles que la Cité a en mains et beaucoup plus élevé aussi que le taux d'intérêt que la Cité reçoit de ses dépôts aux Banques.

Soumis un état démontrant les crédits supplémentaires votés jusqu'à ce jour, à même le revenu, et à même le fonds d'emprunt.

Déposé sur le bureau.

Il est

Résolu: De soumettre à la sous-commission *re* demande de subvention de la part de la Société pour l'avancement des Sciences et des Arts, toutes les demandes de subventions qui ont été soumises à cette Commission.

Adjournement.

JULES CREPEAU,

Secrétaire.

COMMISSION SPECIALE *re* CONDUITS SOUTERRAINS

Compte rendu de l'assemblée du 21 juin.

Sont présents: MM. les échevins L.-A. Lapointe, président, M. Martin, Sadler, Duquette, Leclair, Ward, Yates, Clearihue et Larivière.

M. R.-F. Jones, gérant local de la Cie de téléphone Bell et l'aviseur légal de ladite Compagnie sont aussi présents.

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé.

Soumise une lettre de la Cie téléphone Bell, en date du 8 juin, renouvelant sa première demande pour permission d'éventrer certaines parties des rues suivantes de la Ville de Montréal, dans le but d'y poser des conduits souterrains pour sa ligne téléphonique à grande distance:

1.—4 conduits, rue Fulford, de la rue Notre-Dame à la rue Workman.

2.—5 conduits, rue Workman, de la rue Fulford à la voie du Grand Tronc, quartier St-Henri.

3.—6 conduits, avenue du Dépôt, de la gare de St-Henri à la rue Notre-Dame.

4.—7 conduits, rue Notre-Dame, de l'avenue du Dépôt au chemin de la Côte St-Paul.

5.—8 conduits, chemin de la Côte St-Paul, de la rue Notre-Dame au pont de la Côte St-Paul.

6.—9 conduits, chemin de la Côte-des-Neiges, de la rue Sherbrooke à un point à environ mi-chemin entre l'avenue des Pins et l'avenue des Cèdres.

Soumis aussi:

(1) Un rapport de MM. R.-A. Ross, P.-W. St. George et Beaudry Leman, ingénieurs, dans lequel ces derniers, après avoir dit qu'ils ont examiné le plan soumis par la Compagnie de téléphone Bell, indiquant les endroits où doi-

sums due by the Street Railway for their share of the cost of snow removal.

Resolved: To recommend to Council that the said report be referred to the City attorneys with instructions to take the necessary proceedings for the collection of the sums due to the City by the said Company.

27.—Submitted a letter from the superintendent of Water Works, replying to a complaint made by the City treasurer stating that orders to stop water for the non-payment of the tax, were not executed.

Referred to the City treasurer.

28.—Submitted a report from the City treasurer recommending that Messrs Heneker & Duff's request to consult the assessment rolls so as to gather therefrom informations for their trade, be not entertained.

Resolved: To concur in said report and that Messrs Heneker & Duff be informed that their request cannot be granted for the reasons given by the City treasurer.

On motion of Ald. J. B. A. Martin, it was

Resolved: That the City treasurer and comptroller be asked to report for the next meeting, stating what sum will be needed to provide for the sinking fund of the current year, for the City and for the Catholic and Protestant School Commissioners, in order to cover said amount by purchasing bonds or debentures which will give a higher rate than those which the City has on hands and much higher also than the rate of interest which the City receives for its deposits in the Banks.

Submitted a statement showing the supplementary appropriations voted to date, out of the revenue and out of the loan fund.

Laid on the table.

It was also

Resolved: To submit to the sub-committee *re* application for a grant by the Society for advancement of Sciences and Arts, all the applications for grants which were submitted to this Committee.

Adjourned.

JULES CREPEAU,
Secretary.

SPECIAL COMMITTEE *re* UNDERGROUND CONDUITS

Report of meeting held the 21st June.

Present: Aldermen L. A. Lapointe, chairman, M. Martin, Sadler, Duquette, Leclair, Ward, Yates, Clearihue and Larivière.

Mr. R. F. Jones, local manager of the Bell Telephone and the legal advisor of said Company were also present.

The minutes of last meeting were read and confirmed.

Submitted a letter from the Bell Telephone Company, dated June 8th, renewing their former application for permission to open portions of the following streets in the City of Montreal, for the laying of underground conduits for long distance line:

1.—4 conduits, Fulford street, from Notre-Dame street to Workman street.

2.—5 conduits, Workman street, from Fulford to G. T. Ry. tracks, St. Henry ward.

3.—6 conduits, Depot avenue, from St. Henry station to Notre-Dame street.

4.—7 conduits, Notre-Dame street, from Depot avenue to Côte St. Paul road.

5.—8 conduits, Côte St. Paul road, from Notre-Dame street to Côte St. Paul bridge.

6.—9 conduits, Côte-des-Neiges road, from Sherbrooke street to a point about midway between Pine avenue and Cedar avenue.

Submitted also:

(1) A report from Messrs. Robert A. Ross, Percival W. St. George and Beaudry Leman, engineers, declaring that they have examined the plan of the Bell Telephone Company showing the location of the above conduits and recommending that said Company be granted permission

vent être installés les conduits ci-dessus, recommandent que permission soit accordée à ladite compagnie d'établir des conduits dans les rues ci-dessus mentionnées, aux conditions énoncées dans un rapport de cette Commission Spéciale, en date du 9 juin 1909, adopté par le Conseil le 14 juin 1909, relativement à l'établissement, par ladite compagnie, de conduits souterrains dans les rues de Montigny, Sherbrooke et Prince-Arthur.

(2) Une lettre de ladite Cie Bell Telephone, confirmant la déclaration faite, qu'elle est prête à payer les services de MM. Leman, Ross et St. George pour le rapport qu'ils prépareront à cette Commission sur l'opportunité de permettre à ladite Compagnie de commencer à poser des conduits souterrains dans les rues ci-dessus mentionnées.

Il est alors

Résolu: De permettre à la Cie de téléphone Bell d'établir des conduits dans les rues susmentionnées aux conditions suivantes, qui ont été agréées par ladite Compagnie:

(1) Lesdits conduits devront être établis aux endroits indiqués sur les plans qui seront dressés par l'inspecteur de la Cité.

(2) La Cie de téléphone Bell donnera à la Cité, gratuitement, l'usage perpétuel d'un compartiment dans chacun des conduits qui seront installés en vertu de la permission accordée par les présentes, pour y placer les fils du service des alarmes d'incendie et du service de la patrouille de la police de ladite Cité.

(3) Les travaux se rattachant à l'établissement desdits conduits devront être exécutés à la satisfaction de l'inspecteur de la Cité et conformément aux devis qui auront été approuvés par ce dernier.

(4) Les excavations et le comblement de celles-ci se feront sous la surveillance de l'inspecteur de la Cité, et des tranchées, le macadam ou le pavage aux endroits où pour l'établissement desdits conduits seront réparés par la Cité de Montréal aux frais et dépens de la compagnie, et ladite compagnie, avant de commencer les travaux, devra déposer entre les mains du trésorier de la Ville un montant à être déterminé par l'inspecteur de la Ville, suffisant pour couvrir les frais desdites réparations. Toute balance de dépôt sera remise à la Cie de téléphone Bell, 12 mois après le parachèvement des réparations à la chaussée, sur certificat de l'inspecteur de la Ville à l'effet que ladite chaussée est en bon état.

(5) La compagnie sera responsable de tous accidents et dommages qui pourront être causés à la personne ou à la propriété, publique ou privée, à raison de la construction et de l'entretien desdits conduits, et défendra la Cité et la tiendra indemne contre toutes réclamations qui pourront être faites contre cette dernière, à raison de la construction et de l'entretien desdits conduits, mais la Cité sera seule responsable des dommages causés à la personne ou à la propriété par sa négligence ou la négligence de ses serviteurs ou employés relativement à tous travaux que la Cité doit faire en vertu de la clause précédente.

(6) La compagnie devra, immédiatement après l'installation desdits conduits, enlever tous ses poteaux dans les rues susmentionnées, sauf ceux absolument nécessaires pour les fins de distribution.

(7) Dans le cas où il s'élèverait quelque différend entre la Cité et ladite Compagnie quant à la question de savoir si celle-ci observe ou non les conditions ci-dessus stipulées, l'affaire sera soumise à la Commission des Chemins de fer du Canada, dont la décision sera finale et liera la compagnie et la Cité.

(8) Les comptes des frais d'établissement des conduits souterrains installés par la compagnie dans les rues de la Ville devront être tenus séparément des autres comptes de ladite Compagnie.

(9) Toutes les conditions ci-dessus s'appliqueront à la permission accordée par la Cité, le 14 juin courant, à la Cie de téléphone Bell d'établir des conduits dans certaines rues, savoir, les rues DeMontigny, Prince Arthur et Sherbrooke.

(10) Cette permission n'aura force et effet qu'après que la compagnie se sera engagée à se conformer aux conditions ci-dessus. (M. l'échevin M. Martin dissident).

Ajournement.

JULES CREPEAU,
Secrétaire.

to lay the proposed extension of their conduits on the streets above mentioned, in accordance with the regulations set forth in a report of this Special Committee, dated 9th June 1909, adopted by Council on the 14th June 1909, relating to extension of said Company's conduits on DeMontigny, Sherbrooke and Prince Arthur streets.

(2) A letter from said Bell Telephone Company confirming the statement made that said Company will pay for the services of Messrs. Leman, Ross & St. George for making a report to this Committee on the advisability of allowing said Bell Telephone Company to proceed with laying underground conduits in the above mentioned streets.

It was then,

Resolved: To recommend to Council that permission be granted to the Bell Telephone Co. to lay conduits in the streets above mentioned on the following conditions, which have been agreed upon by the said Company:

(1) The said conduits to be located in accordance with plans to be prepared by the City surveyor.

(2) The Bell Telephone Co. shall give to the City, free of charge the perpetual use of the duct in each of the conduits to be laid, in virtue of the permission hereby granted, for the carriage of the fire alarm and police patrol wires of the said City.

(3) The work of laying the said conduits shall be done to the satisfaction of the City surveyor, and in accordance with specifications to be approved by him.

(4) The cuts and back filling shall be done by the said Company under the supervision of the City surveyor and the repairs to roadway, macadam or paving over the cuts made by the Company in laying the said conduits, shall be done by the said City of Montreal at the expense of the Company, and the said Company shall before commencing said work, deposit in the hands of the City treasurer a sufficient amount, to be fixed by the City surveyor, to cover the cost of said repairs. Any balance of deposit will be remitted to the Bell Telephone Company 12 months after the completion of the repairs to roadway on a certificate of the City surveyor that the roadway is in good condition.

(5) The Company shall be responsible for all accidents and damages which may be caused to persons or property, private or public, owing to the construction and maintenance of the said conduits, and shall defend and keep the City of Montreal harmless against any claims which may be made against the latter owing to the construction and maintenance of the said conduits; but the City shall alone be responsible for any damage to persons or property caused by its negligence or the negligence of its servants or employees, in connection with any work to be done by the City under the provisions of the preceding paragraph. Should any changes in location of any existing pipes or sewers be rendered necessary by reason of said work the cost of such changes be borne by the Bell Telephone Company.

(6) The Company shall immediately after the installation of the said conduits remove all its poles from the above mentioned streets, except those absolutely necessary for distribution.

(7) In the event of any dispute arising between the said Company and the City as to compliance with terms and conditions hereinbefore set forth, the matter in question shall be submitted to the Board of Railway Commissioners of Canada, whose decision shall be final and binding upon the said Company and the City.

(8) The accounts of the cost of underground conduits laid by said Company in the streets of the City shall be kept separate from their other accounts.

(9) All the above conditions shall apply to the permission granted by the City on the 14th June instant to the Bell Telephone Company to lay conduits in certain streets, viz: DeMontigny, Prince-Arthur and Sherbrooke streets.

(10) This permission shall have force and effect only after the Company shall have agreed to comply with the above conditions.

(Ald. M. Martin dissenting).

Adjourned.

JULES CREPEAU,
Secretary.

COMMISSION DE LA VOIRIE

Compte rendu de l'assemblée du 23 juin

Sont présents: MM. les échevins Giroux, président, Bumbray, Duquette, Major, Gallery et Turner.

DELEGATION

1.—Une délégation de propriétaires se présente devant la Commission et demande la radiation des lignes homologuées de la rue Lasalle, à partir de l'avenue Mont-Royal jusqu'à la rue Gilford.

Soumis et lu à ce sujet, un rapport de l'inspecteur de la Ville recommandant que les lignes de ladite rue ne soient pas radiées,

Et un débat s'engageant, il est

Résolu: D'approuver le rapport de l'inspecteur de la Ville.

REQUETES, ETC.

2.—De la "Sicily Asphaltum Paving Co." déclarant qu'elle ne peut livrer les briques "Metropolitan" dans le délai spécifié dans la commande du 26 mai dernier, et offrant en retour de fournir des briques "Masillon."

Déposée aux archives.

3.—De M. J.-P. Ricard, comptable du clos de l'avenue de Lorimier déclarant que "l'International Gully Co." avait livré seulement cinq puisards sur les dix.

Déposée aux archives.

4.—Sur proposition de M. l'échevin Bumbray, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à donner à M. L. Renaud, une commande de 36 puisards "Renaud", à raison de \$25.00 chaque, à la condition que lesdits puisards soient livrés dans les cinq jours après la réception de ladite commande. La commande devant comprendre 12 puisards pour chaque division.

5.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant au trésorier de la Ville de rembourser à la "Iroquois Iron Works Co." son dépôt de \$1,500 effectué avec sa soumission pour l'installation et l'équipement d'une usine pour fabriquer l'asphalte au clos de la division Ouest.

6.—De M. J. Charlebois, demandant de lui faire une avance d'un montant de \$400 en acompte pour la préparation des plans des quartiers Mont-Royal, Laurier et de Lorimier, suivant sa lettre du 17 mai dernier.

Sur proposition de M. l'échevin Gallery, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à avancer à M. J. Charlebois, la somme de \$200 pour les fins ci-haut mentionnées. (M. le président dissident.)

7.—De la "Clinton Fireproofing Company of Canada, Limited," demandant le remboursement de son dépôt de \$2,200 effectué avec sa soumission pour la construction d'un égout dans la Deuxième avenue.

Déposée sur le bureau, attendu que la question est devant le Conseil Municipal.

8.—De la Compagnie du Pacifique Canadien, demandant la permission d'établir une voie d'embranchement, à travers la rue Richelieu, afin de relier sa ligne à la manufacture de MM. J. Eveleigh & Co.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville pour un rapport.

9.—De M. C.-A. McDonnell, curateur à la faillite "Powell Paving Co." demandant le remboursement du dépôt de \$100 effectué par ladite compagnie, avec sa soumission du 7 mars 1907.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville pour un rapport.

10.—De la Commission d'Hygiène et de Statistique demandant à la Commission de la Voirie:

(1.) De faire construire un trottoir dans la rue Lasalle, vis-à-vis l'école St-Stanislas;

(2.) De faire construire un trottoir en face du No 525 de la rue Fulford;

(3.) De faire réparer la chaussée de la rue Panet près de l'école de la rue Panet.

(4.) De faire construire un trottoir en face du bain Lévesque;

ROAD COMMITTEE

Report of meeting held the 23rd of June.

Present: Ald. Giroux, chairman, Bumbray, Duquette, Major, Gallery and Turner.

DELEGATION.

1.—A delegation of proprietors appeared before the Committee and asked that the homologated lines on Lasalle street, from Mount-Royal avenue to Gilford street, be erased.

In this connection, submitted and read a report from the City Surveyor recommending that the lines of said street be not erased,

And a debate arising, it was

Resolved: To concur in the City Surveyor's report.

PETITIONS, ETC.

2.—From the Sicily Asphaltum Paving Co., stating that they cannot deliver the Metropolitan bricks, within the delay specified in the order of the 26th of May last, and offering instead to supply "Massillon" bricks.

Filed of record.

3.—From Mr. J. P. Ricard, accountant of the de Lorimier avenue yard, stating that the International Gully Co. had delivered only five gullies on the ten ordered.

Filed of record.

4.—On motion of Ald. Bumbray, it was

Resolved: That the City Surveyor be authorized to order from Mr. L. Renaud 36 "Renaud" gullies, at \$25.00 each, provided the said gullies are delivered within five days from the reception of said order. The order to comprise 12 gullies for each division.

5.—That a report be made to Council recommending to the City Treasurer to remit to the Iroquois Iron Works Co., their deposit of \$1,500 made with their tender for the installation and equipment of the asphalt plant at the western division yard.

6.—From Mr. J. Charlebois, asking for an advance of \$400 in account for the preparing of the plans for Mount-Royal, Laurier and de Lorimier wards, according to his letter dated May the 17th ultimo.

On motion of Ald. Gallery, it was

Resolved: That the City Surveyor be authorized to advance Mr. J. Charlebois the sum of \$200 for the above mentioned purposes (the chairman dissenting.)

7.—From the Clinton Fireproofing Company of Canada, Limited, asking that its deposit of \$2,200 made with its tender for the construction of a sewer in the Second avenue be refunded.

Laid on the table, as the matter is now before the City Council.

8.—From the Canadian Pacific Ry. Co., for permission to lay a spur line across Richelieu street, so as to connect its line with the manufacture of Messrs. J. Eveleigh & Co.

Referred to the City Surveyor for a report.

9.—From Mr. C. A. McDonnell, curator to the Powell Paving Co.'s estate, asking that they be refunded the deposit of \$100 made by said company in connection with its tender, on the 7th of March 1907.

Referred to the City Surveyor for a report.

10.—From the Hygiene and Statistics Committee, asking the Road Committee.

(1.) To lay a sidewalk on Lasalle street, opposite St. Stanislas school.

(2.) To lay a sidewalk in front of No. 525 Fulford St.

(3.) To have the Panet street roadway repaired, next to the school on Panet street.

(4.) To lay a sidewalk in front of Lévesque bath.

(5.) De ne plus déposer des déchets sur le lot entre la rue Sherbrooke et l'avenue Atwater, en face de l'Institution de la Congrégation Notre-Dame.

Renvoyées à l'inspecteur de la Ville pour rapports.

11.—De la Commission des Parcs et Traverses demandant de faire faire certains travaux par M. S. Howard, sous-inspecteur de la ville.

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié d'informer la Commission des Parcs et Traverses que M. Howard est trop occupé actuellement aux travaux de la Voirie.

12.—De la "Montreal Land & Improvement Co." offrant de céder à la Ville, gratuitement et sans condition, la partie de la rue Nicolet, située entre la rue Notre-Dame et la rue Ontario.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville pour un rapport et un plan.

13.—De la "Montreal Street Railway Co." au sujet du déplacement des doubles voies de la rue Guy.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville.

14.—De la Compagnie du Grand Tronc, au sujet de l'érection et de l'entretien des barrières à St-Henri.

Question différée, vu l'absence de M. l'échevin David.

15.—Sur proposition de M. l'échevin Duquette, il est *Résolu:* Que l'inspecteur de la Ville soit prié de préparer un estimé du coût du macadamisage de la rue St-Denis, à partir de la rue de Fleurimont jusqu'à la rue St-Zotique.

RAPPORTS.

16.—De l'inspecteur de la Ville au sujet du coût du nivellement de la rue Aylwin, entre Sherbrooke et Aylwin.

Question différée, attendu que l'on doit construire un égout dans cette partie de la rue Aylwin.

17.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant la construction d'un égout dans la rue Aylwin, à partir de la rue Sherbrooke jusqu'à la rue Nolan.

18.—De l'inspecteur de la Ville au sujet de l'invalidité de deux vieux employés au service de la Voirie.

Question renvoyée à M. le président et à l'inspecteur de la Ville.

19.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit de \$4,847 soit voté pour l'administration des différents services du département de la Voirie du quartier de Lorimier jusqu'à la fin de l'année.

20.—De l'inspecteur de la Ville recommandant d'accepter l'offre de la "Thos. Davidson Mfg Co. Ltd.", à l'effet de fournir des enseignes défendant de cracher sur les trottoirs, etc., à raison de \$1.25 chaque.

Résolu: D'accepter ladite offre.

21.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant d'inscrire et de décrire dans le registre des rues, la rue St-André, à partir de la rue Beaubien en allant vers le Sud jusqu'au lot du cadastre No 489-47a du quartier St-Denis, comme rue publique conformément à l'article 410 de la charte de la Ville.

22.—De l'inspecteur de la Ville au sujet du protêt de M. A. Valiquette relativement au mauvais état de la chaussée de la rue Sherbrooke dû à la construction de l'égout auxiliaire de la rue Sherbrooke.

Déposé aux archives.

23.—A la demande de M. l'échevin Bumbray, il est *Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant de substituer le côté Est au côté Ouest pour la construction d'un trottoir permanent sur la rue St-Germain, à partir de la rue Ontario jusqu'à la rue Duquette.

24.—De l'inspecteur de la Ville, à l'effet d'inscrire et de décrire comme rue publique, le lot du cadastre No 1382 du quartier Ste-Marie, faisant partie de la rue Dufresne.

Renvoyée au Département en Loi pour son opinion.

25.—De l'inspecteur de la Ville au sujet du remboursement du dépôt de M. L. Giguère, relativement à la construction d'un égout dans la Première avenue.

Question différée.

26.—De l'inspecteur de la Ville recommandant d'accepter les plans de la succession John Greaves pour l'ouverture de certaines rues.

Question différée à la demande de M. l'échevin Gallery.

(5.) Not to lay any more garbage on the lot between Sherbrooke street and Atwater avenue, in front of the Congregation of Notre-Dame institution.

Referred to the City Surveyor for reports.

11.—From the Parks and Ferries Committee asking Mr. S. Howard, deputy City Surveyor to do certain works.

Resolved: That the City Surveyor be requested to inform the Parks and Ferries Committee that Mr. Howard is too busied presently on the works of the Road Department.

12.—From the Montreal Land & Improvement Co., offering to cede to the City, gratuitously and without condition, that part of Nicolet street, between Notre-Dame and Ontario streets.

Referred to the City Surveyor for a report and plan.

13.—From the Montreal Street Ry. Co., anent the displacing of their double tracks on Guy street.

Referred to the City Surveyor.

14.—From the Grand Trunk Ry. Co., anent the erection and maintenance of gates at St. Henry.

Consideration deferred owing to the absence of Ald. David.

15.—On motion of Ald. Duquette, it was

Resolved: That the City Surveyor be requested to prepare an estimate on the cost of macadamizing St. Denis street, from de Fleurimont to St. Zotique street.

REPORTS.

16.—From the City Surveyor anent the cost of grading Aylwin street, between Sherbrooke and Aylwin streets.

Consideration deferred, whereas a sewer is to be laid in that part of Aylwin street.

17.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending that a sewer be laid in Aylwin street, from Sherbrooke to Nolan street.

18.—From the City Surveyor anent the disablement of two old employees of the Road Department.

Referred to the chairman and to the City Surveyor.

19.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending that an appropriation of \$4,847 be voted for the administration of the different services of the Road Department of de Lorimier ward until the end of the year.

20.—From the City Surveyor recommending that the offer made by the Thos. Davidson Mfg. Co. Ltd., for the supply of signs forbidding to spit on sidewalks, etc., at \$1.25 each be accepted.

Resolved: To accept said offer.

21.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending that St. André street, from Beaubien street southwards to cadastral lot No. 489-47a, St. Denis ward, be inscribed and described as a public street in accordance with article 410 of the City charter.

22.—From the City Surveyor anent the protest of Mr. A. Valiquette, anent the bad state of the Sherbrooke street relieving sewer.

Filed of record.

23.—At the request of Ald. Bumbray, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that the East side be substituted for the west side for the laying of a permanent sidewalk on St. Germain street, from Ontario to Duquette street.

24.—From the City Surveyor, to inscribe and describe in the street register as a public street, cadastral lot No. 1382 St. Mary's ward, being part of Dufresne street.

Referred to the Law Department for their opinion.

25.—From the City Surveyor anent the refunding of the deposit made by Mr. L. Giguère, in connection with the laying of a sewer in the First avenue.

Consideration deferred.

26.—From the City Surveyor recommending that the plans of the John Greaves estate for the opening of certain streets, be accepted.

Consideration deferred at the request of Ald. Gallery.

27.—De l'inspecteur de la Ville au sujet de l'offre de la succession Jos. Brunet de céder à la Ville, certaines parties des rues Gain, Dorion et Cazeau.

Question différée.

28.—De l'inspecteur de la Ville refusant d'accorder la permission à MM. J. Eveleigh & Co. Ltd., d'établir une voie d'embranchement à travers la rue Richelieu.

Déposé aux archives.

29.—De l'inspecteur de la Ville, à l'effet d'inscrire et de décrire le chemin de la côté St-Laurent ainsi que le chemin de la côté St-Michel comme rues publiques.

Question différée.

30.—*Résolu*: De présenter au Conseil un rapport recommandant d'inscrire et de décrire dans le registre des rues, la rue Frontenac, à partir de la rue Ontario jusqu'à une distance de 150 pieds au Nord de la rue Hochelaga, comme rue publique, conformément à l'article 410 de la charte de la Ville.

31.—De l'inspecteur de la Ville déclarant qu'il est nécessaire de construire un égout dans la rue St-Etienne avant de procéder au pavage de ladite rue.

Déposé aux archives.

32.—*Résolu*: De présenter au Conseil un rapport recommandant d'accorder à la "Paterson Manufacturing Co. Ltd" la permission de placer des tuyaux au-dessus de la rue des Carrières, afin de pomper le goudron de sa nouvelle usine, aux ateliers situés de l'autre côté de ladite rue des Carrières, suivant les plans soumis, conformément aux dispositions du règlement No 362.

33.—*Résolu*: De présenter au Conseil un rapport recommandant d'accorder à la Compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc la permission d'établir une voie d'embranchement, à partir de sa ligne principale, sur la rue des Communes jusqu'à la propriété de la "Montreal Terminal Warehouse Company," située sur ladite rue des Communes, aux conditions suivantes:

1.—Ladite voie d'embranchement devra être construite sous la surveillance et à la satisfaction de l'inspecteur de la Ville et conformément au plan soumis.

2.—Ladite compagnie devra paver en blocs de granit, à ses propres dépens, l'espace entre les rails et 18 pouces de chaque côté de la voie, et maintenir le dit pavage en bon état de réparation à la satisfaction de l'inspecteur de la Ville jusqu'à ce que ladite voie d'embranchement soit enlevée, après quoi, la chaussée de ladite rue devra être laissée en bon état, à la satisfaction de l'inspecteur de la Ville.

3.—Ladite compagnie devra mettre un gardien pour avertir le public de l'approche des trains sur ladite voie d'embranchement qui ne sera utilisée qu'entre 6 heures p.m. et 7 heures a.m., et, de plus, aucun wagon ne devra stationner sur ladite voie d'embranchement plus de cinq minutes en aucun temps.

4.—Ladite compagnie sera responsable de tous dommages qui seront causés à la personne ou à la propriété, à raison de la construction, de l'entretien, de la réparation ou de l'exploitation de ladite voie d'embranchement. La compagnie sera tenue d'indemniser et de tenir indemne la Cité contre toute poursuite intentée, tout jugement rendu ou toute réclamation reconnue comme bien fondée contre la Ville, y compris les frais, pour les raisons ci-dessus mentionnées.

5.—La présente permission est accordée temporairement et ladite voie d'embranchement devra être enlevée aux frais de ladite compagnie lorsque le Conseil Municipal jugera à propos d'en ordonner l'enlèvement, en donnant à la compagnie un avis de 30 jours à cet effet.

Et, de plus, qu'un acte notarié soit préparé en conséquence et que Son Honneur le Maire et le greffier de la Ville soient autorisés à le signer au nom de la Ville.

34.—*Résolu*: De présenter au Conseil un rapport recommandant d'adjuger à MM. Hyde & Webster, la fourniture des pavés artificiels, conformément au cahier des charges, aux termes et conditions de la formule de soumission, savoir:

Briques "Metropolitan" 8 1-2" x 3 1-2" x 4" de hauteur, le 1000, \$45.50.

La Ville ne sera tenue de donner aucune commande, et, partant, de faire aucune dépense pour les fins ci-mentionnées, à moins que des crédits pour ces fins n'aient été votés, sur un rapport de la Commission des Finances, le

27.—From the City Surveyor anent the offer made by the Jos. Brunet estate, to cede to the City, certain parts of Gain, Dorion and Cazeau streets.

Consideration deferred.

28.—From the City Surveyor declining to grant Messrs. J. Eveleigh & Co., Ltd, permission to lay a siding across Richelieu street.

Filed of record.

29.—From the City Surveyor to inscribe and describe as public streets Côte St. Laurent road and Côte St. Michel road.

Consideration deferred.

30.—*Resolved*: That a report be made to Council asking that Frontenac street, from Ontario street to a distance of 150 feet north of Hochelaga street be inscribed and described as a public street in the street register, in accordance with article 410 of the City charter.

31.—From the City Surveyor stating it is necessary to lay a sewer in St. Etienne street before proceeding with the paving of said street.

Filed of record.

32.—*Resolved*: That a report be made to Council recommending that the Paterson Manufacturing Co. Ltd., be granted permission to place pipes over Carrières street, in order to pump coal tar from its new plant, at the shops on the other side of said Carrières street, according to the plans submitted, according to the provisions of by-law No. 362.

33.—*Resolved*: That a report be made to Council recommending, that the Grand Trunk Ry. Co. be granted permission to establish a siding, from the Company's main line, on Common street into the premises of the Montreal Terminal Warehouse Company, on said street, on the following conditions:

1.—The said siding to be constructed under the supervision of and to the satisfaction of the City Surveyor and also in conformity with the plan hereunto annexed.

2.—The Grand Trunk Railway Company shall pave the roadway between the rails and 18 inches on each side with granite blocks, and keep said paving in good repair to the satisfaction of the City Surveyor, until said siding be removed, when said street shall be left in good order to the satisfaction of the City Surveyor.

3.—The Grand Trunk Railway Company shall station a watchman to warn the public of the approach of cars towards the said crossing which shall only be used between the hours of 6 p.m. and 7 o'clock a.m., and moreover, no cars shall be allowed to remain on said siding longer than 5 minutes at a time.

4.—The said Grand Trunk Railway Company shall be liable for all damages which may be occasioned to any person or property by reason of the construction, maintenance repair or use of the said track or siding and shall be held to indemnify and hold harmless the City against any suit instituted, judgment rendered or claim recognized as well founded against the City, including costs for the reasons above mentioned.

5.—The present permission is granted temporarily and the said track shall be removed at the expense of the said Grand Trunk Railway Company whenever the City Council may deem it advisable to order its removal by giving a 30 days' notice to that effect to the said Company.

And, furthermore, that a notarial deed be prepared accordingly and that His Worship the Mayor and the City Clerk be authorized to sign the same on behalf of the City.

34.—*Resolved*: That a report be made to Council recommending that the contract for the supply of artificial pavings be awarded to Messrs. Hyde & Webster, in accordance with specifications, terms and conditions and form of tender, to wit:

Metropolitan bricks 8 1-2" x 3 1-2" x 4" high, per 1000, \$45.50.

The City shall not be bound to give any order nor to make any expenditure for the above mentioned purposes, unless appropriations for same are voted, on a report of the Finance Committee, the whole in accordance with the provisions of article 333 of the act 62 Vict., chap. 58, as modified by the subsequent statutes amending the City

tout conformément aux dispositions de l'article 333 de la loi 62 Vict., chap. 58, tel que modifié par les statuts subséquents amendant la charte de la Ville. Et, de plus, qu'un contrat notarié soit préparé en conséquence, et que Son Honneur le Maire et le greffier de la Ville soient autorisés à le signer au nom de la Ville.

Adjournement.

RAOUL BOLTE,
Secrétaire.

COMMISSION DE POLICE

Compte rendu de l'assemblée du 23 juin

Sont présents: MM. les échevins Proulx, président, Roy, Couture, Gadbois, Marin et Carter.

Avant d'adopter le procès-verbal de la dernière assemblée,

Sur proposition de M. le président, il est

Résolu: Attendu que le procès-verbal ne contient pas les remarques formulées par M. l'échevin Carter, à l'effet que certains constables s'étaient parjurés en rendant témoignage à l'enquête tenue sur la plainte des étudiants de l'Université McGill contre la Police;

Que ledit procès-verbal ne soit pas adopté maintenant, mais qu'il soit corrigé et signé à la prochaine assemblée.

1.—Les soumissions pour la fourniture du charbon et du bois sont alors ouvertes par le greffier de la Ville en présence des intéressés.

Résolu: Que le contrat pour la fourniture du charbon soit divisée également entre les soumissionnaires suivants:

Andrew Baile; The Merchants Coal Co.; J.-O. Labrecque & Cie.; The Lackawanna Coal Co.; E. Lemire; E. Rivet; E. Desrochers, et que soient remis leurs dépôts à chacun des autres soumissionnaires.

2.—Une délégation de la Commission des Incendies, composée de MM. les échevins Yates, Larivière, Nault et N. Lapointe, se présente devant la Commission et insiste sur la nécessité de construire un poste de police et une caserne de pompiers combinés, dans le quartier Mont-Royal.

La Commission délibère et, sur proposition de M. l'échevin Carter, il est

Résolu: Que le principe de construire un poste de police et une caserne de pompiers combinés a été unanimement adopté à une réunion conjointe des Commissions de Police et des Incendies.

Sur proposition de M. l'échevin Proulx, il est

Résolu: Qu'une sous-commission de cette Commission, composée de lui-même, de MM. les échevins Carter et Couture fasse partie de la sous-commission des Incendies nommée dans cette affaire et que les deux sous-commissions étudient le choix du terrain, à la date qui sera fixée par les deux présidents.

Il est entendu que les échevins qui représentent ledit quartier seront invités à les accompagner.

3.—M. l'échevin Yates, le président de la Commission des Incendies et de l'Éclairage présente alors une délégation de la Ligue des Améliorations de la Cité de Montréal et de la "Children's Aid Society," composée du docteur Adami, de l'hon. juge Lafontaine et du docteur Le Sage et d'autres, lesquels insistent sur la nécessité de préparer un règlement, à l'effet de réglementer la présence des enfants dans les théâtres et autres places publiques.

Résolu: Que M. le président de cette Commission soit autorisé à donner l'avis de motion requis au Conseil à cet effet.

4.—Soumis et lue une requête de Dame Laura Clemmings, veuve du constable George Shea, demandant une subvention proportionnée à la perte résultant du décès de son mari, mort dans l'exercice de son devoir comme constable.

Déposée sur le bureau jusqu'à la prochaine assemblée, pour plus amples renseignements.

5.—Soumise et lue une lettre de MM. Archer, Perron & Cie, avocats, demandant à la Commission d'indiquer un

charter; and, furthermore, that a contract be prepared accordingly when the Road Committee shall order same.

And, furthermore, that a notarial contract be prepared accordingly, and that His Worship the Mayor and the City Clerk be authorized to sign the same on behalf of the City.

Adjourned.

RAOUL BOLTE,
Secretary.

POLICE COMMITTEE

Report of meeting held on the 23rd June.

Present: Ald. Proulx, chairman, Roy, Couture, Gadbois, Marin and Carter.

Before adopting the minutes of the last meeting,

On motion of the chairman, it was

Resolved: Whereas the said minutes do not mention the remarks made by Ald. Carter to the effect that certain policemen had perjured themselves when giving their evidence at the investigation into the complaint of the McGill university students against the police,

That said minutes be not now adopted, but corrected and signed at the next meeting.

1.—Tenders for coal and wood were then opened by the City Clerk in presence of the interested parties, and it was

Resolved: That the contract for the supply of wood be awarded to Mr. E. Lemire, he being the lowest tenderer.

Resolved: That the contract for the supply of coal be equally divided between the following tenderers:

Andrew Baile; The Merchants Coal Co.; J. O. Labrecque & Co.; The Lackawanna Coal Co.; E. Lemire; E. Rivet; E. Desrochers, and that the deposits be refunded to the unsuccessful tenderers.

2.—A delegation of the Fire Committee consisting of Ald. Yates, Larivière, Nault and N. Lapointe appeared before this Committee and urged the necessity of building a combined police and fire station in Mount-Royal ward.

The Committee deliberated, and on motion of Ald. Carter, it was

Resolved: That at a joint meeting of the Police and Fire Committees, the principle of having the police and fire station in one building is unanimously adopted.

On motion of Ald. Proulx, it was

Resolved: That a sub-committee of this committee, composed of himself, Ald. Carter and Couture, join the fire sub-committee appointed in this matter and that both sub-committees examine the location of the ground, on the date to be fixed by both chairmen.

It is understood that the aldermen representing said ward are to be invited to accompany them.

3.—Ald. Yates, chairman of the Fire and Light Committee then introduced a deputation of the City Improvement League of Montreal and of the Children's Aid Society, consisting of Dr. Adami, Mr. Justice Lafontaine and Dr. LeSage, and others, who urged the necessity of preparing a by-law regulating the presence of children at theatres and other public places.

Resolved: That the chairman of this Committee be authorized to give the necessary notice of motion to the City Council to this effect.

4.—Submitted and read a petition from Mrs. Laura Clemmings, widow of the late constable George Shea, praying that she be granted a gratuity proportionate to the loss sustained by her through the death of her late husband while performing his duty as a constable.

Laid on the table until next meeting for further information.

5.—Submitted and read a letter from Messrs Archer, Perron & Co., advocates, asking this Committee to indi-

poste de cochers où les taxi-autos de la "Berna Motors and taxicabs Co. Ltd., pourraient stationner.

Soumise une requête des cochers de Montréal s'opposant à l'octroi de licences à certaines compagnies d'automobiles.

Les deux lettres sont déposées sur le bureau jusqu'à la prochaine assemblée.

6.—Soumise et lue une lettre de M. J.-A.-A. Bélanger, un des membres de ce département, depuis l'annexion de de Lorimier, demandant un congé de six mois pour cause de mauvaise santé.

Déposée sur le bureau pour le moment.

7.—Le surintendant de Police soumet les lettres suivantes:

(a) A l'effet d'incorporer "The Fairmount Amateur Athletic Association."

Résolu: De présenter au Conseil un rapport en conséquence.

(b) A l'effet d'établir une fourrière chez M. Pierre Beaulieu, No 307 rue Masson, Rosemont. Accordée.

(c) Informant la Commission que MM. Trudel & Graham, R. Charlebois, C.-E. Lamoureux et Nugent & Hoobin ont exécuté leurs contrats respectifs, et demandant que leurs dépôts leur soient remis.

Résolu: En conséquence.

(d) A l'effet d'acheter un terrain dans le quartier Mont-Royal pour y construire un poste de Police.

(e) Informant la Commission de la démission du capitaine de Police E. Dubois et demandant de le remplacer par le lieutenant Ls. Poulin.

Résolu: D'accepter la démission du capitaine Dubois et de remettre la nomination de son successeur à la prochaine assemblée.

(f) Informant la Commission du décès du capitaine F. Loye.

(g) Informant la Commission du transfèrement du lieutenant Brodeur au poste central et de son droit à une augmentation de salaire de \$100 par année.

Résolu: De notifier le contrôleur et auditeur de la Ville en conséquence.

(h) De payer à M. Jos.-Art. Godin, ses honoraires comme architecte du poste No 12 et du poste de patrouille No 5.

Résolu: D'acquiescer à cette demande quant au poste No 12, et de présenter au Conseil un rapport demandant que soit payé à M. Godin un montant de \$109.00 pour ses honoraires comme architecte du poste de patrouille No 5.

(i) De présenter au Conseil un rapport à l'effet d'autoriser le trésorier de la Ville à remettre \$82.00 à ce département pour réparer la fourrière des chiens au poste de police No 4.

(j) Soumise une lettre du capitaine de police Bériau demandant un congé de trois mois pour cause de mauvaise santé et recommandant de lui accorder ce congé.

Résolu: Que cette Commission souscrive à cette recommandation pour un mois seulement.

(k) Soumettant la liste des officiers de police et des constables accrue par l'annexion du quartier de Lorimier, et demandant que les officiers suivants soient nommés membres du corps de police de Montréal avec les rang et titre suivants:

J.-A.-A. Bélanger, capitaine.

M. Tremblay, lieutenant.

M. Marcoux, sergent.

Soumettant aussi un état estimatif supplémentaire pour l'entretien de postes, d'uniformes et de salaires desdits officiers et constables dudit quartier, ledit état s'élevant à \$7,065.74.

Résolu: Que ladite liste soit approuvée et adoptée et que rapport soit présenté au Conseil demandant le crédit ci-dessus mentionné.

(1) Informant la Commission de la convention des "Canadian Chiefs of Police" qui aura lieu à Niagara, les 28 et 29 juillet prochain, et demandant à cette Commission d'accorder un certain montant pour payer les dépenses d'une délégation composée de lui-même, et de l'inspecteur Lamouche, ce dernier étant membre du bureau des directeurs de ladite Association.

La Commission délibère et,

cate the cabstands where the taxicabs of the Berna Motors and Taxicabs Co. Ltd., could be stationed.

Submitted a petition from the Hackmen of Montreal against the granting of licenses to a certain automobile Co.

Both letters were laid on the table, until the next meeting.

6.—Submitted and read a letter from Mr. J. A. A. Bélanger, a member of this department since the annexation of de Lorimier asking to be granted six months leave of absence, on account of ill health.

Laid on the table for the present.

7.—The following letters from the Superintendent of Police were submitted:

(a) To incorporate "The Fairmount Amateur Athletic Association"

Resolved: That a report be made to the City Council accordingly.

(b) To establish a public pound at Mr. Pierre Beaulieu's place, No. 307 Masson street, Rosemont.

Granted.

(c) Informing the Committee that Messrs. Trudel & Graham, R. Charlebois, C. E. Lamoureux and Nugent & Hoobin have fulfilled their respective contracts, and asking that they be refunded their deposit.

Resolved: Accordingly.

(d) To purchase a lot of land in Mount Royal ward for a police station.

(e) Informing the Committee of the resignation of police captain E. Dubois and recommending that lieutenant Ls. Poulin be appointed to replace him.

Resolved: That Capt. Dubois' resignation be accepted and that the appointment of his successor be deferred until the next meeting.

(f) Apprising the Committee of capt. F. Loye's death.

(g) Informing committee of Lieut. Brodeurs' transfer to the central station and to his right to an increase of \$100.00 per year.

Resolved: To notify the City Comptroller and auditor accordingly.

(h) To pay to Mr. Jos. Art. Godin, his fees as architect of No. 12 police station and No. 5 patrol station.

Resolved: To accede to said request as regards No. 12 station and that a report be made to the City Council, asking that the sum of \$109.00 be granted to pay Mr. Godin his fees as architect of No. 5 patrol station.

(i) That a report be made to the City Council to authorize the City Treasurer to remit \$82.00 to this department to be used for repairs to the dog pound at No. 4 police station.

(j) Submitting a letter from police captain Bériau, asking for three months leave of absence on account of ill health and recommending that the same be granted to him.

Resolved: That this Committee concur in said recommendation for a month only.

(k) Submitting the list of police officers and constables added by the annexation of de Lorimier ward and asking that the following be appointed members of the Montreal police force with rank and title as follows:

J. A. A. Bélanger, captain.

M. Tremblay, lieutenant.

M. Marcoux, sergeant.

Submitting also, supplementary estimates for maintenance of stations, uniforms and salaries for said men in said ward amounting to \$7,065.74.

Resolved: That the same be approved and adopted, and that a report be made to the City Council for the amount above mentioned.

(1) Apprising the Committee of the convention of the Canadian Chiefs of Police to be held at Niagara on the 28th and 29th July next and asking this Committee to grant a certain amount to defray the expenses of a delegation composed of himself and inspector Lamouche, the latter, a member of the Board of Directors of said association.

The Committee deliberated and

Sur proposition de M. l'échevin Gadbois, il est
Résolu: D'accorder un montant de \$150.00 à cette fin, ledit montant devant être pris à même le contingent et que le grade de l'inspecteur Lamouche soit mentionné dans le rapport à présenter au Conseil.

8.—Soumise et lue une résolution de la Commission d'Hygiène et de Statistiques priant la police de mettre en force le règlement concernant le transport de la viande dans la Ville et de voir à ce que les voitures transportant cette viande soient couvertes.

Renvoyée au surintendant de Police.

9.—Soumise et lue une lettre de M. T. A. Gauthier, commis en chef de la Cour du Recorder recommandant que la requête de M. H. Bolduc, son assistant, demandant un mois de congé pour cause de maladie lui soit accordée.

Résolu: En conséquence.

10.—Soumise et lue une lettre du Révd. W. R. Young, B.A.D.D., Ministre de l'église Méthodiste St. James, attirant l'attention de cette Commission sur le fait que, dimanche le 30 mai, un grand nombre d'ouvriers ont travaillé toute la journée aux fondations d'un nouvel édifice qu'on est à ériger vis-à-vis ladite église.

Renvoyée à M. F.-X. Perras, avocat, avec prière de faire rapport.

11.—Soumise une lettre du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, demandant d'établir un nouveau tarif pour le transport des marchandises.

Renvoyée au greffier de la Ville et à M. Bienvenu.

12.—Soumise et lue une lettre de l'ex-constable O. Deschamps demandant sa réintégration dans le corps de Police.

Le surintendant de Police déclare que ledit Deschamps et l'ex-constable Stewart qui fait la même demande, bien que tous deux dépassent un peu les limites de l'âge fixé ont bien rempli leurs devoirs, et il recommande leur nomination.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport demandant de suspendre les règles du Manuel de Police en leur faveur.

13.—La question de la nomination d'un instructeur de gymnastique au gymnase de la Police est alors soulevée par M. l'échevin Gadbois, et il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport demandant un crédit de \$375 pour payer les services de cet instructeur, à compter du 1er juillet au 1er janvier prochain.

14.—M. L. G. A. Cressé, C.R., se présente devant la Commission et demande de défendre aux commerçants de fruits d'offrir leurs marchandises en criant, et particulièrement, sur la rue Saint-Hubert, entre les rues Sainte-Catherine et Ontario.

Renvoyée au surintendant de Police avec instruction d'agir en conséquence.

Ajournement.

JOHN-J. BARRY,
 Secrétaire.

COMMISSION DES MARCHES

Compte rendu de l'assemblée du 23 juin

Sont présents: MM. les échevins Lamoureux, président, intérimaire, Nault, N. Lapointe et Larivière.

1.—Soumise et lue une lettre de Mme Virginie Charbonneau, demandant à louer l'étal No 5 (comptoir) situé à l'intérieur de l'extrémité Est du marché Bonsecours, rue St-Paul, aux conditions ordinaires.

Résolu: De louer à Mme Charbonneau, l'étal en question aux conditions spécifiées.

2.—Soumise et lue l'opinion des avocats de la Ville, remis à la demande de M. S. Rosenbloom, pour permettre d'occuper une partie de l'étal de M. A. Brière, locataire du marché St-Laurent, déclarant que d'après la clause No 1 du bail et de la section 33 du règlement des marchés No 296, la Ville ne peut pas permettre qu'un étal soit occupé par une personne autre que le locataire lui-même.

Résolu: Que cette opinion soit reçue et approuvée.

On motion of Ald. Gadbois, it was

Resolved: That the sum of \$150.00 for said purpose, be granted, the same to be charged against the appropriation for "contingents" and that the status of inspector Lamouche in said association be mentioned in the report to Council.

8.—Submitted and read a resolution from the Hygiene and Statistics Committee requesting the police to enforce the by-law concerning the carting of meat through the City, and to see that the waggons carrying same are covered.

Referred to the Superintendent of Police.

9.—Submitted and read a letter from Mr. T. A. Gauthier, head clerk of the Recorder's Court, recommending that the request of Mr. H. Bolduc, assistant head clerk of the Recorder's Court for one month's leave of absence on account of ill health be granted.

Resolved: Accordingly.

10.—Submitted and read a letter from the Rev. W. R. Young, B.A.D.D., Pastor of St. James Methodist Church, calling the attention of this Committee to the fact that on Sunday May 30th, a large number of men were kept at work all the day long upon the foundation of a new building which is being erected opposite St. James Methodist Church.

Referred to Mr. F. X. Perras, advocate, for a report.

11.—Submitted a letter from the Trades and Labor Council of Montreal asking that a new tariff for cartage be established.

Referred to the City Clerk and Mr. Bienvenu.

12.—Submitted and read a letter from ex-constable O. Deschamps asking to be reinstated into the police force.

The superintendent of Police stated that said Deschamps and ex-constable Stewart who is also requesting the same, though both are a little overaged, have done good service and recommended their appointment.

Resolved: That a report be made to the City Council, asking that the rules of the Police Manual be suspended to meet their case.

13.—The question of appointing an instructor of gymnastic at the Police Gymnasium was then raised by Ald. Gadbois, and it was

Resolved: That a report be made to the City Council, asking for a grant of \$375.00 to pay the services of said instructor from the 1st July to the 1st January next.

14.—Mr. L. G. A. Cressé, K.C., appeared before the Committee and asked that fruit vendors be forbidden to shout their wares, specially on St. Hubert street, between Ste. Catherine and Ontario streets.

Referred to the Superintendent of Police with instructions to act accordingly.

Adjourned.

JOHN J. BARRY,
 Secretary.

MARKET COMMITTEE

Report of meeting held the 23rd of June.

Present: Ald. Lamoureux, acting chairman, Nault, N. Lapointe and Larivière.

1.—Submitted and read a letter from Mrs. Virginie Charbonneau asking to rent stall No. 5 (counter) inside, at the east end of Bonsecours market, St. Paul street, on the ordinary conditions.

Resolved: To rent to Mrs. Charbonneau the stall in question on the conditions specified.

2.—Submitted and read the City Attorneys' opinion concerning the report of Mr. S. Rosenbloom for permission to occupy part of the stall of Mr. A. Brière, tenant at St. Lawrence market, stating that according to clause No. 1 of the lease and section 33 of the by-law No. 296 concerning markets, the City cannot allow a stall to be occupied by any other person, but by the tenant himself.

Resolved: That the said opinion be received and approved.

A ce sujet, est soumise et lue une requête signée par M. S. Rosenbloom et contresignée par M. A. Brière, locataire du marché St-Laurent, demandant de faire, à ses frais et dépens, une division dans l'étal dudit M. Brière pour y saigner des volailles pour les Juifs, moyennant un loyer hebdomadaire de \$2.00 payable à la Ville par ledit M. Rosenbloom et \$4.00 pour la partie occupée par ledit M. Brière.

Ledit M. Brière, locataire dudit marché consentant à ce que ces changements soient exécutés, après délibération, il est

Résolu: De référer de nouveau cette question aux avocats de la Ville, pour avoir leur opinion sur les offres faites dans ladite requête.

3.—Le surintendant fait rapport que les inspecteurs du gouvernement ont constaté que la balance au bureau de pesage Papineau est en mauvais état et qu'un avis a été donné de faire réparer cette balance sans délai, et qu'il a aussi donné ordre de fermer la balance du bureau de pesage Atwater, d'après un rapport du commis et de l'inspecteur des marchés pour la même cause.

A ce sujet, le surintendant soumet deux soumissions de la compagnie "The Canadian Fairbanks", demandant \$30 pour réparer la balance Atwater et \$29.50 pour réparer celle de la pesée Papineau.

Résolu: Qu'un rapport soit présenté à la Commission des Finances pour demander que ces montants soient immédiatement votés à cette Commission pour l'exécution des réparations nécessaires aux balances en question.

4.—Soumise et lue une lettre de M. Jos. Bourque pour une position dans ce département.

Déposée sur le bureau.

5.—La Commission prend en considération la question des réparations nécessaires au mur du côté Sud du marché St-Antoine.

A ce sujet est soumise et lue une lettre de M. L. R. Montbriant, architecte déclarant que, en compagnie de M. l'échevin Ward, il a examiné le mur en question et qu'ils en sont venus à la conclusion que ce mur peut être réparé temporairement sans le démolir, et que le coût approximatif des réparations en question s'élèvera à \$300 ou \$350 au plus.

Résolu: Que le surintendant soit autorisé à faire exécuter cet ouvrage à la journée par M. P. Brouillet, entrepreneur, sous la surveillance de l'architecte et du surintendant, le coût desdites réparations ne devant pas excéder \$350.00.

6.—La Commission prend en considération les soumissions pour la fourniture du charbon et du bois requis pour ce département dans les divers marchés et pesées, soit 105 tonnes de (stove) et 4 cordes de bois érable.

Résolu: Que le contrat soit également partagé entre les soumissionnaires suivants, savoir:

N. Lamarre & Cie	21	tonnes
J. E. Desrochers	21	"
J. Lefebvre & Cie	21	"
The Merchants Coal Co.	21	"
Ernest Lemire	21	"

Ernest Lemire 4 cordes de bois érable, et que les dépôts des autres soumissionnaires leur soient remboursés.

A journement.

A. LEBLANC,
Secrétaire.

COMMISSION D'HYGIENE ET DE STATISTIQUES

Compte rendu de l'assemblée tenue le 2 juillet

Sont présents: MM. les échevins Dagenais, président, N. Lapointe, L'Espérance, Marin et Prud'homme.

1.—*Résolu:* Que M. l'échevin L'Espérance, président de la Commission de l'Hôtel-de-Ville, soit prié de bien vouloir essayer d'obtenir pour le Département d'Hygiène, par l'entremise de sa commission, une pièce convenable dans l'Hôtel-de-Ville (la chambre maintenant occupée par le Quartier-Maître de la Police, à côté du département de l'inspection des aliments étant la plus désirable) pour y

In this connection, submitted and read a petition signed by Mr. S. Rosenbloom and countersigned by Mr. A. Brière tenant at St. Lawrence market asking permission to erect a partition in Mr. Brière's stall at his own cost, for the purpose of bleeding fowls for the Hebrew people, at a weekly rent of \$2 payable to the City by the said Mr. Rosenbloom and \$4 for the part occupied by the said Mr. Brière. The said Mr. Brière, tenant at said market agreeing to the said changes.

Resolved: That the matter be again referred to the City Attorneys for their opinion on the offers made in said petition.

3.—The superintendent reported that the government's inspectors had ascertained that the scale at the Papineau weigh-house was in bad order, and that a notice had been given to have said scale repaired without any further delay, and that he had also ordered to close the scale at Atwater weigh-house, according to a report of the clerk and of the inspector of Markets, for the same reason.

In this connection, the Superintendent submitted two tenders from the Canadian Fairbanks Co. offering to repair the Atwater scale for \$30, Papineau weigh-house for \$29.50.

Resolved: That a report be made to the Finance Committee, asking that said sums be immediately placed at this Committee's disposal for the necessary repairs to the scales in question.

4.—Submitted and read a letter from Mr. Jos. Bourque applying for a position in the department.

Laid on the table.

5.—The Committee considered the question of the repairs required to the wall on the south side of St. Antoine market.

In this connection, submitted and read a letter from Mr. L. R. Monbriant, architect, stating that, accompanied by Ald. Ward, he had examined the said wall and that they had come to the conclusion that the said wall could be repaired temporarily, without demolishing same, and that the said repairs would cost approximately not more than \$300 or \$350.

Resolved: That the superintendent be authorized to have said work done by day labor, by Mr. P. Brouillet, contractor, under the supervision of the architect and the superintendent, the cost of said repairs not to exceed \$350.

6.—The Committee considered the tenders for the supply of coal and wood required for this department in the various markets and weigh-houses, viz 105 tons of stove and 4 cords of maple wood.

Resolved: That the contract be equally divided between the following tenderers, to wit:

W. Lamarre & Co.	21	tons
J. E. Desrochers	21	"
J. Lefebvre & Co.	21	"
The Merchants Coal Co.	21	"
Ernest Lemire	21	"

Ernest Lemire 4 cords of maple wood, and that the deposits be refunded to the other tenderers.

Adjourned.

A. LEBLANC,
Secretary.

HYGIENE AND STATISTICS COMMITTEE

Report of meeting held the 2nd July.

Present: Ald. Dagenais, chairman, N. Lapointe, L'Espérance, Marin and Prud'homme.

1.—*Resolved:* That Ald. L'Espérance, chairman of the City Hall Committee, be requested to endeavour to obtain for the Health Department, through his Committee, a suitable room in the City Hall (that now occupied by the Quarter-Master of the Police next to the Food Inspection Department, being the most desirable one) for the installation of proper bacteriological and chemical laboratory.

faire l'installation des laboratoires de bactériologie et de chimie, en rapport avec les départements des maladies contagieuses et de l'inspection des aliments; et que l'échevin L'Espérance soit prié aussi d'inviter M. le Dr. Henri Saint-Georges à se présenter devant la Commission de l'Hôtel-de-Ville, et de lui permettre de donner des explications pour montrer que le local que l'on demande est nécessaire.

2.—M. l'échevin L'Espérance soumet deux lettres de la "Montreal Woman's Club" recommandant l'adoption de certains amendements aux sections du nouveau règlement d'hygiène relativement au pain et aux boulangeries; à l'emploi d'un désinfectant pour le nettoyage des crachoirs; à la falsification du pain; aux uniformes que doivent porter les boulangers; au nettoyage des voitures de boulangers; à la réglementation des places de cochers; à la nécessité d'urinoirs publics.

Résolu: Que ces documents soient référés au Médecin Officier de Santé.

3.—*Résolu:* Que la requête *re* fosses d'aisance, avenue DeLorimier, maintenant devant l'assemblée, soit référée à l'Ingénieur de la Ville.

4.—*Résolu:* Vu le rapport du Dr. McCarrey *re* le retard apporté par l'analyste de la Cité, M. le Dr. Hersey dans l'envoi de ses rapports d'analyses des échantillons transmis à lui par le Département de l'Inspection des aliments, ce dernier soit prié d'envoyer ses rapports pas plus tard que 48 heures après qu'il aura reçu les échantillons.

5.—*Résolu:* Que le rapport de l'avocat de la Cité, M. J.-L. Archambault, *re* procédures à prendre dans le cas de comestibles malsains trouvés dans la possession de MM. Au-grignon et Frères, soit reçu et adopté.

6.—Soumis la requête de MM. H.-A. Wilder & Cie pour permission d'ériger une écurie aux Nos 389 et 391 rue Bleury.

M. Harvey, avocat et M. Scanlan se présentent devant la Commission et opposent la requête.

Après discussion, il est

Résolu: Que, vu le rapport de l'Ingénieur Sanitaire déclarant que la compagnie Wilder s'était conformée aux exigences des règlements sanitaires de la Ville, rapport soit fait au Conseil recommandant d'accéder à la dite requête.

7.—*Résolu:* Que le Dr. Henri Saint-Georges soit payé au taux de \$75 par mois pour l'analyse de l'eau de la Cité, à compter de la date de l'adoption du rapport des Finances à ce sujet par le Conseil.

8.—*Résolu:* Que le Dr. Saint-Georges soit prié de s'arranger avec M. Janin, surintendant de l'Aqueduc, pour avoir les échantillons d'eau dont il a besoin.

9.—*Résolu:* Que les rapports du Dr. Saint-Georges *re* échantillons de crème à la glace soient reçus.

10.—*Résolu:* Que le rapport du Dr. Saint-Georges *re* les analyses des derniers échantillons de l'eau de la Ville, démontrant qu'ils ne contenaient pas de germes dangereux, soit reçu et adopté.

11.—*Résolu:* Vu la lettre de M. Hilder Daw, I.C., *re* épidémies de fièvre typhoïde pendant l'hiver, maintenant devant l'assemblée, ce monsieur soit prié d'assister à la prochaine séance de cette Commission.

12.—Soumis un rapport du Surintendant Durocher *re* l'achat de charbon et de formaline.

Résolu: Que l'étude de la question de l'achat du charbon soit différée, mais que M. Durocher soit autorisé à acheter la formaline requise aux conditions les plus favorables, après avoir obtenu des prix de différentes maisons et après avoir fait analyser les échantillons qui accompagneront les offres, pour s'assurer de leur qualité respective.

13.—*Résolu:* Vu les rapports de l'Ingénieur Sanitaire, maintenant devant la Commission, des rapports soient faits au Conseil recommandant de faire construire des égouts publics dans les rues suivantes, dans l'intérêt de la santé publique et conformément aux dispositions de l'art. 544 de 62 Vict., chap. 58:

Rue Burnside, de la rue Stanley à une distance de 100 pieds vers l'Est.

Rue St-Martin, de la rue Dorchester à une distance de 250 pieds vers le Sud.

14.—*Résolu:* D'amender le rapport au Conseil *re* l'égout que l'on se propose de construire dans le chemin de

ries, in connection with Contagious Diseases and the Food Inspection Departments; and that Ald. L'Espérance be requested to invite Dr. Henri Saint-Georges to appear before the City Hall Committee in order to explain the necessity of the accommodation asked for.

2.—Ald. L'Espérance submitted two communications from the Montreal Womens' Club recommending certain amendments to the sections concerning bread and bakeries of the proposed new Health by-law; the use of disinfectants in cleaning cuspidors; the adulteration of bread; the uniforms to be worn by bakers; cleanliness of bread vehicles; the regulation of cab stands; need for public urinals.

Resolved: That the same be referred to the Medical Health Officer with a request to prepare the amendments suggested to the said by-law.

3.—*Resolved:* That the petition *re* privies in Dominion Avenue, now before the meeting, be referred to the Sanitary Engineer.

4.—*Resolved:* That in view of the report of Dr. McCarrey *re* delay on the part of the City Analyst, Dr. Hersey, in sending in returns of analysis of samples sent to him by the food inspection Department, the latter be requested to send in the said returns not later than 48 hours after receipt of the samples.

5.—*Resolved:* That the report of City Attorney, J. L. Archambault *re* the question of prosecution in the case of the unwholesome canned goods found in the possession of Messrs. Angrignon Frères, be received and adopted.

6.—Submitted petition of Messrs. H. A. Wilder & Co. for permission to build a stable at Nos 389 and 391 Bleury street.

Mr. Harvey, advocate, and Mr. Scanlan appeared and opposed the granting of the petition.

After discussion, it was

Resolved: That in view of the report of the Sanitary Engineer stating that the Wilder Company had conformed with the requirements of the Sanitary by-laws of the City, a report be made to Council recommending the granting of the said petition.

7.—*Resolved:* That Dr. Henri Saint-Georges be paid at the rate of \$75 per month for the work of analysing the City water, from the date of the adoption of the Finance Committees' report on the matter by Council.

8.—*Resolved:* That Dr. Saint-Georges be requested to arrange with Mr. Janin, Superintendent of the Water Department for the supply of samples of water.

9.—*Resolved:* That the reports of Dr. Henri Saint-Georges *re* samples of ice cream be received.

10.—*Resolved:* That the report of Dr. H. Saint-Georges upon the analysis of the last samples of the City water, showing that they contained no injurious germs, be received and adopted.

11.—*Resolved:* In view of the note from Mr. Hilder Daw, C.E., *re* winter epidemics of typhoid fever, now before the meeting, that gentleman be invited to attend the next meeting.

12.—Submitted report from Superintendent Durocher *re* purchase of coal and formaline.

Resolved: That the question of the purchase of coal be not considered for the present; but that Mr. Durocher be authorized to purchase the required formaline upon the most favorable terms, after having obtained quotations from different firms and after having had the samples accompanying the same analysed, to ascertain their respective strength.

13.—*Resolved:* In view of the reports of the Sanitary Engineer now before the meeting, reports be made to Council recommending that public sewers be laid in the following streets, in the interests of public health, and in accordance with the provisions of Art. 544 of 62 Vict., ch. 58: Burnside street, from Stanley street to a distance of 100 feet eastwards; St. Martin street, from Dorchester street to a distance of 250 feet southwards.

14.—*Resolved:* To amend the report to Council *re* sewer required in Côte-des-Neiges Road by substituting the words "Cedar" avenue for "Pine" avenue.

la Côte-des-Neiges en substituant les mots "avenue des Cèdres" aux mots "avenue des Pins."

15.—Sur proposition de M. l'échevin L'Espérance, il est

Résolu: De faire un rapport au Conseil insistant fortement, dans l'intérêt de la santé publique, pour que la Commission de l'Aqueduc soit priée de prendre les mesures nécessaires pour que la rue Letang, quartier St-Denis soit alimentée par l'aqueduc.

16.—Soumis des extraits du procès-verbal d'une assemblée de la Commission des Finances, tenue le 14 juin 1909, re crédits pour travaux permanents et pour le salaire d'un assistant pour aider l'Inspecteur des maisons infectées par les maladies contagieuses.

Résolu: De faire de nouveaux rapports au Conseil demandant les crédits suivants sur le fonds d'emprunt:

\$150,000.00 pour la construction d'un hôpital des variolés sur la propriété de la Ville, à côté de l'hôpital actuel, rue Moreau;

\$35,000.00 pour la construction d'un bain public sur la propriété de la Ville à l'avenue Atwater, lequel devra être tenu ouvert l'hiver comme l'été.

\$35,000.00 pour la construction d'un bain public près du Square Papineau, quartier Papineau, lequel devra être tenu ouvert l'hiver comme l'été, et

\$5,000.00 à \$7,000.00 pour l'achat d'un emplacement pour ce bain.

\$28,500.00 pour la construction d'un bain public dans le quartier St-Denis, lequel devra être tenu ouvert l'hiver comme l'été et

\$1,500.00 pour l'achat d'un emplacement pour ce bain, comprenant les lots Nos 725, 726 et 727 du No 7 du plan officiel (rue St-Hubert, quartier St-Denis) selon l'option donnée par le Rév. curé J.-A. Bourassa et d'après le plan qui sera fourni par l'échevin L'Espérance.

\$5,000.00 pour la construction d'un chalet de nécessité sur la propriété de la Ville à la Place d'Armes.

\$10,000 pour chalets de nécessité devant être construits sur la propriété de la Ville, au square de la Place d'Armes.

17.—*Résolu:* Qu'un rapport soit fait au Conseil demandant un crédit de \$312 pour payer le salaire d'un employé additionnel pour agir comme assistant de l'Inspecteur des maisons infectées par les maladies contagieuses.

18.—*Résolu:* Que le Président et l'échevin Prud'homme soient constitués en sous-commission pour faire une enquête au sujet de la plainte de M. B. Shapiro contre le gardien du bain St-Louis, H. Lessard.

19.—*Résolu:* De différer l'étude du rapport du surintendant de l'Aqueduc re filtration de l'eau de la Ville ainsi que l'étude du rapport sur les écoles.

Ajournement.

J.-I. FLYNN,
Secrétaire.

COMMISSION DE L'HOTEL DE VILLE

Compte rendu de l'assemblée du 7 juillet.

Sont présents: MM. les échevins L'Espérance, président, Leclaire, Prud'homme et Ward.

HOTEL-DE-VILLE.

1.—L'assistant greffier de la Ville, M. Jules Crépeau, ouvre les soumissions reçues pour les réparations à la salle du Conseil et aux antichambres.

Z. Lapierre \$2,945
Colas & Charest 2,300

M. l'échevin Leclaire propose, et il est

Résolu: Que ces soumissions ainsi que les croquis soient renvoyés à la sous-commission de l'Hôtel de Ville avec prière de les examiner et de préparer un rapport pour la prochaine assemblée.

2.—M. l'échevin Ward fait rapport verbalement, au nom de la sous-commission spéciale nommée à cet effet, qu'il a, accompagné de M. l'échevin Prud'homme et de l'architecte, examiné le toit de l'Hôtel de Ville en rapport avec la réparation de la balustrade, et que tout ce qu'il s'agit de faire, c'est de rapprocher davantage les appuis de la balustrade.

15.—On motion of Ald. L'Espérance, it was
Resolved: That a report be made to Council strongly urging in the interests of public health, that the Water Committee be asked to take the necessary measures to secure the extension of the City Water Supply System to Letang street, St. Denis ward.

16.—Submitted extracts from the minutes of a meeting of the Finance Committee, held 14th June 1909 re appropriations for permanent works and for the salary of an assistant to the inspector of houses infected by contagious diseases.

Resolved: That new reports be made to Council asking for the following appropriations out of the Loan Fund: \$150,000.00 for a small-pox hospital to be built upon City property next to the present hospital, Moreau street;

\$35,000.00 for a public bath to be erected on City property at Atwater Avenue, and to be kept open winter and summer;

\$35,000.00 for a public bath to be built near Papineau Square, Papineau ward, to be kept open winter and summer and

\$5,000.00 to \$7,000.00 for the purchase of a site therefor. \$28,500.00 for the erection of a public bath in St. Denis ward to be kept open winter and summer and,

1,500.00 for the purchase of a site therefor, comprising lots Nos. 725, 726 and 727 of No. 7 of the official plan (St. Hubert street) according to the option given by the Rvd curé J. A. Bourassa and the sketch plan to be supplied by Ald. L'Espérance.

\$5,000.00 for the building of a lodging for the guardian at the Lévesque bath;

\$10,000.00 for lavatories to be built on City property, at Place d'Armes Square.

17.—*Resolved:* That a new report be made to Council asking for an appropriation of \$312 to pay the salary of an additional employee to act as assistant to the inspector of houses infected by contagious diseases.

18.—*Resolved:* That the chairman and Ald. Prud'homme be appointed a sub-committee to enquire into the complaint of Mr. B. Shapiro against the guardian of the St. Louis bath, Mr. H. Lessard.

19.—*Resolved:* To defer the consideration of the report of the Superintendent of the Water Department re the filtration of the City Water Supply and the report upon schools.

Adjourned.

I. J. FLYNN,
Secretary.

CITY HALL COMMITTEE

Report of meeting held the 7th of July.

Present: Ald. L'Espérance, chairman, Leclaire, Prud'homme and Ward.

CITY HALL

1.—The asst. City clerk, Mr. Jules Crépeau, opened the tenders received for repairs to the Council chamber and ante-rooms:

Z. Lapierre \$2,945
Colas & Charest 2,300

Ald. Leclaire moved, and it was

Resolved: That the said tenders and designs be referred to the City Hall sub-committee for examination and report for the next meeting.

2.—Ald. Ward reported verbally on behalf of the special sub-committee appointed to that effect, that, accompanied by Ald Prud'homme and the architect, he had examined the City Hall roof in connection with repairs to the railings and that all there is to be done is to place the supports nearer one another.

Résolu: Que le surintendant soit autorisé à s'enquérir du coût des réparations à faire à ladite balustrade et de préparer un rapport à ce sujet pour la prochaine assemblée.

3.—Soumise et lue une opinion du Département en Loi au sujet des questions posées par le Conseil *re* deMontigny. Renvoyée à la sous-commission spéciale déjà nommée à cette fin.

4.—Deux soumissions reçues de MM. F. Laurent et Jos. Populus pour réparations au Château de Ramesay sont soumises et lues.

Renvoyées à une sous-commission composée de M. le président et de M. l'échevin Ward.

5.—Sont alors ouvertes par M. le président les soumissions suivantes pour l'installation d'une chambre de toilette dans une des antichambres du Conseil:

J. & C. Brunet & Cie	\$1,575
H.-W. Munday	1,300
Conroy Bros	1,425
Thomas Moll	1,125

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant d'adjuger à M. Thomas Moll, le plus bas soumissionnaire, le contrat pour l'installation d'une chambre de toilette dans une des anti-chambres du Conseil, et qu'un crédit de \$1,125, montant de ladite soumission, plus \$84.38 pour les honoraires de l'architecte, formant en tout \$1,209.38 soit affecté au paiement desdits travaux; et, de plus, qu'un contrat notarié soit préparé en conséquence, et que le Maire et le greffier de la Ville soient autorisés à le signer au nom de la Ville; enfin que le trésorier de la Ville soit autorisé à rembourser les autres soumissionnaires des dépôts qu'ils ont faits en rapport avec ce contrat."

6.—La question de construire une nouvelle Cour du Recorder étant de nouveau soulevée, il est

Résolu: De renvoyer cette question à la sous-commission de l'Hôtel de Ville, et de prier les autres membres de la Commission de s'adjoindre à ladite sous-commission.

7.—*Résolu:* D'autoriser le surintendant de l'Hôtel de Ville à distribuer aux autres départements les vieux prés-lars, etc., mentionnés dans son rapport à ce sujet.

8.—Soumise et lue une requisition du surintendant pour les besoins du quartier deLorimier récemment annexé.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport lui demandant de mettre à la disposition de la Commission de l'Hôtel de Ville un crédit de \$1,092 pour l'entretien, le chauffage et la garde de la salle municipale du quartier deLorimier, suivant la liste dressée par le surintendant de l'Hôtel de Ville.

8½.—Soumis et lus des extraits des procès-verbaux de la Commission d'Hygiène et des Statistiques, demandant qu'on fournisse un pupitre pour le bactériologiste de la Ville, et que l'on mette à la disposition de ce dernier, un local convenable dans l'Hôtel de Ville, de préférence, la pièce maintenant dans l'Hôtel de Ville, de préférence, la Police; demandant aussi qu'une femme soit nommée pour nettoyer ledit laboratoire.

Renvoyée à la sous-commission de l'Hôtel de Ville.

9.—Soumise et lue une lettre de M. Emile Lepage, offrant de surveiller les travaux de réparations.

Déposée sur le bureau.

10.—*Résolu:* D'autoriser le secrétaire à engager un jeune homme pour remplacer M. Lalonde, pendant les vacances de ce dernier, du 2 au 17 juillet courant et de lui payer un montant de \$10 pour ses services: ce montant devant être remboursé au secrétaire par le contrôleur à même le contingent.

IMPRESSIONS ET PAPETERIE

11.—Soumis et lu le rapport suivant de la sous-commission des Impressions et de la Papeterie.

* * *

La Sous-Commission des Impressions et de la Papeterie a l'honneur de faire rapport.

Que, suivant les instructions de votre Commission, elle a pris en considération le compte ci-annexé de Messieurs Gauthier et Laflamme, au montant de \$250.00 pour la confection de l'index de la Charte;

Après mûre délibération, votre Sous-Commission recommande que ce compte soit soldé, à même les crédits pour

Resolved: That the superintendent be authorized to inquire into the costs of repairing said railings and to report thereon for the next meeting.

3.—Submitted and read an opinion from the Law Department ament questions put by Council *re* deMontigny.

Referred to the special sub-committee already appointed in this connection.

4.—Two tenders received from Messrs F. Laurent and Jos. Populus for repairs to the Château de Ramesay were submitted and read.

Referred to a sub-committee composed of the chairman and of Ald. Ward.

5.—The following tenders for the installation of a toilet room in one of the ante-room of the Council, were then opened by the chairman:

J. & C. Brunet & Co.	\$1,575
H. W. Munday	1,300
Conroy Bros	1,425
Thos. Moll	1,125

Resolved: That a report be made to Council recommending that the contract for the installation of a toilet room in one of the ante-chambers of Council, be awarded to Mr. Thos. Moll, the lowest tenderer, and that an appropriation of \$1,125, amount of the said tender, plus \$84.38 for the architect's fees, aggregating to \$1,209.38 be voted for said works; and furthermore, that a notarial contract be prepared accordingly, and that the Mayor and the City clerk be authorized to sign the same on behalf of the City; and that the City treasurer be authorized to refund to unsuccessful tenderers the deposits made in connection with said contract.

6.—The matter of erecting a new Recorder's Court being again brought up, it was

Resolved: That the said matter be referred to the City Hall sub-committee and that the other members of the Committee be invited to join said sub-committee.

7.—*Resolved:* That the City Hall superintendent be authorized to divide up among the other departments the old oil-cloths, etc., mentioned in his report thereon.

8.—Submitted and read a requisition from the superintendent for the needs of deLorimier ward recently annexed to the City.

Resolved: That a report be made to Council, asking that an appropriation of \$1,092 be placed at the disposal of the City Hall Committee for the maintenance, heating and caring of the municipal hall of deLorimier, as per list prepared by the City Hall superintendent.

8½.—Submitted and read extracts from the minutes of Hygiene and Statistics Committee, asking that a desk be supplied to the City bacteriologist and that a suitable room, in preference, the room occupied by the Police quarter-master be placed at the disposal of said bacteriologist, also that a woman be appointed to clean said laboratory.

Referred to the City-Hall sub-committee.

9.—Submitted and read a letter from Mr. Emile Lepage, offering to supervise the repairs.

Laid on the table.

10.—*Resolved:* That the secretary be authorized to engage a young man to replace Mr. Lalonde during the latter's holidays, from the 2nd to the 17th of July instant and to pay him \$10 for his services: the said sum to be refunded to the secretary by the City comptroller out of the contingent.

PRINTING AND STATIONERY

11.—Submitted and read the following report from the sub-committee on Printing and Stationery.

* * *

The sub-committee on Printing and Stationery, beg to report,

As instructed by your Committee, they have considered the hereto annexed account of Messrs Gauthier and Laflamme amounting to \$250 for preparing the index of the Charter;

After mature deliberation, your Committee recommend that the said account be paid out of the appropriation

l'impression, etc., de la Charte, attendu que le greffier de la Cité déclare dans son certificat que ce travail a été fait entièrement en-dehors des heures de bureau, et qu'il est très bien fait.

Le tout, néanmoins, respectueusement soumis,

A.-E. PRUD'HOMME,

C. ROBILLARD.

CHAMBRE DE LA COMMISSION,
HOTEL DE VILLE,
Montréal, le 30 juin 1909.

* * *

Résolu: Que le rapport ci-dessus soit adopté, et il est de plus

Résolu: Que soit payé à même le crédit voté pour la codification de la Charte, le compte de MM. J.-E. Gauthier, et F.-L. Laflamme, au montant de \$250 (\$125 à chacun) pour la confection dans les deux langues de l'index de la Charte, et que rapport soit fait au Conseil en conséquence.

12.—*Résolu:* D'autoriser le contrôleur de la Ville à payer au secrétaire un montant de \$5.00 pour couvrir les frais de livraison du 4ème volume de la *Gazette Municipale* au Maire et aux échevins de la Ville de Montréal.

Résolu: D'autoriser le surintendant des Impressions et de la Papeterie à faire faire les impressions et à acheter les articles mentionnés dans la liste par lui soumise.

L'assemblée est ajournée à vendredi, le 9 du courant, à 10.30 a.m.

CHS.-E. GAGNON,

Secrétaire.

COMMISSION DES INCENDIES ET DE L'ECLAIRAGE

Compte rendu de l'assemblée ajournée du 7 juillet

Sont présents: MM. les échevins Yates, président, Larivière, Gadbois, McKenna, Mercier, Nault.

1.—Soumis et lus les rapports suivants du chef du service des Incendies:

(a) Déclarant que le système d'égout de la caserne de pompiers No 7, à l'angle des rues Beaudry et Notre-Dame Est, se bloqua par suite d'un accident; et comme les réparations à ce système d'égout était urgentes, il pria le service de la Voirie de faire les travaux qui coûtèrent \$238.23.

Après délibération, et considérant l'urgence de ces travaux qui devaient être exécutés sans délai, et vu qu'aucun crédit n'est disponible à cette fin, il est

Résolu: D'approuver la conduite du chef, et de présenter au Conseil un rapport recommandant que la somme de \$238.23 soit votée et mise à la disposition du service de la Voirie pour cette fin.

M. l'échevin Gadbois quitte la chambre de la Commission.

(b) Priant la Commission de demander des soumissions pour la fourniture de casques en fourrure aux membres de la Brigade pour la saison d'hiver.

Résolu: De faire droit à cette demande, ces soumissions devant être reçues jusqu'à midi, jeudi, le 5 août prochain.

(c) Déclarant que la somme de \$4,356.68 est nécessaire pour l'entretien du service des Incendies du quartier de Lorimier, nouvellement annexé,

Sur proposition de M. l'échevin Mercier, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant que la somme de \$4,356.68 soit accordée à cette fin.

(d) *Re* Crédits supplémentaires, et au sujet de chevaux vieux et impropres au service, ainsi que de ceux qui ne peuvent rendre aucun service dans le centre de la Ville.

Après délibération, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant d'opérer le virement de la somme de \$23,000 du crédit affecté aux "gages des pompiers", et de l'appliquer à l'achat de chevaux et d'appareils d'incendie.

(e) Déclarant que la somme de \$100 est requise afin de

voted for the printing, etc., of the Charter, as the City clerk stated in his certificate that the work in question was done entirely out of the office hours, and that it is well made.

The whole, nevertheless, respectfully submitted,

A. E. PRUD'HOMME,

C. ROBILLARD,

COMMITTEE ROOM,
CITY HALL,

Montreal, June 30th 1909.

* * *

Resolved: That the above report be adopted, and it was furthermore

Resolved: That the account of Messrs. J. E. Gauthier and F. L. Laflamme, amounting to \$250 (\$125 each) for preparing in both languages, the index to the Charter, be paid out of the appropriation voted for the codifying of the Charter, and that a report be made to Council accordingly.

12.—*Resolved:* That the City comptroller be authorized to pay to the secretary a sum of \$5.00 to cover the cost of delivering the 4th volume of the *Municipal Gazette* to the Mayor and Aldermen of the City of Montreal.

Resolved: That the Printing and Stationery superintendent be authorized to have the printing made and to purchase the articles mentioned in the list submitted by him.

The meeting adjourned until Friday, the 9th instant, at 10.30 a.m.

CHS.-E. GAGNON,
Secretary.

FIRE AND LIGHT COMMITTEE

Report of adjourned meeting held the 7th of July.

Present: Ald. Yates, chairman, Larivière, Gadbois, McKenna, Mercier, Nault.

1.—Submitted and read the following reports from the chief of the Fire Department:

(a) Reporting that the sewer system of No. 7 Fire Station, corner of Beaudry and Notre-Dame streets, was blocked through an accident, and the repairs of said sewer being urgent, he requested the Road Department to do the work which cost \$238.23.

After deliberation, and considering that said repairs had to be done without delay, and that no appropriation was available for the work, it was

Resolved: To approve of the chief's action in the matter, and that a report be made to Council recommending that the sum of \$238.23 be voted and placed at the disposal of the Road Department for said purpose.

Ald. Gadbois left the Committee room.

(b) Asking that tenders be called for the supply of fur caps to the members of the Fire Brigade for the winter season.

Resolved: To accede to the request, said tenders to be received up to noon, Thursday the 5th August next.

(c) Stating that the sum of \$4,356.68 was necessary for the maintenance of the fire service in the newly annexed municipality of de Lorimier (de Lorimier ward).

On motion of Ald. Mercier, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that the sum of \$4,356.68 be granted for said purpose.

(d) *Re:* Supplementary appropriations, and re old and useless horses, as also those which cannot do service in the centre of the City.

After deliberation, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that the sum of \$23,000 be varied from the appropriation for firemen's salary and applied to the purchase of horses and fire apparatus.

(e) Reporting that the sum of \$100 will be required to provide Mr. L. A. D'Amour, supply officer, and Mr. Pierre

fournir à M. L. A. D'Amour, pourvoyeur, et à M. Pierre Lemieux, archiviste, des uniformes, et demandant à être autorisé de faire l'achat de ces uniformes à même le crédit pour uniformes.

Résolu: D'accéder à la demande du chef, et de présenter au Conseil un rapport en conséquence.

(f) Déclarant qu'il a reçu une invitation de l'Association Internationale des Ingénieurs d'incendie, l'invitant d'assister à sa convention qui aura lieu à Grand Rapids, Mich., les 17, 18, 19 et 20 du mois d'août prochain.

Après délibération, et croyant que la Ville en bénéficiera, si le chef du service des Incendies est délégué à cette convention, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant que la somme de \$150 soit accordée et mise à la disposition du chef à cette fin.

(g) Déclarant que le contremaître J. Mooney, de la caserne des pompiers No 9, a quitté son poste le 22 juin, à cause de certain trouble de famille, et a été suspendu du service, mais considérant qu'il a toujours rendu de bons services à la Ville, le chef recommande qu'il soit réinstallé.

Sur proposition de M. le président, il est

Résolu: De faire droit à la recommandation du chef. (M. l'échevin Mercier dissident.)

2.—Soumis et lus les rapports suivants du surintendant du service des Alarmes d'incendie:

(a) Déclarant qu'en vu de l'annexion de la Municipalité de deLorimier, il devient nécessaire d'établir un raccordement avec leur système d'alarme d'incendie, et que la somme de \$640 est requise à cette fin.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant que la somme de \$640 soit accordée à cette fin.

(b) Demandant que des prix soit demandés pour le peinture des avertisseurs.

Résolu: D'accéder à la requête du surintendant, et que ces avertisseurs soient peints en rouge. (M. l'échevin Nault dissident.)

(c) *Re* Avertisseurs dans Rosemont, déclarant qu'un montant a été voté dans les crédits annuels pour le placement d'avertisseurs à cet endroit, que les poteaux existants serviront à prolonger les fils; et que ces avertisseurs, sauf l'approbation de la Commission, seront placés comme suit:

Rue Masson, en face de l'église Catholique.

Rue Holt et 6ième Avenue.

Rue Masson et 9ième Avenue.

Déclarant aussi que les travaux dans Rosemont et le quartier Mont-Royal seront repris dans le plus ocourt délai possible.

Déposé aux archives.

3.—Soumis et lus les rapports suivants du surintendant du service de l'Eclairage:

(a) Déclarant qu'un crédit supplémentaire de \$56,914.00 est requis pour le service de l'éclairage des rues jusqu'au 31 décembre 1909.

Après délibération, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant que la somme de \$56,914.00 soit votée et mise à la disposition du service de l'Eclairage à cette fin.

A la demande de M. le président, il est

Résolu: De donner instruction au surintendant du service de l'Eclairage de faire préparer un mandat pour le paiement des montants réclamés par la Compagnie "Montreal Light, Heat & Power", pour la fourniture de l'éclairage électrique des rues, du 1er janvier au 31 mai 1909.

(b) *Re* requête de la Compagnie "Empire Light" de mandant la permission d'ériger un poteau, et d'installer une lampe dans le voisinage du square Victoria et de la rue St-Jacques.

Après délibération, et attendu que le surintendant est en faveur de cette requête, il est

Résolu: Que la permission demandée soit accordée, pour temps que ladite lampe soit allumée tous les soirs en même Ville; aussi, que les lampes de la Ville, sans aucun frais pour la lée en aucun temps par la Ville, et dans ce cas, ladite Compagnie devra immédiatement enlever son poteau et sa lampe, et remettre le trottoir ou le pavé dans son état primitif, à ses frais.

Lemieux, record clerk with uniforms, and asking that he be authorized to purchase the necessary uniforms for these two officers and pay same out of the appropriation for "uniforms".

Resolved: To accede to the chief's request, and that a report be made to Council accordingly.

(f) Stating that he received an invitation to attend the annual convention of the International Association of Fire Engineers, to be held in Grand Rapids, Michigan, the 17th, 18th, 19th and 20th of August next.

After deliberation, and believing that the City would benefit by sending the chief of the Fire Department as a delegate to said convention, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that the sum of \$150 be granted and placed at the disposal of the chief for the said purpose.

(g) Reporting that foreman J. Mooney of No. 9 Fire Station, left duty on the 22nd of June, and was suspended on account of certain family trouble, and considering that his record has always been a good one, the chief recommends that he be reinstated.

On motion of the chairman, it was

Resolved: To accede to the recommendation of the chief. (Ald. Mercier dissenting.)

2.—Submitted and read the following reports from the superintendent of the Fire Alarm Department:

(a) Reporting that owing to the recent annexation of the municipality of de Lorimier, it becomes necessary to establish connection with their Fire Alarm System, and stating that the sum of \$640 is required for that purpose.

Resolved: That a report be made to Council recommending that the sum of \$640 be granted for the said purpose.

(b) Asking that prices be asked from different painters for the painting of the fire alarm boxes.

Resolved: That the superintendent's request be acceded to, said boxes to be painted in red. (Ald. Nault dissenting.)

(c) *Re:* Fire alarm boxes in Rosemont, stating that money was voted in the annual appropriations for the placing of fire alarm boxes, and that the existing poles will be used for the extension of the wires; and that the proposed location of boxes, subject to approval, will be as follows:

Masson street, opposite the Catholic Church.

Holt street and 6th Avenue.

Masson street and 9th Avenue.

Also stating that the work on Rosemont and Mount Royal ward will be commenced within as short a delay as possible.

Filed of record.

3.—Submitted and read the following reports from the superintendent of the Light Department:

(a) Reporting that a supplementary appropriation of \$56,914.00 was required for the electric street lighting service to December 31st 1909,

After deliberation, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that the sum of \$56,914.00 be voted and placed at the disposal of the Light Department for the said purpose.

At the request of the chairman, it was

Resolved: That the superintendent of the Light Department be instructed to have a warrant prepared for the payment of the amounts claimed by the Montreal Light, Heat & Power Co., for the supply of electric street lighting service, from January 1st to May 31st 1909.

(b) *Re* request from the Empire Light Co., asking permission to erect an iron pole with one of their lights, in the vicinity of Victoria Square and St. James street.

After deliberation, and whereas the superintendent, reported favorably thereon, it was

Resolved: That the permission sought for be granted, provided said lamp is lit every night on the same schedule as street lights and without any cost whatsoever to the City; also that said permission may be cancelled at any time by the City, in which case, the said Company shall immediately remove their pole and lamp equipment and restore the sidewalk or pavement in the same condition as before, at their own cost.

(c) Déclarant que M. Paul Fafard, qui a été nommé électricien pour le service de l'Éclairage, suivant la résolution du 18 janvier dernier, a donné entière satisfaction, et il suggère que sa nomination soit ratifiée, et que le contrôleur soit notifié en conséquence.

Résolu: De souscrire à la suggestion du surintendant, et que la nomination de M. Paul Fafard soit ratifiée.

4.—Soumis et lus les rapports suivants de l'inspecteur des Chaudières:

(a) Déclarant qu'il a examiné et mis à l'épreuve les ascenseurs des quartiers généraux du service des Alarmes d'incendie, et des quartiers généraux du service des Incendies et rapporte que les deux ascenseurs sont propres au service.

Déposé aux archives.

(d) *Re* plaintes faites par les directeurs de certaines maisons d'éducation contre l'inconfort de la fumée, et déclarant qu'à l'exception de quelques cas, les chaudières de ces manufactures sont munies de fumivores.

Déposé aux archives.

5.—Soumises les requêtes suivantes:

(a) De MM. James Robertson Co., Limitée, demandant la permission d'ériger une fonderie de cuivre et la fonte de métal blanc (brass foundry and white metal smelter), sur le lot No 228 de la rue Anne, quartier Ste-Anne.

Sur rapport favorable de l'inspecteur des Edifices, suivant le règlement No 340, et aucune objection n'ayant été soulevée, il est

Résolu: Que la permission demandée soit accordée, sujette néanmoins à la surveillance et à l'approbation de l'inspecteur des Edifices, et que soit présenté au Conseil un rapport en conséquence.

(b) De M. Albert Rochon, demandant la permission d'ériger une chaudière à vapeur de 4 chevaux-vapeur, sur le No 73 du cadastre, No 805 rue Notre-Dame Est, quartier Papineau.

Sur rapport favorable de l'inspecteur des Edifices, et aucune objection n'ayant été soulevée, il est

Résolu: D'accorder la permission demandée, sujette néanmoins à la surveillance et à l'approbation de l'inspecteur des Edifices, et de présenter au Conseil un rapport en conséquence.

6.—Soumis et lu un rapport de M. L. R. Montbriant, architecte pour la construction de la caserne de pompiers No 20, à l'angle des rues Craig et Chenneville, déclarant que l'entrepreneur a rempli son contrat suivant les plans et devis, et à son entière satisfaction, et recommandant de lui remettre son dépôt de \$5,383.80.

Résolu: D'accepter la construction de la caserne de pompiers No 20, et de remettre à M. Damien Lalonde, entrepreneur, son dépôt, et de présenter au Conseil un rapport en conséquence.

7.—Soumise une procuration en rapport avec l'indemnité de \$300 de l'ex-pompier Edward Connelly.

Après délibération, et vu le rapport du Département en Loi à ce sujet, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant d'accorder au héritiers légaux de M. Edward Connelly une indemnité de \$300, suivant les instructions des avocats de la Cité.

8.—Soumises et lues les lettres suivantes:

(a) De la Compagnie "Mount-Royal Spring," Limitée, demandant de lui accorder la permission d'appeler, en cas d'incendie à sa manufacture, située à la côte St-Paul, les appareils à incendies de la caserne de pompiers la plus rapprochée.

Résolu: Que ladite requête ne soit pas prise en considération.

(b) De MM. Stephens & Harvey, avocats, *re* requête de MM. James Wilder & Cie, à l'effet d'ériger une écurie, en arrière des édifices situés à l'angle des rues Bleury et Ontario.

Déposée sur le bureau.

(c) De la Compagnie "Montreal Light, Heat & Power" au sujet de maffresses-conduites à gaz sur les rues Saint-Hubert et Labelle, quartier St-Denis.

Déposée aux archives.

9.—M. l'échevin Dagenais, se présente devant la Commission et l'informe que le trottoir à l'entrée de la caserne de pompiers No 15, à l'angle des rues Hibernia et

(c) Reporting that Mr. Paul Fafard, who was engaged as electrician for the Light Department as per resolution of the 18th of January last, has given entire satisfaction, and suggesting that his appointment be ratified, and that the City Comptroller be notified accordingly.

Resolved: To concur in the suggestion of the superintendent, and that Mr. Paul Fafard's appointment be ratified.

4.—Submitted and read the following reports from the Boiler Inspector:

(a) Reporting that he examined and tested the passenger elevators at the Headquarters of the Fire Alarm Department, and at the Fire Department Headquarters, and stating that both elevators are safe.

Filed of record.

(b) *Re* complaints made by directors of certain schools against smoke nuisance, and reporting that with the exception of a couple of cases, the said factories have all their boilers properly equipped with working devices for consuming smoke.

Filed of record.

5.—Submitted the following petitions:

(a) From The James Robertson Co., Limited, asking permission to erect a building, to be used as a brass foundry and white metal smelter, on lot No. 228 St. Ann street, St. Ann's ward.

The Building Inspector reporting favorably thereon, according to By-Law No. 340, and there being no opposition, it was

Resolved: That the permission sought for be granted, subject, however, to the superintendence and approval of the Building Inspector, and that a report be made to Council accordingly.

(b) From Mr. Albert Rochon, asking permission to erect a steam boiler of 4 horse power, on lot cadastral No. 73, No. 805 Notre-Dame East, Papineau ward.

The Building Inspector reporting favorably thereon, and there being no opposition, it was

Resolved: That the permission sought for be granted, subject, however, to the superintendence and approval of the Building Inspector, and that a report be made to Council accordingly.

6.—Submitted and read a report from Mr. L. R. Montbriant, architect, for the construction of No. 20 Fire Station, corner of Craig and Chenneville streets, reporting that the contractor has completed his contract according to the plans and specifications and to his entire satisfaction, and recommending that his deposit of \$5,383.80 be returned.

Resolved: That the construction of No. 20 Fire Station be accepted, and that Mr. Damien Lalonde, contractor be returned his deposit, and a report made to Council accordingly.

7.—Submitted a power of attorney in connection with ex-fireman Edward Connelly's indemnity of \$300.

After deliberation, and in view of the Law Department's report on the question, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that the legal heirs of Ed. Connelly be granted an indemnity of \$300 as may be directed by the City Attorneys.

8.—Submitted and read the following letters:

(a) From the Mount Royal Spinning Co., Limited, asking permission to call on the nearest station for fire apparatus, in case of fire at their factory, situated in Côte St. Paul.

Resolved: That the permission sought for be not entertained.

(b) From Messrs. Stephens & Harvey, advocates, *re* Messrs. James Wilder & Co.'s application for the erection of a stable in the rear of buildings, corner of Bleury and Ontario streets.

Laid on the table.

(c) From the Montreal Light, Heat & Power Co., *re* gas mains for St. Hubert and Labelle streets, St. Denis ward.

Filed of record.

9.—Aid. Dagenais appeared and informed the Committee that the sidewalk at the entrance of No. 15 Fire Station,

Mullin est dans un mauvais état, et demande que la Commission de la Voirie soit priée de faire un pavage permanent en face de ladite caserne de pompiers.

Résolu: De souscrire à cette demande, et de prier la Commission de la Voirie en conséquence,

10.—Sur proposition de M. l'échevin Nault, il est

Résolu: De prier la Commission de la Voirie de faire placer des puisards en face de la caserne de pompiers No 12, rue des Seigneurs.

Résolu: De remettre son dépôt de \$200 à M. Ellicott, représentant de la Compagnie "Parkin Elevator," entrepreneur, pour l'installation de l'ascenseur à voyageurs des quartiers généraux du service des alarmes d'incendie, au poste de pompiers No 5.

Ajournement.

Z.-S. MELOCHE,
Secrétaire.

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de l'assemblée spéciale du 12 juillet

M. l'échevin Major, maire-suppléant, occupe le fauteuil de la présidence.

Sont présents: MM. les échevins L.-A. Lapointe, Giroux, Proulx, Yates, Clearihue, M. Martin, Dagenais, Lévesque, L'Espérance, Turner, Sadler, Bumbray, Gallery, Robillard, Lavallée, Larivière, N. Lapointe, Leclaire, Mercier, O'Connell, Couture, Laviolette, Gadbois, Ward, J.-B.-A. Martin, Nault, Séguin, Marin, Duquette, Major, Guay, David, Roy, Fraser, Carter, Lamoureux, Prud'homme, McKenna, Resther, Messier, Labrecque.

REQUETES, ETC.

1.—De la "National Memorial Tower" demandant une subvention.

2.—De la "Montreal Newsboys Association" au sujet du prix de la licence pour vendre des journaux.

Renvoyée à la Commission des Finances.

3.—De la "Montreal Water & Power Co." au sujet de son contrat projeté avec la Ville de Westmount.

Renvoyée aux Commissions des Finances et de l'Aqueduc.

4.—De contribuables protestant contre la construction d'un égout dans la rue Champlain.

5.—De la "Canadian Rubber Co." à l'effet de faire annuler une résolution *re* tuyau souterrain.

6.—De M. Louis Renaud au sujet d'un contrat pour puisards.

7.—De M. M.-G. Quinn, au sujet du prix de son contrat pour dalles "New York bluestone."

8.—De la Fabrique de Notre-Dame, au sujet de l'élargissement du chemin de la Côte-des-Neiges.

9.—De la "Amherst Park Land Co." se plaignant de l'état de certaines rues.

10.—De la Commission des Ecoles Protestantes au sujet de la traverse de la rue Canning.

11.—Des Commissaires d'Ecoles d'Hochelaga demandant que soit pavée une partie de la rue Déséry.

12.—De la Cie du Pacifique Canadien, au sujet de la construction d'un embranchement devant traverser la rue Sainte-Catherine.

Renvoyée à la Commission de la Voirie.

13.—De M. Nathan Fisnelevitch pour permission d'ouvrir une forge.

14.—De M. David Drysdale pour permission de vendre de la gasoline.

15.—De M. G. Lalumière & Cie et de M. Henri St-Pierre, pour permission d'ouvrir des cours à bois.

16.—De contribuables, protestant contre l'enlèvement d'une pompe à vapeur de la caserne No 12.

Renvoyées à la Commission des Incendies et de l'Éclairage.

17.—Du docteur Gilbert Prout Girdwood, au sujet de l'approvisionnement d'eau.

corner of Hibernia and Mullin streets, was in a bad condition and asked that the Road Committee be requested to have permanent pavement laid in front of said station.

Resolved: To accede to the request and that the Road Committee be requested accordingly.

10.—On motion of Ald. Nault, it was

Resolved: That the Road Committee be requested to have gullies laid in front of No. 12 Fire Station, Seigneurs street.

11.—*Resolved:* That Mr. A. M. Ellicott, agent for the Parkin Elevator Co., contractors for the installation of the passenger elevator at the Fire Alarm Headquarters, No. 5 Fire Station, be returned his deposit of \$200, and a report made to Council accordingly.

Adjourned.

Z. S. MELOCHE,
Secretary.

CITY COUNCIL

Report of special meeting, held the 12th July.

Ald. Major, acting mayor, in the chair.

Present: Ald. L. A. Lapointe, Giroux, Proulx, Yates, Clearihue, M. Martin, Dagenais, Lévesque, L'Espérance, Turner, Sadler, Bumbray, Gallery, Robillard, Lavallée, Larivière, N. Lapointe, Leclaire, Mercier, O'Connell, Couture, Laviolette, Gadbois, Ward, J. B. A. Martin, Nault, Séguin, Marin, Duquette, Major, Guay, David, Roy, Mount, Fraser, Carter, Lamoureux, Prud'homme, McKenna, Resther, Messier, Labrecque.

PETITIONS, ETC.

1.—From National Memorial Tower for an allowance.

2.—From Montreal Newsboys' Association anent the price of the license to sell newspapers.

Referred to Finance Committee.

3.—From Montreal Water & Power Co. anent their proposed contract with City of Westmount.

Referred to Finance and Water Committees.

4.—From Ratepayers protesting against the construction of a sewer in Champlain street.

5.—From Canadian Rubber Company to cancel a resolution *re* underground pipe.

6.—From Mr. Louis Renaud anent contract for street gullies.

7.—From Mr. M. G. Quinn anent his contract price for New York bluestone.

8.—From Fabrique de Notre-Dame anent the widening of Côte-des-Neiges Road.

9.—From Amherst Park and Land Co. complaining of the condition of certain streets.

10.—From Protestant Board of School Commissioners anent the Canning street crossing.

11.—From Hochelaga School Commissioners asking that part of Déséry street be paved.

12.—From Canadian Pacific Railway Co., anent the construction of a spur line across St. Catherine street.

Referred to Road Committee.

13.—From Nathan Fisnelevitch for leave to open a forge.

14.—From David Drysdale for leave to sell gasoline.

15.—From G. Lalumière & Co. and Henri St-Pierre for leave to open woodyards.

16.—Ratepayers protesting against the removal of a fire engine from No. 12 station.

Referred to Fire and Light Committee.

17.—From Dr. Gilbert Prout Girdwood anent the water supply.

18.—De contribuables de la rue Chambly se plaignant d'un certain inconvénient.

Renvoyées à la Commission d'Hygiène et de Statistiques.

19.—De la Cie des Terres du Parc Amherst, demandant un service d'eau.

Renvoyée à la Commission de l'Aqueduc.

20.—Des Commissaires du Port au sujet de la vente des fruits sur les quais.

Renvoyée aux Commissions des Marchés et d'Hygiène et de Statistiques.

21.—Du comité des citoyens se plaignant de l'adjudication d'un certain contrat à la Cie de pavage Hassam.

22.—De citoyens se plaignant de l'adjudication de certains contrats pour la construction de trottoirs.

23.—De la succession C.-S. Rodier, s'opposant à la pose de dalles de pierre Danforth.

24.—De M. T. Raymond, refusant d'accepter un certain contrat pour la fourniture de fourrage.

25.—De MM. E. Lemire et S. Thibault & Cie, demandant la remise de certains dépôts faits par eux.

26.—De la "Colonial Engineering Co." offrant de fournir la lumière à raison de une cent par heure kilowatt.

27.—De la "Montreal Light, Heat & Power Co." au sujet de leur compte pour l'éclairage des rues.

Déposées sur le bureau.

28.—De la "Bell Telephone Co." demandant une réponse à sa demande du 1er avril dernier.

29.—De M. l'échevin Leclaire, remerciant le Conseil de ses sympathies.

Déposées aux archives.

30.—Minutes d'un jugement dans la cause de la Cité de Montréal vs Joseph-P. Beauvais et al, au sujet de la fermeture à bonne heure.

Délibération remise à la demande de M. l'échevin Fraser, cet item devant constituer le premier ordre du jour pour la prochaine assemblée du Conseil.

31.—Des révérends Pères de Montfort, et des révérends Soeurs de l'Hôtel-Dieu, invitant le Conseil à visiter leurs institutions respectives.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin GIROUX, il est

Résolu: Que ces invitations soient acceptées avec plaisir.

32.—Accusations de M. Geo. Vandelac contre l'inspecteur Lamouche.

M. l'échevin WARD, appuyé par M. l'échevin CARTER,

Propose: Que ladite lettre soit renvoyée à Son Honneur le Maire avec prière de nommer une Commission spéciale pour faire une enquête sur ladite accusation et faire rapport au Conseil le plus tôt possible.

M. l'échevin GIROUX, appuyé par M. l'échevin ROY, propose en

Amendement: De renvoyer cette lettre au département de Police avec instruction de faire rapport à ce sujet pour la prochaine assemblée régulière du Conseil.

Ladite proposition étant mise aux voix, elle est adoptée, et il est

Résolu: En conséquence.

M. l'échevin L.-A. Lapointe demande que MM. les échevins Sadler et Lavallée soient priés de présenter M. Messier au Conseil, et MM. les échevins Sadler et Lavallée présentent alors M. l'échevin Messier au président de l'assemblée et l'accompagnent à son siège.

ACTE.

33.—Cession par M. J.-A. Gougeon à la Ville de Montréal.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin GIROUX, il est

Résolu: Que ledit acte soit approuvé, et que Son Honneur le Maire et le greffier de la Ville soient autorisés à le signer au nom de la Ville.

RAPPORTS.

34.—De la Commission des Finances, à l'effet de payer un montant de \$250.00 à M. David R. McCord.

18.—From ratepayers Chambly street complaining of a certain nuisance.

Referred to Hygiene and Statistics Committee.

19.—From Amherst Park Land Co., asking for a supply of water.

Referred to Water Committee.

20.—From Harbour Commissioners anent the sale of fruit on the wharves.

Referred to Market and Hygiene and Statistics Committees.

21.—From Committee of Citizens complaining of the awarding of certain contracts for the constructions of sidewalks.

23.—From Estate C. S. Rodier objecting to the laying of Danforth stones.

24.—From T. Raymond refusing to accept a certain contract for fodder.

25.—From Mr. E. Lemire and S. Thibault & Co. asking that certain deposits made by them be refunded.

26.—From Colonial Engineering Co. offering to supply light at a cost of one cent per kilowatt hour.

27.—From Montreal Light, Heat & Power Co. anent their account for street lighting.

Laid on the table.

28.—From Bell Telephone Co., asking that their application of the 1st April last be disposed of.

29.—From Ald. Leclaire thanking Council for sympathy extended.

Filed of Record.

30.—Minutes of judgment in the case of the City of Montreal vs Joseph P. Beauvais et al. anent the early closing of stores.

Consideration deferred at the request of Ald. Fraser, the same to constitute the first order of the day for the next meeting of the Council.

31.—From Rev. Fathers of Montfort, and the Reverend Sisters of the Hôtel-Dieu inviting Council to visit their respective institutions.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. GIROUX, it was

Resolved: That said invitation be accepted with pleasure.

32.—Charge by Mr. Geo. Vandelac against inspector Lamouche.

Ald. WARD moved, seconded by Ald. CARTER,

That said letter be referred to His Worship the Mayor with a request that he appoint a special committee to investigate said charge and to report to Council at as early a date as possible.

Ald. GIROUX moved in amendment, seconded by Ald. ROY,

That said communication be referred to the Police department with instructions to report thereon at the next regular meeting of the Council.

Said motion being put, it was carried and

Resolved: Accordingly.

Ald. L. A. Lapointe asked that Ald. Sadler and Lavallée be requested to introduce Ald. Messier to the Council, and Ald. Sadler and Lavallée thereupon presented Ald. Messier to the presiding member and accompanied him to his seat.

DEED.

33.—Cession by J. A. Gougeon to the City of Montréal.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. GIROUX, it was

Resolved: That said deed be approved of, and that His Worship the Mayor and the City Clerk be authorized to sign the same on behalf of the City.

REPORTS.

34.—From Finance Committee to pay a sum of \$250.00 to Mr. David R. McCord.

- 35.—De la Commission des Finances, à l'effet de voter \$55,754.00 pour l'entretien du quartier de Lorimier.
- 36.—De la Commission des Finances, accordant certaines subventions.
- 37.—De la Commission des Finances, à l'effet de donner instruction aux avocats de la Ville de procéder à l'ouverture de la rue Johnson.
- 38.—De la Commission des Finances, à l'effet d'opérer le virement d'un montant de \$30,000 des crédits votés pour intérêts.
- 39.—De la Commission des Finances, à l'effet de régler certaines réclamations s'élevant à \$643.30.
- 40.—De la Commission des Finances, à l'effet de régler la réclamation de S. O'Reilly pour un montant de \$300.
- 41.—De la Commission des Finances, à l'effet de régler certaines réclamations s'élevant à \$3,719.19.
- 42.—De la Commission des Finances, à l'effet d'allouer un montant de \$100 pour la célébration de la Fête du Travail.
- 43.—De la Commission des Finances, pour déposer une somme de \$204,593.06 en rapport avec l'expropriation de la 5ième section de la rue Saint-Antoine.
- 44.—De la Commission des Finances, à l'effet de payer un compte de \$759.63 au Château Frontenac, à Québec.
- 45.—De la Commission des Finances, à l'effet de donner instructions à la "Montreal Water & Power Co." de poser un tuyau dans la rue Resther.
- 46.—De la Commission des Finances, à l'effet de régler des réclamations s'élevant à \$1,376.23 et \$1,850.00.
- 47.—De la Commission des Finances, à l'effet de payer un montant de \$66.64 à Dame Sophie Goss.
- 48.—De la Commission des Finances, au sujet d'une ordonnance de la Commission Royale demandant le paiement d'un montant de \$5,000.00.
- 49.—De la Commission des Finances, à l'effet d'ordonner à la "Montreal Water & Power Co." de poser des conduites-maîtresses dans certaines rues.
- 50.—De la Commission des Finances, à l'effet de payer des comptes s'élevant à \$149.25 relativement à la dernière élection dans le quartier de Lorimier.
- 51.—De la Commission des Finances, à l'effet de payer un montant de \$609.50 à certains témoins en rapport avec l'expropriation de la rue Saint-Antoine.
- 52.—De la Commission des Finances, à l'effet de payer un certain montant d'intérêt à M. R. Duncan.
- 53.—De la Commission des Finances, recommandant que la "Montreal Street Ry Co." soit mise en demeure de payer une certaine balance due à la Ville.
- 54.—De la Commission des Finances, à l'effet de payer certains comptes s'élevant à \$187.75.
- 55.—De la Commission des Finances, à l'effet de payer un montant de \$1,000.00 à M. W. Atwater, C.R.
- 56.—De la Commission des Finances, au sujet de l'expropriation pour l'élargissement de la rue Rivard.
- Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin J.-B.-A. MARTIN, il est
- Résolu:* Que lesdits rapports soient reçus et adoptés (MM. les échevins Couture, Proulx et Lamoureux dissidents quant à l'item No 39 et MM. les échevins Giroux, Proulx, Lévesque et M. Martin dissidents quant à l'item No 51).
- 57.—De la Commission des Finances, à l'effet de donner instructions au Département en Loi de prendre les procédures nécessaires pour l'expropriation de l'avenue Papi-neau.
- M. l'échevin J.-B.-A. MARTIN, appuyé par M. l'échevin L. LAVIOLETTE,
- Propose:* Que ledit rapport soit reçu et adopté.
- M. l'échevin Sadler demande que l'étude dudit rapport soit différée, en vertu de la section 288 de la Charte.
- Le maire-suppléant décide que la proposition à l'effet d'adopter ledit rapport devrait être soumise au Conseil.
- Et un débat s'engageant,
- M. l'échevin WARD, appuyé par M. l'échevin McKENNA, propose en
- Amendement:* Que ledit rapport soit renvoyé à la Commission des Finances pour plus ample considération.

35.—From Finance Committee to vote \$55,754.00 for the maintenance of de Lorimier ward.

36.—From Finance Committee awarding certain subventions.

37.—From Finance Committee to instruct the City Attorneys to proceed with the opening of Johnston street.

38.—From Finance Committee to vary a sum of \$30,000, from interest.

39.—From Finance Committee to settle certain claims amounting to \$643.30.

40.—From Finance Committee to settle claim of S. O'Reilly for the sum of \$300.

41.—From Finance Committee to settle claims amounting to \$3,719.19.

42.—From Finance Committee to award a sum of \$100 towards the celebration of Labor Day.

43.—From Finance Committee to deposit a sum of \$204,593.06 in connection with the expropriation of the 5th section of St. Antoine street.

44.—From Finance Committee to pay account of \$759.63 due to the Château Frontenac, Quebec.

45.—From Finance Committee to instruct the Montreal Water & Power Co. to lay a pipe in Resther street.

46.—From Finance Committee to settle claims amounting to \$1,376.23 and \$1,850.00.

47.—From Finance Committee to pay a sum of \$66.64 to Miss Sophie Goss.

48.—From Finance Committee anent an order from the Royal Commission to pay a sum of \$5,000.00.

49.—From Finance Committee to order the Montreal Water & Power Co. to lay water mains in certain streets.

50.—From Finance Committee to pay accounts amounting to \$149.25 concerning the recent election in de Lorimier ward.

51.—From Finance Committee to pay a sum of \$609.50 to certain witnesses in connection with the expropriation of St. Antoine street.

52.—From Finance Committee to pay a certain amount of interest to Mr. R. Duncan.

53.—From Finance Committee recommending that the Montreal Street Railway Co. be placed en demeure to pay a certain balance due to the City.

54.—From Finance Committee to pay certain accounts amounting to \$187.75.

55.—From Finance Committee to pay a sum of \$1,000.00 to Mr. A. W. Atwater, K.C.

56.—From Finance Committee anent the expropriation for the widening of Rivard street.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. J. B. A. MARTIN, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

(Ald. Couture, Proulx and Lamoureux dissenting as to item No. 39) and (Ald. Giroux, Proulx, Lévesque and M. Martin dissenting as to item No. 51.)

57.—From Finance Committee to instruct the Law Department to take the necessary measures re the expropriation of Papineau avenue.

Ald. J. B. A. MARTIN moved, seconded by Ald. LAVIOLETTE,

That said report be received and adopted.

Ald. Sadler asked that reconsideration of said report be deferred in virtue of section 288 of the Charter.

The Acting-Mayor ruled that the motion to adopt said report should be put to Council.

And a debate arising,

Ald. WARD moved in amendment, seconded by Ald. McKenna,

That said report be referred to the Finance Committee for further consideration.

Le Conseil se partage sur ledit amendement:

Pour: Yates, Clearihue, O'Connell, Ward—4.

Contre: L.-A. Lapointe, Giroux, Proulx, M. Martin, Dagenais, Lévesque, L'Espérance, Turner, Bumbray, Robillard, Lavallée, N. Lapointe, Leclaire, Couture, Laviolette, Gadbois, J.-B.-A. Martin, Nault, Séguin, Marin, Duquette, Major, Guay, David, Roy, Fraser, Lamoureux, Prud'homme, McKenna, Labrecque—30.

Ledit amendement est ainsi rejeté.

La proposition principale étant mise aux voix, le Conseil se partage:

Pour: Giroux, Proulx, M. Martin, Dagenais, Lévesque, L'Espérance, Turner, Bumbray, Lavallée, N. Lapointe, Leclaire, Couture, Laviolette, J.-B.-A. Martin, Nault, Séguin, Marin, Duquette, Major, David, Roy, Fraser, Lamoureux, Prud'homme, McKenna, Labrecque—26.

Contre: L.-A. Lapointe, Yates, Clearihue, O'Connell, Ward, Guay—6.

Ladite proposition est ainsi adoptée, et il est

Résolu: En conséquence.

58.—De la Commission des Finances, au sujet de l'expropriation d'une partie de la rue Sherbrooke.

M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin J.-B.-A. MARTIN,

Propose: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

M. l'échevin Sadler demande que l'étude dudit rapport soit différée en vertu de la section 288 de la Charte.

Le maire-suppléant décide que la proposition à l'effet d'adopter ledit rapport doit être soumise au Conseil.

Et un débat s'engageant, ladite proposition étant mise aux voix,

Le Conseil se partage:

Pour: L.-A. Lapointe, M. Martin, Dagenais, Lévesque, L'Espérance, Turner, Robillard, Lavallée, Larivière, N. Lapointe, Leclaire, Couture, Laviolette, Gadbois, J.-B.-A. Martin, Séguin, Duquette, Major, David, Roy, Fraser, Lamoureux, Prud'homme, McKenna, Messier—25.

Contre: Yates, Clearihue, Bumbray, Gallery, O'Connell, Ward, Nault, Guay—8.

Ladite proposition est ainsi affirmativée, et il est

Résolu: En conséquence.

59.—De la Commission des Finances *re* expropriation de l'agrandissement du Parc LaFontaine.

M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin J.-B.-A. MARTIN,

Propose: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

M. l'échevin Sadler demande que l'étude dudit rapport soit différée en vertu de la section 288 de la Charte.

Le maire-suppléant décide que la proposition à l'effet d'adopter ledit rapport doit être soumise au Conseil.

Et un débat s'engageant, ladite proposition étant mise aux voix, le Conseil se partage:

Pour: L.-A. Lapointe, Giroux, Proulx, Yates, M. Martin, Dagenais, Lévesque, L'Espérance, Turner, Bumbray, Gallery, Robillard, Lavallée, Larivière, Leclaire, Mercier, Couture, Laviolette, Gadbois, J.-B.-A. Martin, Nault, Séguin, Marin, Duquette, Major, Roy, Fraser, Lamoureux, Prud'homme, Messier, Labrecque—31.

Contre: Clearihue, N. Lapointe, O'Connell, Guay, David—5.

Ladite proposition est ainsi adoptée, et il est

Résolu: En conséquence.

60.—De la Commission des Finances, recommandant qu'un montant de \$2,000.00 soit voté pour l'exécution des travaux préliminaires en rapport avec le referendum du 20 septembre prochain.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin J.-B.-A. MARTIN, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

61.—De la Commission des Finances, demandant un crédit de \$500 pour engager 4 commis temporaires.

Question différée à la demande de M. l'échevin Giroux.

62.—De la Commission des Finances, demandant un crédit de \$1,500 pour envoyer une délégation à Medicine Hat.

Question différée à la demande de M. l'échevin Duquette.

63.—De la Commission des Finances, demandant un cré-

The said amendment being put, the Council divided:

Yeas: Yates, Clearihue, O'Connell, Ward—4.

Nays: L. A. Lapointe, Giroux, Proulx, M. Martin, Dagenais, Lévesque, L'Espérance, Turner, Bumbray, Robillard, Lavallée, N. Lapointe, Leclaire, Couture, Laviolette, Gadbois, J. B. A. Martin, Nault, Séguin, Marin, Duquette, Major, Guay, David, Roy, Fraser, Lamoureux, Prud'homme, McKenna, Labrecque—30.

So it passed in the negative.

The main motion being put, the Council divided:

Yeas: Giroux, Proulx, M. Martin, Dagenais, Lévesque, L'Espérance, Turner, Bumbray, Laviolette, N. Lapointe, Leclaire, Couture, Laviolette, J. B. A. Martin, Nault, Séguin, Marin, Duquette, Major, David, Roy, Fraser, Lamoureux, Prud'homme, McKenna, Labrecque—26.

Nays: L. A. Lapointe, Yates, Clearihue, O'Connell, Ward, Guay—6.

So it was carried, and

Resolved: Accordingly.

58.—From Finance Committee anent the expropriation of part of Sherbrooke street.

Ald. L. A. LAPOINTE moved, seconded by Ald. J. B. A. MARTIN,

That said report be received and adopted.

Ald. Sadler asked that consideration of said report be deferred in virtue of section 288 of the Charter.

The Acting-Mayor ruled that the motion to adopt said report should be put to Council.

And a debate arising, said motion being put,

The Council divided:

Yeas: L. A. Lapointe, M. Martin, Dagenais, Lévesque, L'Espérance, Turner, Robillard, Lavallée, Larivière, N. Lapointe, Leclaire, Couture, Laviolette, Gadbois, J. B. A. Martin, Séguin, Duquette, Major, David, Roy, Fraser, Lamoureux, Prud'homme, McKenna, Messier—25.

Nays: Yates, Clearihue, Bumbray, Gallery, O'Connell, Ward, Nault, Guay—8.

So it was carried, and

Resolved: Accordingly.

59.—From Finance Committee *re* the expropriation of the enlargement of LaFontaine park.

Ald. L. A. LAPOINTE moved, seconded by Ald. J. B. A. MARTIN,

That said report be received and adopted.

Ald. Sadler asked that consideration of said report be deferred in virtue of section 288 of the Charter.

The Acting-Mayor ruled that the motion to adopt said report should be put to Council.

And a debate arising,

Said motion being put, the Council divided:

Yeas: L. A. Lapointe, Giroux, Proulx, Yates, M. Martin, Dagenais, Lévesque, L'Espérance, Turner, Bumbray, Gallery, Robillard, Lavallée, Larivière, Leclaire, Mercier, Couture, Laviolette, Gadbois, J. B. A. Martin, Nault, Séguin, Marin, Duquette, Major, Roy, Fraser, Lamoureux, Prud'homme, Messier, Labrecque—31.

Nays: Clearihue, N. Lapointe, O'Connell, Guay, David—5.

So it was carried and

Resolved: Accordingly.

60.—From Finance Committee recommending that a sum of \$2,000.00 be voted for preliminary work in connection with the referendum of the 20th September next.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. J. B. A. MARTIN, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

61.—From Finance Committee for an appropriation of \$500.00 to engage four temporary clerks.

Consideration deferred at the request of Ald. Giroux.

62.—From Finance Committee, for an appropriation of \$1,500 to send a delegation to Medicine Hat.

Consideration deferred at the request of Ald. Duquette.

63.—From Finance Committee for an appropriation of \$2,000 for the "Back to Montreal" celebration.

dit de \$2,000 pour la célébration des fêtes dites: "De retour à Montréal".

Question différée à la demande de M. l'échevin Couture.

64.—De la Commission des Finances, souscrivant jusqu'à concurrence de \$5,000 seulement au rapport de la Commission de la Voirie qui demande un crédit de \$100,000 pour arroser, balayer et nettoyer les rues.

65.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Voirie, à l'effet d'opérer le virement d'un montant de \$630.

66.—De la Commission des Finances souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie qui demande qu'un égout soit construit dans la rue St. André.

67.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie qui demande la construction d'un égout dans la rue Gilford.

68.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie et du Bureau d'Hygiène qui demande la construction d'un égout dans le chemin des Carrières.

69.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie et du Bureau d'Hygiène qui demande la construction d'un égout dans la rue Bercy.

70.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie et du Bureau d'Hygiène qui demande la construction d'un égout dans la rue Rachel.

71.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie et du Bureau d'Hygiène qui demande la construction d'un égout dans la rue Lespérance.

72.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie qui demande la construction d'un égout dans la rue Milton.

73.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie qui demande la construction d'un égout dans la rue Aylwin.

74.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie à l'effet de construire un égout dans la rue Cowan.

75.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie qui demande un crédit de \$94.00 pour construire un trottoir en face du No 311, avenue des Pins.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin GIROUX, il est
Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

76.—De la Commission des Finances, refusant de souscrire au rapport de la Commission de la Voirie qui demande un crédit de \$5,000 pour les noms des rues.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin J.-B.-A. Martin, il est

Résolu: Que ledit rapport de la Commission des Finances soit reçu et adopté.

77.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie qui demande un crédit de \$36,500 pour paver la rue Ontario avec des briques "Metropolitan".

M. l'échevin J.-B.-A. MARTIN, appuyé par M. l'échevin GIROUX,

Propose: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

M. l'échevin LARIVIERE, appuyé par M. l'échevin WARD, propose en

Amendement: De renvoyer lesdits rapports de la Commission de la Voirie, afin de s'assurer si ladite Commission approuve l'emploi des briques "Metropolitan".

Ledit amendement étant mis aux voix, le Conseil se partage:

Pour: L.-A. Lapointe, Yates, Clearihue, Lévesque, Sandler, Robillard, Lavallée, Larivière, N. Lapointe, Leclaire, O'Connell, Ward, Roy, Carter, Lamoureux, McKenna, Resther—17.

Contre: Giroux, Proulx, M. Martin, Dagenais, L'Espérance, Turner, Bumbray, Gallery, Mercier, Couture, Laviolette, Gadbois, J.-B.-A. Martin, Nault, Séguin, Marin, Duquette, Major, Guay, David, Prud'homme, Messier, Labrecque—23.

Ladite proposition est ainsi négativée.

Consideration deferred at the request of Ald. Couture.

64.—From Finance Committee concurring but to the amount of \$5,000 only in the report of the Road Committee for an appropriation of \$100,000 to water, sweep and clean streets.

65.—From Finance Committee concurring in the report of the Road Committee to vary a sum of \$630.

66.—From Finance Committee, concurring in the report of the Road Committee for the construction of a sewer in St. André street.

67.—From Finance Committee, concurring in the report of the Road Committee for the construction of a sewer in Gilford street.

68.—From Finance Committee concurring in the report of the Road Committee and Board of Health for the construction of a sewer in Carrières road.

69.—From Finance Committee concurring in the report of the Road Committee and Board of Health for the construction of a sewer in Bercy street.

70.—From Finance Committee, concurring in the report of the Road Committee and Board of Health for the construction of a sewer in Rachel street.

71.—From Finance Committee, concurring in the report of the Road Committee and the Board of Health for the construction of a sewer in Lespérance street.

72.—From Finance Committee, concurring in the report of the Road Committee for the construction of a sewer in Milton street.

73.—From Finance Committee, concurring in the report of the Road Committee for the construction of a sewer in Aylwin street.

74.—From Finance Committee, concurring in the report of the Road Committee for the construction of a sewer in Cowan street.

75.—From Finance Committee, concurring in the report of the Road Committee for an appropriation of \$94.00 for the construction of a sidewalk opposite No. 31 Pine avenue.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. GIROUX, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

76.—From Finance Committee, declining to concur in the report of the Road Committee for an appropriation of \$5,000.00 for street names.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. J. B. A. MARTIN, it was

Resolved: That said report of the Finance Committee be received and adopted.

77.—From Finance Committee, concurring in the report of the Road Committee for an appropriation of \$36,500.00 to pave Ontario street with Metropolitan bricks.

Ald. J. B. A. MARTIN moved, seconded by Ald. GIROUX, That said report be received and adopted.

Moved in amendment by Ald. LARIVIERE, seconded by Ald. WARD,

That said reports be referred back to the Road Committee with instructions to ascertain if said Committee approved of the construction of said sidewalks with Metropolitan bricks.

Said amendment being put, the Council divided:

Yeas: L. A. Lapointe, Yates, Clearihue, Lévesque, Sandler, Robillard, Lavallée, Larivière, N. Lapointe, Leclaire, O'Connell, Ward, Roy, Carter, Lamoureux, McKenna, Resther—17.

Nays: Giroux, Proulx, M. Martin, Dagenais, L'Espérance, Turner, Bumbray, Gallery, Mercier, Couture, Laviolette, Gadbois, J. B. A. Martin, Nault, Séguin, Marin, Duquette, Major, Guay, David, Prud'homme, Messier, Labrecque—23.

So it passed in the negative.

La proposition principale étant mise aux voix, le Conseil se partage :

Pour: Giroux, Proulx, Yates, M. Martin, Dagenais, Lévesque, L'Espérance, Turner, Bumbray, Gallery, Mercier, Couture, Laviolette, Gadbois, J.-B.-A. Martin, Nault, Séguin, Marin, Duquette, Major, Guay, David, Lamoureux, Prud'homme, Messier, Labrecque—26.

Contre: L.-A. Lapointe, Clearihue, Sadler, Robillard, Lavallée, Larivière, N. Lapointe, Leclair, O'Connell, Ward, Roy, Fraser, Carter, McKenna, Resther—15.

Ladite proposition est ainsi adoptée et il est

Résolu: En conséquence.

78.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie demandant des crédits de

- (1) \$15,000 pour de petits égouts,
- (2) \$67,000 pour l'égout tempête de la rue Sherbrooke.

Et un débat s'engageant,

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin GIROUX, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient renvoyés à la Commission de la Voirie.

79.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de la Voirie à l'effet de construire un trottoir de ciment dans la rue Laporte.

Renvoyé à la Commission des Finances.

80.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de Police qui demande un crédit de \$83.00 pour établir une fourrière pour les chiens.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin PROULX, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

81.—De la Commission des Finances, refusant de souscrire à un rapport de la Commission de Police qui demande un crédit de \$375.00 pour payer le salaire d'un professeur de gymnastique.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin J.-B.-A. MARTIN, il est

Résolu: Que ledit rapport de la Commission des Finances soit reçu et adopté.

82.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission des Incendies et de l'Éclairage qui demande un crédit de \$1,154.10 pour entretien de chevaux.

83.—De la Commission des Finances, refusant de souscrire à un rapport de la Commission des Incendies et de l'Éclairage qui demande un crédit de \$100 pour payer certains uniformes.

84.—De la Commission des Finances, refusant de souscrire à un rapport de la Commission des Incendies et de l'Éclairage qui demande un crédit de \$640 pour raccorder le système d'alarmes d'incendie du quartier de Lorimier à celui de la Ville.

85.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission des Incendies et de l'Éclairage qui demande un crédit de \$150.00 pour la convention à Grand Rapids.

86.—De la Commission des Finances, souscrivant jusqu'à concurrence de \$15,000 seulement, au rapport de la Commission des Incendies et de l'Éclairage qui demande un crédit de \$56,914 pour éclairage des rues.

87.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission des Incendies et de l'Éclairage qui demande un crédit de \$238.23 pour réparer l'égout de la caserne No 7.

88.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission des Incendies et de l'Éclairage qui demande un crédit de \$300 pour payer les héritiers légaux de Edward Connelly.

89.—De la Commission des Finances, souscrivant jusqu'à concurrence de \$20,197.00 seulement au rapport de la Commission des Incendies et de l'Éclairage à l'effet d'opérer le virement d'une somme de \$23,000.

90.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission des Incendies et de l'Éclairage qui demande un crédit de \$300 pour acheter un cheval.

91.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission des Incendies et de l'Éclairage qui demande le virement d'un montant de \$200.

The main motion being put the Council divided:

Yeas: Giroux, Proulx, Yates, M. Martin, Dagenais, Lévesque, L'Espérance, Turner, Bumbray, Gallery, Mercier, Couture, Laviolette, Gadbois, J. B. A. Martin, Nault, Séguin, Marin, Duquette, Major, Guay, David, Lamoureux, Prud'homme, Messier, Labrecque—26.

Nays: L. A. Lapointe, Clearihue, Sadler, Robillard, Lavallée, Larivière, N. Lapointe, Leclair, O'Connell, Ward, Roy, Fraser, Carter, McKenna, Resther—15.

So it was carried, and

Resolved: Accordingly.

78.—From Finance Committee, concurring in reports of the Road Committee for appropriations of

- (1) \$15,000 for small sewers,
- (2) \$67,000 to build a storm sewer in Sherbrooke street.

And a debate arising,

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. GIROUX, it was

Resolved: That said reports be referred back to the Road Committee.

79.—From Finance Committee, concurring in a report of the Road Committee for the construction of a cement sidewalk in Laporte street.

Referred to Finance Committee.

80.—From Finance Committee, concurring in the report of the Police Committee for an appropriation of \$83.00 to establish a dog pound.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. PROULX, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

81.—From Finance Committee, declining to concur in a report of the Police Committee for an appropriation of \$375.00 to pay the salary of a professor of gymnastics.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. J. B. A. MARTIN, it was

Resolved: That said report of the Finance Committee be received and adopted.

82.—From Finance Committee, concurring in the report of the Fire and Light Committee asking for an appropriation of \$1,154.10 for horse-keep.

83.—From Finance Committee declining to concur in a report of the Fire and Light Committee asking for an appropriation of \$100 to pay certain uniforms.

84.—From Finance Committee, declining to concur in a report of the Fire and Light Committee for an appropriation of \$640 to connect de Lorimier Fire Alarm system with that of the City.

85.—From Finance Committee, concurring in the report of the Fire and Light Committee asking for an appropriation of \$150.00 anent convention at Grand Rapids.

86.—Finance Committee, concurring but to the amount of \$15,000, only, in the report of the Fire and Light Committee asking for an appropriation of \$56,914 for street lighting.

87.—From Finance Committee, concurring in the report of the Fire and Light Committee asking for an appropriation of \$238.23 to repair sewer at No. 7 station.

88.—From Finance Committee, concurring in the report of the Fire and Light Committee asking for an appropriation of \$300 to pay legal heirs of Edward Connelly.

89.—From Finance Committee, concurring but to the amount of \$20,197.00 only in the report of the Fire and Light Committee to vary a sum of \$23,000.

90.—From Finance Committee, concurring in the report of the Fire and Light Committee asking for an appropriation of \$300 to purchase a horse.

91.—From Finance Committee, concurring in the report of the Fire and Light Committee to vary a sum of \$200.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin YATES, il est

Résolu: Que lesdits rapports de la Commission des Finances soient reçus et adoptés.

92.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission des Incendies et de l'Eclairage demandant un crédit de \$5,000 pour acheter des lampes à arc.

M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin J.-B.-A. MARTIN,

Propose: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés. Et un débat s'engageant.

M. l'échevin LEVESQUE, appuyé par M. l'échevin M. MARTIN, propose en

Amendement: Que lesdits rapports soient renvoyés à la Commission des Incendies et de l'Eclairage pour plus ample étude de la question d'Eclairage.

Ledit amendement étant mis aux voix, il est adopté, et il est

Résolu: En conséquence (M. l'échevin Gadbois dissident).

93.—De la Commission de l'Incineration, demandant d'adjuger un contrat pour fourrage.

94.—De la Commission de l'Incineration, demandant l'autorisation de vendre six chevaux.

Sur proposition de M. l'échevin M. MARTIN, appuyé par M. l'échevin ROY, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

95.—M. l'échevin GIROUX, appuyé par M. l'échevin L.-A. LAPOINTE,

Propose: Que le Conseil s'ajourne à demain (mardi), le 13 du courant, à 3 heures, pour continuer l'expédition des affaires de routine maintenant à l'étude, et disposer de l'ordre du jour.

Le Conseil se partage sur cette proposition:

Pour: L.-A. Lapointe, Giroux, Proulx, Yates, Turner, Bumbray, Gallery, Robillard, N. Lapointe, Laviolette, Gadbois, Séguin, Marin, Duquette, Major David, Roy, Fraser, Carter, Prud'homme, McKenna, Messier, Labrecque.—23.

Contre: M. Martin, Dagenais, Lévesque, Lavallée, Larivière, Mercier, O'Connell, Couture, Ward, J.-B.-A. Martin, Nault, Lamoureux—12.

Ladite proposition est ainsi adoptée et le Conseil s'ajourne en conséquence.

L.-O. DAVID,
Greffier de la Ville.

RENE BAUSET,
Sous-greffier de la Ville.

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de l'assemblée spéciale ajournée du 13 juillet.

M. l'échevin Major, maire-suppléant, occupe le fauteuil de la présidence.

Sont présents: MM. les échevins: L.-A. Lapointe, Giroux, Proulx, Yates, Clearihue, M. Martin, Dagenais, Lévesque, Lavallée, Turner, Sadler, Bumbray, Gallery, Robillard, Nault, Couture, N. Lapointe, Leclair, Mercier, O'Connell, Séguin, Laviolette, Gadbois, Ward, J.-B.-A. Martin, Fraser, Marin, Duquette, Major, Guay, David, Roy, Carter, Lamoureux, Prud'homme, McKenna, Resther, Messier, Labrecque.

COMMUNICATIONS.

Du consentement unanime du Conseil les communications suivantes sont soumises.

1.—De journalistes représentant les journaux quotidiens à l'Hôtel de Ville, niant certaines déclarations faites par Son Honneur le Maire au Conseil, le 12 du courant.

2.—De la "Montreal Light, Heat & Power Co.", soumettant son compte pour l'éclairage des rues durant le mois de juin dernier.

Déposées aux archives.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. YATES, it was

Resolved: That said reports of the Finance Committee be received and adopted.

92.—From Finance Committee, declining to concur in a report of the Fire and Light Committee for an appropriation of \$5,000, to purchase arc lamps.

Ald. L. A. LAPOINTE moved, seconded by Ald. J. B. A. MARTIN,

That said report be received and adopted.

And a debate arising.

Moved in amendment by Ald. LEVESQUE, seconded by Ald. M. MARTIN,

That said reports be referred back to the Fire and Light Committee for further consideration of the lighting question.

Said amendment being put, it was carried and

Resolved: Accordingly. (Ald. Gadbois dissenting.)

93.—From Incineration Committee, to award contract for forage.

94.—From Incineration Committee, for authority to sell six horses.

On motion of Ald. M. MARTIN, seconded by Ald. ROY, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

95.—Ald. GIROUX moved, seconded by Ald. L. A. LAPOINTE,

That the Council do now adjourn until to-morrow (Tuesday), the 13th instant, at 3 o'clock to continue the routine matters under consideration, and dispose of the order of the day.

The Council divided thereon:

Yeas: L. A. Lapointe, Giroux, Proulx, Yates, Turner, Bumbray, Gallery, Robillard, N. Lapointe, Laviolette, Gadbois, Séguin, Marin, Duquette, Major, David, Roy, Fraser, Carter, Prud'homme, McKenna, Messier, Labrecque—23.

Nays: M. Martin, Dagenais, Lévesque, Lavallée, Larivière, Mercier, O'Connell, Couture, Ward, J. B. A. Martin, Nault, Lamoureux—12.

So it was carried and the Council adjourned accordingly.

L. O. DAVID,
City Clerk.

RENE BAUSET,
Asst. City Clerk.

CITY COUNCIL

Report of adjourned special meeting held the 13th of July.

Ald. Major, acting mayor, in the chair.

Present: Ald. L. A. Lapointe, Giroux, Proulx, Yates, Clearihue, M. Martin, Dagenais, Lévesque, L'Espérance, Turner, Sadler, Bumbray, Gallery, Robillard, Lavallée, Larivière, N. Lapointe, Leclair, Mercier, O'Connell, Couture, Laviolette, Gadbois, Ward, J. B. A. Martin, Nault, Séguin, Marin, Duquette, Major, Guay, David, Roy, Fraser, Carter, Lamoureux, Prud'homme, McKenna, Resther, Messier, Labrecque.

COMMUNICATIONS.

With the unanimous consent of the Council, the following communications were submitted:

1.—Journalists representing the daily papers at the City Hall denying certain statements made by His Worship the Mayor in Council on the 12th instant.

2.—Montreal Light, Heat & Power Co. submitting account for street lighting for June ulto.

Filed of record.

3.—Sur proposition de M. l'échevin SADLER, appuyé par M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, il est

Résolu: Que la décision du maire-suppléant sur les demandes de M. l'échevin Sadler pour renvoi à la prochaine séance de l'étude de certains rapports des Commissions des Finances et de la Voirie, à l'assemblée du Conseil du 12 du courant, soit soumise au Département en Loi avec prière de donner son opinion écrite à ce sujet.

4.—Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin CLEARIHUE, il est

Résolu: D'accorder deux mois de congé à M. l'échevin Lévy (à compter du 12 du courant).

5.—Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin SADLER, il est

Résolu: D'accorder deux mois de congé à M. l'échevin Fraser.

6.—Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin CARTER, il est

Résolu: D'accorder un congé de deux mois à M. l'échevin Robinson.

7.—Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin TURNER, il est

Résolu: D'accorder un congé de deux mois à M. l'échevin Stearns.

8.—M. l'échevin LEVESQUE, appuyé par M. l'échevin RESTHER,

Propose: Que la règle 64b soit suspendue.

Le Conseil se partage sur cette proposition:

Pour: L.-A. Lapointe, Giroux, Clearihue, Dagenais, Lévesque, Turner, Gallery, Robillard, Lavallée, Larivière, Leclaire, Mercier, O'Connell, Gadbois, Ward, J.-B.-A. Martin, Nault, Guay, David, Roy, Fraser, Carter, Prud'homme, McKenna, Resther et Messier—26.

Contre: Proulx, M. Martin, Bumbray, Couture, Séguin, Marin, Duquette, Major et Lamoureux—9.

Ladite proposition est ainsi adoptée, et il est

Résolu: En conséquence.

9.—M. l'échevin LEVESQUE, appuyé par M. l'échevin RESTHER,

Propose: Que la résolution du Conseil du 14 juin adoptant un rapport de la Commission des Parcs et Traverses à l'effet d'adjuger un contrat pour la construction d'une maison et d'une écurie sur la ferme Fletcher soit de nouveau prise en considération et abrogée.

Ladite proposition étant mise aux voix elle est adoptée et il est

Résolu: En conséquence (MM. les échevins Bumbray, Proulx et Lamoureux dissidents).

10.—Sur proposition de M. l'échevin LEVESQUE, appuyé par M. l'échevin RESTHER, il est

Résolu: Que ledit rapport de la Commission des Parcs et Traverses soit renvoyé de nouveau à ladite Commission (MM. les échevins Bumbray, Proulx et Lamoureux dissidents).

ACTE.

11.—Contrat entre la Ville de Montréal et la "Canada Iron Corporation" pour la fourniture de tpyaux en fonte.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin CLEARIHUE, il est

Résolu: Que cet acte soit approuvé, et que Son Honneur le Maire et le greffier de la Ville soient autorisés à le signer au nom de la Ville.

AVIS DE MOTIONS.

12.—De M. l'échevin L.-A. Lapointe, pour un règlement concernant certaines taxes spéciales.

13.—De M. l'échevin M. Martin, pour la nomination d'une Commission *re* service municipal.

14.—De M. l'échevin Carter, pour fermer les buvettes à certaines heures.

15.—De M. l'échevin Duquette, pour accorder un certain privilège à la "Patterson Mfg Co."

16.—De M. l'échevin Mercier, à l'effet d'ouvrir le boulevard St-Laurent jusqu'au fleuve.

17.—M. l'échevin L.-A. Lapointe soumet trois rapports dont on a demandé que l'étude en soit différée à la dernière séance du Conseil, comme suit:

(1) De la Commission des Finances, à l'effet de voter un montant de \$500 pour engager 4 commis temporaires.

3.—On motion of Ald. SADLER, seconded by Ald. L. A. LAPOINTE, it was

Resolved: That the ruling of the acting mayor on the demands of Ald. Sadler for next meeting, to certain reports of the Finance and Road Committees at the meeting of the Council of the 12th inst., be submitted to the Law Department for a written report.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. CLEARIHUE, it was

Resolved: That two months leave of absence (to be computed from the 12th instant) be granted to Ald. Lévy.

5.—On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. SADLER, it was

Resolved: That two months leave of absence be granted to Ald. Fraser.

6.—On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. CARTER, it was

Resolved: That two months leave of absence be granted to Ald. Robinson.

7.—On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. TURNER, it was

Resolved: That two months leave of absence be granted to Ald. Stearns.

8.—Ald. LEVESQUE moved, seconded by Ald. RESTHER,

That rule 64b be suspended.

The Council divided thereon:

Yeas: L. A. Lapointe, Giroux, Clearihue, Dagenais, Lévesque, Turner, Gallery, Robillard, Lavallée, Larivière, Leclaire, Mercier, O'Connell, Gadbois, Ward, J. B. A. Martin, Nault, Guay, David, Roy, Fraser, Carter, Prud'homme, McKenna, Resther and Messier—26.

Nays: Proulx, M. Martin, Bumbray, Couture, Séguin, Marin, Duquette, Major and Lamoureux—9.

So it was carried and

Resolved: Accordingly.

9.—Ald. LEVESQUE moved, seconded by Ald. RESTHER,

That the resolution of Council of the 14th June adopting a report of the Parks and Ferries Committee to award a contract for the construction of a dwelling and stable on Fletcher's Field be reconsidered and repealed.

Said motion being put, it was carried, and *Resolved:* Accordingly (Ald. Bumbray, Proulx and Lamoureux dissenting.)

10.—On motion of Ald. LEVESQUE, seconded by Ald. RESTHER, it was

Resolved: That said report of the Parks and Ferries Committee be referred back to said Parks and Ferries Committee. (Ald. Bumbray, Proulx and Lamoureux dissenting.)

DEED.

11.—Contract between the City of Montreal and the Canada Iron Corporation, for the supply of cast iron pipes.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. CLEARIHUE, it was

Resolved: That said deed be approved of, and that His Worship the Mayor and the City Clerk be authorized to sign the same on behalf of the City.

NOTICES OF MOTION.

12.—By Ald. L. A. Lapointe.—For a by-law concerning certain special taxes.

13.—By Ald. M. Martin.—For the appointment of a municipal service Committee.

14.—By Ald. Carter.—To close bars at certain hours.

15.—By Ald. Duquette.—To allow a certain privilege to the Patterson Mfg Co.

16.—By Ald. Mercier.—To open St. Lawrence Boulevard to the river front.

17.—Ald. L. A. Lapointe submitted three reports, consideration of which had been deferred at the last sitting of the Council, as follows:

(1) Finance Committee to vote a sum of \$500 for the engagement of 4 temporary clerks.

M. l'échevin Giroux ayant retiré sa demande que l'étude dudit rapport soit remise,

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin J.-B.-A. MARTIN, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

(2) De la Commission des Finances, à l'effet de voter un montant de \$1,500, pour envoyer une délégation à Médecine Hat,

M. l'échevin Duquette ayant retiré sa demande faite à la dernière séance du Conseil, à l'effet de retarder l'étude dudit rapport, ledit rapport est renvoyé à la Commission des Finances.

(3) De la Commission des Finances, à l'effet de voter un montant de \$2,000 pour la célébration des fêtes dites "De retour à Montréal".

M. l'échevin Couture maintient sa demande faite à la dernière séance du Conseil pour que l'étude de ce rapport soit différée.

RAPPORTS.

18.—De la Commission des Finances, refusant de souscrire au rapport de la Commission de l'Aqueduc qui demande un crédit de \$2,000 pour préparer les plans pour le système d'eau à haute pression.

19.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de l'Aqueduc qui demande un crédit de \$500,000 *re* agrandissement de l'Aqueduc.

20.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de l'Aqueduc qui demande un crédit de \$4,985 pour la pose de conduites-maîtresses.

21.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de l'Aqueduc qui demande un crédit de \$5,000 pour renouveler des boîtes à robinets d'arrêt.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin CLEARIHUE, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

22.—De la Commission des Finances, souscrivant jusqu'à concurrence de \$1,000 seulement, au rapport de la Commission de l'Aqueduc qui demande un crédit de \$5,500 pour couvrir les frais d'un surplus de pompage.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin CLEARIHUE, il est

Résolu: Que les mots "ou électricité" soient ajoutés après le mot "vapeur" dans les rapports des Commissions des Finances et de l'Aqueduc maintenant devant le Conseil, et que, ainsi amendés, lesdits rapports soient reçus et adoptés.

23.—De la Commission des Finances, refusant de souscrire au rapport de la Commission de l'Aqueduc qui demande un crédit de \$4,000 pour la pose de tuyaux.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin J.-B.-A. MARTIN, il est

Résolu: Que ledit rapport de la Commission des Finances soit reçu et adopté.

24.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission des Marchés qui demande un crédit de \$59.50 pour réparer des balances.

25.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission des Marchés qui demande un crédit de \$2,195 pour réparer le marché Saint-Laurent.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin LAMOUREUX, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

26.—De la Commission des Finances, au sujet du rapport de la Commission d'Hygiène et de Statistiques qui demande un crédit de \$25,000 pour la construction d'un bain près de l'avenue Atwater.

27.—De la Commission des Finances, au sujet du rapport de la Commission d'Hygiène et de Statistiques qui demande un crédit de \$35,000 pour la construction d'un bain public dans le quartier Papineau.

28.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission d'Hygiène et de Statistiques qui demande un crédit de \$312.00 pour payer le salaire d'un officier additionnel.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin DAGENAIS, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés (M. l'échevin Clearihue dissident quant à l'item No 27.)

29.—De la Commission des Finances, refusant de sous-

crire au rapport de la Commission de l'Aqueduc qui demande un crédit de \$2,000 pour préparer les plans pour le système d'eau à haute pression.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin J.-B.-A. MARTIN, il est

Résolu: That said report be received and adopted.

(2.) From Finance Committee to vote a sum of \$1,500, to send a delegation to Medecine Hat.

Ald. Duquette having withdrawn his demand made at the last sitting of Council that consideration of said report be deferred.

Said report was referred to the Finance Committee.

(3.) From Finance Committee, to vote a sum of \$2,000 *re* "Back to Montreal Celebration."

Ald. Couture maintained his demand made at the last sitting of the Council that consideration of said report be deferred.

REPORTS.

18.—From Finance Committee, declining to concur in a report of the Water Committee for an appropriation of \$2,000, to prepare plans for the high pressure system.

19.—From Finance Committee, concurring in the report of the Water Committee for an appropriation of \$500,000 *re* enlargement of the aqueduct.

20.—From Finance Committee, concurring in the report of the Water Committee for an appropriation of \$4,985 to lay water mains.

21.—From Finance Committee, concurring in the report of the Water Committee for an appropriation of \$5,000 to renew service boxes.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. CLEARIHUE, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

22.—From Finance Committee, concurring, but to the amount of \$1,000 only, in the report of the Water Committee asking for an appropriation of \$5,500 to cover cost of extra pumping.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. CLEARIHUE, it was

Resolved: That the words "or electricity" be added after the word "steam", in the reports of the Finance and Water Committees now before the Council, and that, so amended, said reports be received and adopted.

23.—From Finance Committee, declining to concur in the report of the Water Committee for an appropriation of \$4,000 to lay pipes.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. J. B. A. MARTIN, it was

Resolved: That said report of the Finance Committee be received and adopted.

24.—From Finance Committee, concurring in the report of the Market Committee for an appropriation of \$59.50 to repair scales.

25.—From Finance Committee, concurring in the report of the Market Committee asking for an appropriation of \$2,195.00 to repair St. Lawrence market.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LAMOUREUX, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

26.—From Finance Committee, anent the report of the Hygiene and Statistics Committee for an appropriation of \$35,000.00 to construct a bath near Atwater avenue.

27.—From Finance Committee, anent the report of the Hygiene and Statistics Committee for an appropriation of \$35,000 for the construction of a public bath in Papineau ward.

28.—From Finance Committee, concurring in the report of the Hygiene and Statistics Committee for an appropriation of \$312.00 to pay the salary of an additional officer.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. DAGENAIS, it was

Resolved: That said reports be received and adopted. (Ald. Clearihue dissenting as to item No. 27.)

29.—From Finance Committee, declining to concur in a

erre au rapport de la Commission d'Hygiène et de Statistiques qui demande un crédit de \$28,500 pour la construction d'un bain public dans le quartier Saint-Denis.

M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin J.-B.-A. MARTIN,

Propose: Que ledit rapport de la Commission des Finances soit reçu et adopté.

M. l'échevin DAGENAIS, appuyé par M. l'échevin L'ESPERANCE, propose en

Amendement: Que ledit rapport soit renvoyé de nouveau à la Commission des Finances.

Ladite proposition étant mise aux voix, elle est adoptée, et il est

Résolu: En conséquence.

30.—De la Commission des Finances, refusant de souscrire au rapport de la Commission d'Hygiène et de Statistiques qui demande un crédit de \$150,000.00 pour la construction d'un hôpital pour les variolés.

M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin J.-B.-A. MARTIN,

Propose: Que ledit rapport de la Commission des Finances soit reçu et adopté.

M. l'échevin DAGENAIS, appuyé par M. l'échevin L'ESPERANCE, propose en

Amendement: Que lesdits rapports soient renvoyés de nouveau à la Commission des Finances.

Ledit amendement étant mis aux voix, il est adopté, et il est

Résolu: En conséquence.

31.—De la Commission des Finances, refusant de souscrire au rapport de la Commission d'Hygiène et de Statistiques qui demande un crédit de \$10,000 pour la construction de chalets de nécessité souterrains.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin J.-B.-A. MARTIN, il est

Résolu: Que ledit rapport de la Commission des Finances soit reçu et adopté.

32.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission des Parcs et Traverses qui demande la pose de tuyaux à eau sur la ferme Fletcher.

33.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission des Parcs et Traverses qui demande un crédit de \$1,000.00 pour l'exécution de certains travaux en rapport avec le restaurant sur le parc LaFontaine.

34.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission des Parcs et Traverses, à l'effet d'opérer le virement d'un montant de \$100.

35.—De la Commission des Finances, souscrivant jusqu'à concurrence de \$6,000.00 seulement, au rapport de la Commission des Parcs et Traverses qui demande un crédit de \$30,287.00 pour certain matériel.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin LEVESQUE, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

36.—De la Commission des Finances, refusant de souscrire à certains rapports de la Commission des Parcs et Traverses demandant divers crédits pour donner des concerts gratuits, etc.

M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin J.-B.-A. MARTIN,

Propose: Que ledit rapport de la Commission des Finances soit reçu et adopté.

M. l'échevin LECLAIRE, appuyé par M. l'échevin LEVESQUE, propose en

Amendement: Que lesdits rapports soient de nouveau renvoyés à la Commission des Finances.

Ledit amendement étant mis aux voix, il est adopté, et il est

Résolu: En conséquence.

37.—De la Commission des Finances, refusant de souscrire au rapport de la Commission des Parcs et Traverses qui demande un crédit de \$200 pour préparer le plan d'un quai permanent à l'île Sainte-Hélène.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin J.-B.-A. MARTIN, il est

Résolu: Que ledit rapport de la Commission des Finances soit reçu et adopté. (MM. les échevins Lévesque et Prud'homme dissidents).

report of the Hygiene and Statistics Committee for an appropriation of \$28,500 for the construction of a public bath in St. Denis ward.

Ald. L. A. LAPOINTE moved, seconded by Ald. J. B. A. MARTIN,

That said report of the Finance Committee be received and adopted.

Moved in amendment by Ald. DAGENAIS, seconded by Ald. L'ESPERANCE,

That said report be referred back to the Finance Committee.

Said motion being put, it was carried, and

Resolved: Accordingly.

30.—From Finance Committee, declining to concur in a report of the Hygiene and Statistics Committee for an appropriation of \$150,000.00 to construct a small pox hospital.

Ald. L. A. LAPOINTE moved, seconded by Ald. J. B. A. MARTIN,

That said report of the Finance Committee be received and adopted.

Moved in amendment by Ald. DAGENAIS, seconded by Ald. L'ESPERANCE,

That said reports be referred back to the Finance Committee.

Said amendment being put, it was carried and

Resolved: Accordingly.

31.—From Finance Committee, declining to concur in a report of the Hygiene and Statistics Committee for an appropriation of \$10,000 for the construction of underground lavatory.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. J. B. A. MARTIN, it was

Resolved: That said report of the Finance Committee be received and adopted.

32.—From Finance Committee, concurring in the report of the Parks and Ferries Committee to lay water pipes in Fletcher's Field.

33.—From Finance Committee, concurring in the report of the Parks and Ferries Committee for an appropriation of \$1,000.00 for the execution of certain work connected with the restaurant at LaFontaine Park.

34.—From Finance Committee, concurring in the report of the Parks and Ferries Committee to vary a sum of \$100.

35.—From Finance Committee, concurring, but to the amount of \$6,000.00 only in the report of the Parks and Ferries Committee for an appropriation of \$30,287.00 for certain material.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LEVESQUE, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

36.—From Finance Committee, declining to concur in certain reports of the Parks and Ferries Committee for various appropriations to give free concerts, etc.

Ald. L. A. LAPOINTE moved, seconded by Ald. J. B. A. MARTIN,

That said report of the Finance Committee be received and adopted.

Moved in amendment by Ald. LECLAIRE, seconded by Ald. LEVESQUE,

That said reports be referred back to the Finance Committee.

Said amendment being put, it was carried and

Resolved: Accordingly.

37.—From Finance Committee, declining to concur in a report of the Parks and Ferries Committee for an appropriation of \$200 to prepare plan of a permanent wharf to St. Helen's Island.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. J. B. A. MARTIN, it was

Resolved: That said report of the Finance Committee be received and adopted. (Ald. Lévesque and Prud'homme dissidents.)

- 38.—De la Commission des Finances souscrivant au rapport de la Commission de l'Hôtel de Ville qui demande un crédit de \$1,125 et de \$84.38.
- 39.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de l'Hôtel de Ville, à l'effet d'opérer le virement de la balance du salaire de feu E.-N. Lamarre.
- 40.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de l'Hôtel de Ville demandant un crédit de \$125.00 pour publier une annonce dans la "Canadian Official Railway Guide".
- 41.—De la Commission des Finances, souscrivant jusqu'à concurrence de \$500.00 au rapport de la Commission de l'Hôtel de Ville qui demande un crédit de \$3,615.00 pour ameublement, etc.
- Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin L'ESPERANCE, il est
- Résolu:* Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.
- 42.—De la Commission des Finances, refusant de souscrire au rapport de la Commission de l'Hôtel de Ville qui demande un crédit de \$3,650.00 pour impression, etc.
- Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin J.-B.-A. MARTIN, il est
- Résolu:* Que ledit rapport de la Commission des Finances soit reçu et adopté.
- 43.—De la Commission des Finances, refusant de souscrire au rapport de la Commission de l'Hôtel-de-Ville qui demande un crédit de \$6,500 pour appareils de sauvetage.
- M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin J.-B.-A. MARTIN,
- Propose:* Que ledit rapport de la Commission des Finances soit reçu et adopté.
- M. l'échevin PRUD'HOMME, appuyé par M. l'échevin McKenna, propose en
- Amendement:* Que lesdits rapports soient renvoyés à la Commission des Finances.
- Ledit amendement étant mis aux voix, il est adopté, et il est
- Résolu:* En conséquence.
44. De la Commission de la Voirie, à l'effet de permettre à la Cie du Pacifique Canadien de construire une voie à travers la rue Richelieu.
- 45.—De la Commission de la Voirie, à l'effet d'adjuger à MM. Hyde & Webster, le contrat pour la fourniture des blocs artificiels "Metropolitan."
- 46.—De la Commission de la Voirie pour inscrire partie de la rue Frontenac comme rue publique.
- 47.—De la Commission de la Voirie pour inscrire partie de la rue St-André comme rue publique.
- 48.—De la Commission de la Voirie pour accorder un délai de huit jours à la "Sicily Asphaltum Paving Co." pour la livraison de certains matériaux.
- 49.—De la Commission de la Voirie pour remettre à la "Iroquois Iron Works Co." un dépôt de \$1,500.00.
- 50.—De la Commission de la Voirie, à l'effet d'accepter l'avenue Westmount dans le quartier Mont-Royal.
- 51.—De la Commission de la Voirie, pour permettre à la Cie du Grand Tronc d'établir une voie d'évitement sur la rue des Communes.
- Sur proposition de M. l'échevin GIROUX, appuyé par M. l'échevin BUMBRAY, il est
- Résolu:* Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.
- 52.—De la Commission de la Voirie, demandant que soit construit un égout dans la rue Valois.
- 53.—De la Commission de la Voirie pour substituer aux dalles de pierre Ecosaise les dalles de pierre de New-York dans la confection de certains trottoirs.
- 54.—De la Commission de la Voirie pour permettre à M. J.-A. Jacobs de construire une voûte.
- Renvoyés à la Commission des Finances.
- 55.—De la Commission de Police, à l'effet d'incorporer la "Fairmount Amateur Athletic Association."
- Sur proposition de M. l'échevin PROULX, appuyé par M. l'échevin CARTER, il est
- Résolu:* Que ledit rapport soit reçu et adopté.
- 56.—De la Commission des Incendies et de l'Eclairage, à l'effet de permettre à M. A. Rochon d'installer une machine à vapeur.

- 38.—From Finance Committee, concurring in the report of the City Hall Committee for an appropriation of \$1,125 and \$84.38.
- 39.—From Finance Committee, concurring in the report of the City Hall Committee to vary balance of salary of late E. N. Lamarre.
- 40.—From Finance Committee, concurring in the report of the City Hall Committee for an appropriation of \$125.00 to publish advertisement in the Canadian Official Railway Guide.
- 41.—From Finance Committee, concurring, but to the amount of \$500.00 in the report of the City Hall Committee for an appropriation of \$3,615.00 for furniture, etc.
- On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. L'ESPERANCE, it was
- Resolved:* That said reports be received and adopted.
- 42.—From Finance Committee, declining to concur in the report of the City Hall Committee for an appropriation of \$3,650.00 for printing, etc.
- On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. J. B. A. MARTIN, it was
- Resolved:* That said report of the Finance Committee be received and adopted.
- 43.—From Finance Committee, declining to concur in a report of the City Hall Committee for an appropriation of \$6,500 for fire escapes.
- Ald. L. A. LAPOINTE moved, seconded by Ald. J. B. A. MARTIN,
- That said report of the Finance Committee be received and adopted.
- Moved in amendment by Ald. PRUDHOMME, seconded by Ald. McKENNA,
- That said reports be referred to the Finance Committee. Said amendment being put, it was carried and
- Resolved:* Accordingly.
- 44.—From Road Committee, to allow the Canadian Pacific Railway Co., to lay a track across Richelieu street.
- 45.—From Road Committee, to award contract to Hyde & Webster for the supply of artificial Metropolitan blocks.
- 46.—From Road Committee, to inscribe part of Frontenac street as a public street.
- 47.—From Road Committee, to inscribe part of St. André street as a public street.
- 48.—From Road Committee, to grant a delay of eight days to Sicily Asphaltum Paving Co. for the delivery of certain material.
- 49.—From Road Committee, to refund a deposit of \$1,500.00 to Iroquois Iron Works Co.
- 50.—From Road Committee, to accept Westmount avenue in Mount-Royal ward.
- 51.—From Road Committee, to allow the Grand Trunk Railway Co., to establish a siding on Common street.
- On motion of Ald. GIROUX, seconded by Ald. BUMBRAY, it was
- Resolved:* That said reports be received and adopted.
- 52.—From Road Committee, for the construction of a sewer in Valois street.
- 53.—From Road Committee, to substitute New York flags for Scotch flags for the construction of certain sidewalks.
- 54.—From Road Committee to allow Mr. J. A. Jacobs to construct a vault.
- Referred to Finance Committee.
- 55.—From Police Committee, to incorporate the Fairmount Amateur Athletic Association.
- On motion of Ald. PROULX, seconded by Ald. CARTER, it was
- Resolved:* That said report be received and adopted.
- 56.—From Fire and Light Committee, to allow A. Rochon to erect a steam engine.

57.—De la Commission des Incendies et de l'Éclairage, à l'effet de permettre à la Jas. Robertson Co." d'ériger une fonderie pour le cuivre.

58.—De la Commission des Incendies et de l'Éclairage, pour remettre certains dépôts.

59.—De la Commission des Incendies et de l'Éclairage, pour permettre à "W. H. Scroggie, Limited," de construire un étage additionnel.

60.—De la Commission des Incendies et de l'Éclairage, donnant instructions au Département en Loi de prendre des procédures contre M. S. Cartier.

61.—De la Commission des Incendies et de l'Éclairage, demandant l'autorisation de payer un montant de \$17,506.08 à la "Montreal Light, Heat & Power Co.

62.—De la Commission des Incendies et de l'Éclairage pour changer des titres de contremaître en ceux de lieutenants.

63.—De la Commission des Incendies et de l'Éclairage, pour remettre son dépôt à la "Parkin Elevator Co."

64.—De la Commission des Incendies et de l'Éclairage, à l'effet de remettre à M. Damien Lalonde son dépôt.

65.—De la Commission des Incendies et de l'Éclairage, au sujet de l'offre de la "Colonial Engineering Co."

Sur proposition de M. l'échevin YATES, appuyé par M. l'échevin ROBILLARD, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés. (M. l'échevin Mercier dissident quant à l'item No 63.)

66.—De la Commission des Incendies et de l'Éclairage, à l'effet d'annexer la lettre de la "Saraguay Electric & Water Co." à un rapport de la Commission des Incendies et de l'Éclairage.

Renvoyé à la Commission des Incendies et de l'Éclairage.

67.—De la Commission des Incendies et de l'Éclairage, adjugeant un contrat pour foin, paille, etc.

M. l'échevin YATES, appuyé par M. l'échevin LARIVIERE,

Propose: Que ledit rapport de la Commission des Incendies et de l'Éclairage ne soit pas adopté, et que les soumissions ne soient pas acceptées, et que les dépôts de tous les soumissionnaires leur soient remis.

A ce sujet, soumises et lues des lettres de

(1.) E. Lemire, demandant que sa soumission ne soit pas acceptée.

(2.) S. Thibault & Cie, formulant une semblable demande, lesquelles dites lettres furent déposées aux archives.

M. l'échevin GALLERY, appuyé par M. l'échevin CARTER, propose en

Amendement: Que la soumission de Laporte & Frère pour la fourniture d'avoine à 61 3-4 cts le boisseau, soit acceptée.

Et un débat s'engageant,

M. l'échevin PRUD'HOMME, appuyé par M. l'échevin RESTHER, propose en

Sous-amendement: Que ledit rapport ainsi que les lettres de MM. Lemire et Thibault soient renvoyées de nouveau à la Commission des Incendies et de l'Éclairage.

Ledit sous-amendement étant mis aux voix, le Conseil se partage:

Pour: Giroux, Couture, J.-B.-A. Martin, Nault, Séguin, Roy, Fraser, Prud'homme, Resther, Messier—10.

Contre: L.-A. Lapointe, Proulx, Yates, Clearihue, M. Martin, Dagenais, Lévesque, L'Espérance, Turner, Sadler, Bumbray, Gallery, Robillard, Lavallée, Larivière, N. Lapointe, Mercier, O'Connell, Laviolette, Gadbois, Ward, Marin, Duquette, Major, David, Carter, Lamoureux, McKenna, Labrecque—29.

Ledit sous-amendement est ainsi négatif.

M. l'échevin LARIVIERE, appuyé par M. l'échevin M. MARTIN, propose en nouveau

Sous-amendement: Que ledit rapport soit adopté, et que les contrats soient adjugés tels que recommandés.

Ledit sous-amendement était mis aux voix, le Conseil se partage:

Pour: L.-A. Lapointe, Giroux, Proulx, Yates, Clearihue, M. Martin, Dagenais, Lévesque, L'Espérance, Turner, Sadler, Bumbray, Gallery, Robillard, Lavallée, Larivière, N. Lapointe, Leclaire, Mercier, O'Connell, Couture, Laviolette, Gadbois, Ward, Séguin, Marin, Duquette, Major,

57.—From Fire and Light Committee, to allow Jas. Robertson Co. to erect a brass foundry and smelter.

58.—From Fire and Light Committee, to return certain deposits.

59.—From Fire and Light Committee, to allow W. H. Scroggie, Limited, to erect an additional storey.

60.—From Fire and Light Committee, to instruct the Law Department to take proceedings against Mr. S. Cartier.

61.—From Fire and Light Committee, to be authorized to pay the Montreal Light, Heat & Power Co. a sum of \$17,506.08.

62.—From Fire and Light Committee, to change the title of foremen to that of lieutenants.

63.—From Fire and Light Committee, to return deposit of the Parkin Elevator Co.

64.—From Fire and Light Committee, to return deposit of Mr. Damien Lalonde.

65.—From Fire and Light Committee, anent the offer of the Colonial Engineering Co.

On motion of Ald. YATES, seconded by Ald. ROBIL-LARD, it was

Resolved: That said reports be received and adopted. (Ald. Mercier dissenting as to item No. 63.)

66.—From Fire and Light Committee, to annex certain letter of the Saraguay Electric & Water Co. to a report of the Fire and Light Committee.

Referred to Fire and Light Committee.

67.—From Fire and Light Committee, awarding contract for hay, straw, etc.

Ald. YATES, moved, seconded by Ald. LARIVIERE,

That said report of the Fire and Light Committee be not adopted and that the tenders be not accepted and that the deposits of all the tenderers be returned.

In this connection, submitted and read letters from

(1.) E. Lemire asking that his tender be not accepted.

(2.) S. Thibault & Co. making a similar demand.

Which said letters were filed of record.

Moved in amendment by Ald. GALLERY, seconded by Ald. CARTER,

That the tender of Laporte & Frère for the supply of oats at 61 3-4 cents per bushel, be accepted.

And a debate arising,

Moved in sub-amendment by Ald. PRUD'HOMME, seconded by Ald. RESTHER,

That said report as well as the letters of Messrs. Lemire and Thibault be referred back to the Fire and Light Committee.

Said sub-amendment being put, the Council divided:

Yeas: Giroux, Couture, J. B. A. Martin, Nault, Séguin, Roy, Fraser, Prud'homme, Resther, Messier—10.

Nays: L. A. Lapointe, Proulx, Yates, Clearihue, M. Martin, Dagenais, Lévesque, L'Espérance, Turner, Sadler, Bumbray, Gallery, Robillard, Lavallée, Larivière, N. Lapointe, Mercier, O'Connell, Laviolette, Gadbois, Ward, Marin, Duquette, Major, David, Carter, Lamoureux, McKenna, Labrecque—29.

So it passed in the negative.

And a further debate arising,

Moved in further sub-amendment by Ald. LARIVIERE, seconded by Ald. M. MARTIN,

That said report be adopted, and that the contracts be awarded as recommended.

Said sub-amendment being put, the Council divided:

Yeas: L. A. Lapointe, Giroux, Proulx, Yates, Clearihue, M. Martin, Dagenais, Lévesque, L'Espérance, Turner, Sadler, Bumbray, Gallery, Robillard, Lavallée, Larivière, N. Lapointe, Leclaire, Mercier, O'Connell, Couture, Laviolette, Gadbois, Ward, Séguin, Marin, Duquette, Major,

David, Roy, Fraser, Carter, Lamoureux, McKenna, Messier, Labrecque—36.

Contre: J.-B.-A. Martin, Nault, Prud'homme, Resther—4.

Ledit sous-amendement est ainsi adopté, et il est

Résolu: En conséquence.

68.—De la Commission de l'Aqueduc, recommandant de ratifier des contrats pour fournitures.

Sur proposition de M. l'échevin CLEARIHUE, appuyé par M. l'échevin LEVESQUE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

69.—De la Commission d'Hygiène et de Statistiques, pour permettre à "H. A. Wilder & Co." de construire une écurie.

70.—De la Commission d'Hygiène et de Statistiques, pour prolonger le système d'eau jusqu'à la rue Létang.

Sur proposition de M. l'échevin DAGENAIS, appuyé par M. l'échevin MARIN, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

71.—De la Commission d'Hygiène et de Statistiques, à l'effet d'opérer le virement d'un montant de \$30.00.

Renvoyé à la Commission des Finances.

72.—De la Commission des Parcs et Traverses, à l'effet de permettre à La Musique de Montréal de donner des concerts gratuits.

73.—De la Commission des Parcs et Traverses, à l'effet de louer une maison à M. S. Meloche.

74.—De la Commission des Parcs et Traverses pour ratifier certains changements apportés aux plans du restaurant du Parc LaFontaine.

Sur proposition de M. l'échevin LEVESQUE, appuyé par M. l'échevin LAVALLEE, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés (M. l'échevin Proulx dissident quant à l'item No 74).

75.—De la Commission des Parcs et Traverses pour nommer un surintendant pour l'île Ste-Hélène.

Question différée sur demande de M. l'échevin Ward.

76.—De la Commission de l'Hôtel-de-Ville, à l'effet de payer \$250.00 pour l'index de la Charte.

Sur proposition de M. l'échevin L'ESPERANCE, appuyé par M. l'échevin PRUD'HOMME, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

77.—De la Commission de l'Hôtel-de-Ville, à l'effet d'adjudger le contrat pour la fourniture du charbon.

Question différée à la demande de M. l'échevin Couture.

78.—De la Commission spéciale *re* Conduits Souterrains, à l'effet de permettre à la "Bell Telephone Co." de construire des conduits dans certaines rues.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin SADLER, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

79.—De la Commission Spéciale *re* Montreal Water & Power Co., à l'effet de donner certaines instructions au greffier de la Cité.

Question différée à la demande de M. l'échevin Bumbray.

80.—Du Bureau d'Hygiène, à l'effet de construire des égouts dans

- (1.) La rue Saint-Martin,
- (2.) L'avenue Dominion,
- (3.) La rue Burnside.

Renvoyé aux Commissions de la Voirie et des Finances.

ORDRE DU JOUR.

81. Etant lu l'ordre du jour de prendre en considération un rapport de la Commission de Police, à l'effet de ratifier une résolution accordant \$150.00 pour payer les dépenses d'une délégation.

M. l'échevin CARTER, appuyé par M. l'échevin WARD,

Propose: Que le Conseil s'ajourne à demain (mercredi), à 3 heures pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Perdu sur partage des voix.

Ledit rapport étant soumis et lu,

M. l'échevin PROULX, appuyé par M. l'échevin MARIN

Propose: Que ledit rapport soit adopté.

David, Roy, Fraser, Carter, Lamoureux, McKenna, Messier, Labrecque—36.

Nays: J. B. A. Martin, Nault, Prud'homme, Resther—4.

So it was carried, and

Resolved: Accordingly.

68.—From Water Committee, recommending that contracts for supplies be ratified.

On motion of Ald. CLEARIHUE, seconded by Ald. LEVESQUE, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

69.—From Hygiene and Statistics Committee, to allow H. A. Wilder & Co. to build a stable.

70.—From Hygiene and Statistics Committee, to extend the water system to Letang street.

On motion of Ald. DAGENAIS, seconded by Ald. MARIN, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

71.—From Hygiene and Statistics Committee, to vary a sum of \$30.00.

Referred to Finance Committee.

72.—From Parks and Ferries Committee, to allow "La Musique de Montréal" to give free concerts.

73.—From Parks and Ferries Committee, to rent a house to Mr. S. Meloche.

74.—From Parks and Ferries Committee, to ratify certain changes in the plans of the restaurant on LaFontaine park.

On motion of Ald. LEVESQUE, seconded by Ald. LAVALLEE, it was

Resolved: That said reports be received and adopted. (Ald. Proulx dissenting as to item No. 74.)

75.—From Parks and Ferries Committee, to appoint a superintendent at St. Helen's Island.

Consideration deferred at the request of Ald. Ward.

76.—From City Hall Committee, to pay a sum of \$250. for the index of the charter.

On motion of Ald. L'ESPERANCE, seconded by Ald. PRUD'HOMME, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

77.—From City Hall Committee, awarding contract for the supply of coal.

Consideration deferred at the request of Ald. Couture.

78.—From Special Committee *re* Underground Conduits, to allow the Bell Telephone Co. to lay conduits in certain streets.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. SADLER, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

79.—From Special Committee *re* Montreal Water and Power Co., to give certain instructions to the City Clerk.

Consideration deferred at the request of Ald. Bumbray.

80.—From Board of Health, for the construction of sewers in

- (1) St. Martin street,
- (2.) Dominion avenue,
- (3.) Burnside street.

Referred to Road and Finance Committees.

ORDER OF THE DAY.

81.—The order of the day being read to consider a report of the Police Committee to ratify resolution granting \$150.00 for expenses of delegation,

Ald. CARTER moved, seconded by Ald. WARD,

That the Council do now adjourn until to-morrow (Wednesday), at 3 o'clock to continue the present order of the day.

Lost on division.

Said report being brought up and read,

Ald. PROULX moved, seconded by Ald. MARIN,

That said report be adopted.

Le Conseil se partage sur cette proposition:

Pour: Giroux, Proulx, M. Martin, Dagenais, Lévesque, Robillard, Leclaire, Couture, Laviolette, Gadbois, J.-B.-A. Martin, Séguin, Marin, Duquette, Major, Guay, David, Roy, Prud'homme McKenna, Resther, Messier, Labrecque—23.

Contre: L.-A. Lapointe, Clearihue, Turner, Bumbray, Gallery, Lavallée, Larivière, Mercier, O'Connell, Ward, Lamoureux—11.

Ladite proposition est ainsi affirmativée, et il est

Résolu: En conséquence.

82.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un rapport de la Commission des Finances, à l'effet de payer certains comptes au sujet d'une cheminée à la station des pompes de bas niveau.

M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin J.-B.-A. MARTIN,

Propose: Que ledit rapport soit adopté.

Le Conseil se partage sur cette proposition:

Pour: L.-A. Lapointe, Clearihue, Dagenais, Lévesque, Turner, Bumbray, Gallery, Robillard, Lavallée, Larivière, Leclaire, O'Connell, Ward, J.-B.-A. Martin, Marin, Duquette, Major, Guay, David, Roy, Carter, Lamoureux, Prud'homme, McKenna, Resther, Messier, Labrecque—27.

Contre: Giroux, Proulx, Mercier, Couture, Laviolette, Gadbois, Nault, Séguin—8.

Ladite proposition est ainsi adoptée, et il est

Résolu: En conséquence.

M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin GIROUX,

Propose: Que le Conseil s'ajourne à demain, (mercredi), le 14 du courant, à 3 heures, pour prendre en considération le présent ordre du jour.

Le Conseil se partage sur cette proposition:

Pour: L.-A. Lapointe, Giroux, Clearihue, M. Martin, Dagenais, Lévesque, Bumbray, Leclaire, Mercier, O'Connell, Couture, Laviolette, Nault, Séguin, Marin, Duquette, Major, Guay, David, Carter, Prud'homme, McKenna, Resther, Messier—24.

Contre: Proulx, Turner, Gallery, Robillard, Lavallée, Larivière, Gadbois, Ward, Roy, Lamoureux, Labrecque—10.

Ladite proposition est ainsi affirmativée et, en conséquence,

Le Conseil s'ajourne.

L.-O. DAVID,
Greffier de la Ville.

RENE BAUSET,

Sous-greffier de la Ville.

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de l'assemblée du 14 juillet

Son Honneur le maire Louis Payette occupe le fauteuil de la présidence.

Son présents: MM. les échevins L.-A. Lapointe, Giroux, Proulx, Clearihue, M. Martin, Dagenais, Lévesque, L'Espérance, Turner, Sadler, Bumbray, Gallery, Robillard, Lavallée, Larivière, N. Lapointe, Leclaire, Mercier, O'Connell, Couture, Laviolette, Gadbois, Ward, J.-B.-A. Martin, Nault, Séguin, Marin, Duquette, Major, Guay, David, Roy, Fraser, Carter, Lamoureux, Prud'homme, McKenna, Resther, Messier, Labrecque.

RAPPORT

1.—M. l'échevin Couture retire sa demande, à l'effet de remettre l'étude du rapport de la Commission des Finances demandant d'affecter un crédit de \$2,000 à la célébration des fêtes dites "De retour à Montréal".

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin J.-B.-A. MARTIN, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

The Council divided thereon:

Yeas: Giroux, Proulx, M. Martin, Dagenais, Lévesque, Robillard, Leclaire, Couture, Laviolette, Gadbois, J. B. A. Martin, Séguin, Marin, Duquette, Major, Guay, David, Roy, Prud'homme McKenna, Resther, Messier, Labrecque—23.

Nays: L. A. Lapointe, Clearihue, Turner, Bumbray, Gallery, Lavallée, Larivière, Mercier, O'Connell, Ward, Lamoureux—11.

So it was carried, and

Resolved: Accordingly.

82.—The order of the day being read to consider a report of the Finance Committee, to pay certain accounts anent chimney at low level station.

Ald. L. A. LAPOINTE moved, seconded by Ald. J. B. A. MARTIN,

That said report be adopted.

The Council divided thereon:

Yeas: L. A. Lapointe, Clearihue, Dagenais, Lévesque, Turner, Bumbray, Gallery, Robillard, Lavallée, Larivière, Leclaire, O'Connell, Ward, J. B. A. Martin, Marin, Duquette, Major, Guay, David, Roy, Carter, Lamoureux, Prud'homme, McKenna, Resther, Messier, Labrecque—27.

Nays: Giroux, Proulx, Mercier, Couture, Laviolette, Gadbois, Nault, Séguin—8.

So it was carried, and

Resolved: Accordingly.

Ald. L. A. LAPOINTE moved, seconded by Ald. GIROUX,

That the Council do now adjourn until to-morrow, (Wednesday), the 14th inst. at 3 o'clock, to consider the present order of the day.

The Council divided thereon:

Yeas: L. A. Lapointe, Giroux, Clearihue, M. Martin, Dagenais, Lévesque, Bumbray, Leclaire, Mercier, O'Connell, Couture, Laviolette, Nault, Séguin, Marin, Duquette, Major, Guay, David, Carter, Prud'homme, McKenna, Resther, Messier—24.

Nays: Proulx, Turner, Gallery, Robillard, Lavallée, Larivière, Gadbois, Ward, Roy, Lamoureux, Labrecque—10.

So it was carried and the Council adjourned accordingly.

L. O. DAVID,
City Clerk.

RENE BAUSET,

Asst. City Clerk.

CITY COUNCIL

Report of adjourned meeting held the 14th July.

His Worship the Mayor, Louis Payette Esq., in the chair.

Present: Ald. L. A. Lapointe, Giroux, Proulx, Clearihue, M. Martin, Dagenais, Lévesque, L'Espérance, Turner, Sadler, Bumbray, Gallery, Robillard, Lavallée, Larivière, N. Lapointe, Leclaire, Mercier, O'Connell, Couture, Laviolette, Gadbois, Ward, J. B. A. Martin, Nault, Séguin, Marin, Duquette, Major, Guay, David, Roy, Fraser, Carter, Lamoureux, Prud'homme McKenna, Resther, Messier, Labrecque.

REPORT.

1.—Ald. Couture withdrew his demand that consideration of a report of the Finance Committee to vote a sum of \$2,000 towards the celebration of "Back to Montreal" be deferred.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. J. B. A. Martin, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

COMMUNICATIONS.

2.—Du Département en Loi au sujet de la décision du maire-suppléant, le 12 du courant, sur la demande faite par M. l'échevin Sadler, de remettre à plus tard l'étude de trois rapports des Commissions des Finances et de la Voirie, concernant certaines expropriations, laquelle dite communication est déposée aux archives.

Sur ce, M. l'échevin Sadler, retire sa demande de remettre à plus tard l'étude desdits rapports.

M. l'échevin Ward demande de différer l'étude desdits rapports.

M. l'échevin Laviolette demande d'inscrire lesdits rapports parmi les premiers item de l'ordre du jour pour la prochaine assemblée du Conseil.

AVIS DE MOTION.

3.—De M. l'échevin Proulx, à l'effet d'amender le règlement concernant les théâtres.

ORDRE DU JOUR.

4.—Etant lu l'ordre du jour pour adopter en 2ème et 3ème lectures un règlement à l'effet de permettre à la "Electric Service Co." de fournir l'électricité.

A ce sujet, soumise et lue une lettre de M. E.-A. Baynes, secrétaire de ladite compagnie, donnant les noms des directeurs, laquelle dite lettre est déposée aux archives.

La section 1 dudit règlement étant lue, elle est agréée, et il est

Résolu: En conséquence.

Sur proposition de M. l'échevin LAVIOLETTE, appuyé par M. l'échevin LEVESQUE, il est

Résolu: Que le Conseil se forme maintenant en Comité général pour prendre en considération le reste du règlement, clause par clause.

En COMITE.

M. l'échevin Major, maire-suppléant, occupe le fauteuil de la présidence.

La section 2 étant lue, certains amendements à cette section sont suggérés par différents membres du Conseil.

Sur ce, M. l'échevin LEVESQUE, appuyé par M. l'échevin McKENNA,

Propose: Que ladite section, ainsi amendée, soit adoptée.

Le Conseil se partage sur cette proposition:

Pour: Proulx, Clearihue, M. Martin, Dagenais, Lévesque, Sadler, Bumbray, Robillard, Lavallée, Larivière, Leclaire, Mercier, Laviolette, Gadbois, J.-B.-A. Martin, Nault, David, Carter, Prud'homme, McKenna, Messier—21.

Contre: L.-A. Lapointe, L'Espérance, Turner, Ward, Séguin, Marin, Duquette, Major, Guay, Roy, Lamoureux, Labrecque—12.

Etant soulevée la question de savoir si le vote affirmatif de la majorité du Conseil est requis pour l'adoption de ladite proposition

M. le président de l'assemblée réserve sa décision.

La section 3 étant lue,

Et un débat s'engageant,

Sur proposition de M. l'échevin DAGENAI, appuyé par M. l'échevin GIROUX, il est

Résolu: Que le Comité se lève et fasse rapport qu'il désire renvoyer ledit règlement à une commission spéciale pour examen et rapport.

EN CONSEIL.

Son Honneur le maire ayant repris son siège, M. l'échevin Major annonce que le comité général rapporte progrès, et il ajoute qu'il désire renvoyer le projet de règlement à une commission spéciale composée de MM. les échevins Lévesque, McKenna, Larivière, Clearihue, Gadbois, Lavallée, L.-A. Lapointe, du proposeur et du second pour examen et rapport, ledit règlement devant conserver son rang sur l'ordre du jour.

Sur proposition de M. l'échevin DAGENAI, appuyé par M. l'échevin GIROUX, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

Le Conseil reprend l'étude de l'ordre du jour.

COMMUNICATIONS.

2.—From Law Department anent ruling of the acting-mayor on the 12th inst. on demand of Ald. Sadler to defer consideration of three reports of the Finance and Road Committees concerning certain expropriations, which said communication was filed of record.

Ald. Sadler thereupon withdrew his demand that consideration of said reports be deferred.

Ald. Ward asked that consideration of said reports be deferred.

Ald. Laviolette requested the Mayor to place said reports among the first items of the order of the day for the next meeting of the Council.

NOTICE OF MOTION.

3.—By Ald. Proulx.—To amend by-law concerning theatres.

ORDER OF THE DAY.

4.—The order of the day being read for the 2nd and 3rd reading of a by-law to allow the Electric Service Co. to supply electricity.

In this connection, submitted and read a communication from Mr. E. A. Baynes, secretary of said company, giving the names of the Board of Directors, which said letter was filed of record.

Section 1 of said by-law being read, it was carried and

Resolved: Accordingly.

On motion of Ald. LAVIOLETTE, seconded by Ald. LEVESQUE, it was

Resolved: That the Council do now resolve itself into a Committee of the whole to consider the rest of said by-law clause by clause.

IN COMMITTEE.

Ald. Major, acting-mayor in the chair.

Section 2 being read, certain amendments were suggested thereto by different members of the Council.

Ald. LEVESQUE thereupon moved, seconded by Ald. McKENNA,

That said section, as amended, be adopted.

The Committee divided thereon:

Yeas: Proulx, Clearihue, M. Martin, Dagenais, Lévesque, Sadler, Bumbray, Robillard, Lavallée, Larivière, Leclaire, Mercier, Laviolette, Gadbois, J. B. A. Martin, Nault, David, Carter, Prud'homme, McKenna, Messier—21.

Nays: L. A. Lapointe, L'Espérance, Turner, Ward, Séguin, Marin, Duquette, Major, Guay, Roy, Lamoureux, Labrecque—12.

The question as to the affirmative vote of the majority being required to adopt said motion being raised.

The presiding member reserved his decision.

Section 3 being read, and a debate arising,

On motion of Ald. DAGENAI, seconded by Ald. GIROUX, it was

Resolved: That the Committee do now rise and report that their desire is to refer said by-law to a Special Committee for examination and report.

IN COUNCIL.

His Worship the Mayor having resumed the chair, Ald. Major reported that the Committee of the whole had made progress, and added that it desired to refer the draft of by-law to a Special Committee composed of

Ald. Lévesque, McKenna, Larivière, Clearihue, Gadbois, Lavallée, L. A. Lapointe, and the mover and seconder for examination and report, said by-law to preserve its rank on the order of the day.

On motion of Ald. DAGENAI, seconded by Ald. GIROUX, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

The Council resumed consideration of the order of the day.

5.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un avis de motion de M. l'échevin Roy, à l'effet d'établir une usine municipale électrique,

Sur proposition de M. l'échevin ROY, appuyé par M. l'échevin MESSIER, il est

Résolu: Que le greffier de la Ville soit prié de préparer un règlement en conséquence, et de lui assigner son rang sur l'ordre du jour.

6.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un rapport de la Commission des Finances, à l'effet d'acheter certain terrain.

M. l'échevin J.-B.-A. MARTIN, appuyé par M. l'échevin GIROUX,

Propose: Que ledit rapport soit adopté.

M. l'échevin M. MARTIN, appuyé par M. l'échevin SEGUIN, propose en

Amendement: D'amender ledit rapport de manière à acheter le terrain offert par MM. Mainwaring & Houlé, à l'Ouest de l'avenue Papineau, et que, ainsi amendé, ledit rapport soit adopté.

Et un débat s'engageant,

M. l'échevin LARIVIERE, appuyé par M. l'échevin WARD, propose en

Sous-amendement: Que ledit rapport soit amendé en en retranchant les mots: "Mainwaring & Houlé" et les chiffres "\$41,000," et que, ainsi amendé, ledit rapport soit adopté.

Ledit sous-amendement étant mis aux voix, le Conseil se partage:

Pour: L.-A. Lapointe, Dagenais, Robillard, Lavallée, Larivière, N. Lapointe, Leclaire, Ward, Carter, McKenna—10.

Contre: Giroux, Proulx, Clearihue, M. Martin, Lévesque, L'Espérance, Turner, Sadler, Bumbray, Gallery, Mercier, O'Connell, Couture, Laviolette, Gadbois, J.-B.-A. Martin, Nault, Séguin, Marin, Duquette, Major, David, Roy, Lamoureux, Prud'homme, Resther, Messier, Labrecque—28.

Ledit amendement est ainsi négatif.

L'amendement étant mis aux voix, le Conseil se partage:

Pour: L.-A. Lapointe, Giroux, M. Martin, Lévesque, L'Espérance, Turner, Sadler, Gallery, N. Lapointe, Nault, Marin, Carter, Prud'homme, McKenna, Messier—15.

Contre: Proulx, Clearihue, Dagenais, Bumbray, Robillard, Lavallée, Larivière, Leclaire, Mercier, O'Connell, Couture, Laviolette, Gadbois, Ward, J.-B.-A. Martin, Séguin, Duquette, Major, David, Roy, Lamoureux, Resther, Labrecque—23.

Ledit amendement est ainsi négatif.

La motion principale étant mise aux voix, le Conseil se partage:

Pour: Giroux, Proulx, M. Martin, Dagenais, Lévesque, L'Espérance, Turner, Gallery, N. Lapointe, Mercier, Couture, Laviolette, Gadbois, J.-B.-A. Martin, Nault, Séguin, Marin, Duquette, Major, David, Roy, Prud'homme Resther, Messier, Labrecque—25.

Contre: L.-A. Lapointe, Clearihue, Sadler, Bumbray, Robillard, Lavallée, Larivière, Leclaire, O'Connell, Ward, Carter, Lamoureux, McKenna—13.

Ladite proposition est ainsi adoptée, et il est

Résolu: En conséquence.

7.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération des rapports des Commissions des Finances et de la Voirie demandant un crédit de \$53,777.50 pour la confection de trottoirs permanents.

M. l'échevin J.-B.-A. MARTIN, appuyé par M. l'échevin GIROUX,

Propose: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

M. l'échevin WARD, appuyé par M. l'échevin CARTER, propose en

Amendement: Que lesdits rapports soient amendés de manière à changer le matériel et indiqué par le ciment, les travaux devant être exécutés par les plus bas soumissionnaires, et à tels endroits où l'inspecteur de la Ville jugera plus convenable de s'en servir au lieu des dalles de pierre bleue.

Et un débat s'engageant,

M. l'échevin LAVALLEE, appuyé par M. l'échevin GADBOIS, propose en

Sous-amendement: Que lesdits rapports soient amendés en en retranchant les mots "dalles Danforth", et en les

5.—The order of the day being read to consider a notice of motion by Ald. Roy to establish a municipal electric plant,

On motion of Ald. ROY, seconded by Ald. MESSIER, it was

Resolved: That the City clerk be instructed to prepare a by-law accordingly, and to give the same its rank on the order of the day.

6.—The order of the day being read to consider a report of the Finance Committee to purchase certain land.

Ald. J. B. A. MARTIN moved, seconded by Ald. GIROUX,

"That said report be adopted."

Ald. M. MARTIN moved in amendment, seconded by Ald. SEGUIN,

That said report be amended so as to purchase the land offered for sale by Messrs. Mainwaring & Houlé, West of Papineau avenue, and that, so amended, said report be adopted.

And a debate arising,

Moved in sub-amendment by Ald. LARIVIERE, seconded by Ald. WARD,

That said report be amended by striking therefrom the words "Mainwaring & Houlé", and figures "\$41,000", and that so amended, said report be adopted.

Said sub-amendment being put, the Council divided:

Yeas: L. A. Lapointe, Dagenais, Robillard, Lavallée, Larivière, N. Lapointe, Leclaire, Ward, Carter, McKenna—10.

Nays: Giroux, Proulx, Clearihue, M. Martin, Lévesque, L'Espérance, Turner, Sadler, Bumbray, Gallery, Mercier, O'Connell, Couture, Laviolette, Gadbois, J. B. A. Martin, Nault, Séguin, Marin, Duquette, Major, David, Roy, Lamoureux, Prud'homme, Resther, Messier, Labrecque—28.

So it passed in the negative.

The vote being taken on the amendment, the Council divided:

Yeas: L. A. Lapointe, Giroux, M. Martin, Lévesque, L'Espérance, Turner, Sadler, Gallery, N. Lapointe, Nault, Marin, Carter, Prud'homme, McKenna, Messier—15.

Nays: Proulx, Clearihue, Dagenais, Bumbray, Robillard, Lavallée, Larivière, Leclaire, Mercier, O'Connell, Couture, Laviolette, Gadbois, Ward, J. B. A. Martin, Séguin, Duquette, Major, David, Roy, Lamoureux, Resther, Labrecque—23.

So it passed in the negative.

The main motion being put, the Council divided.

Yeas: Giroux, Proulx, M. Martin, Dagenais, Lévesque, L'Espérance, Turner, Gallery, N. Lapointe, Mercier, Couture, Laviolette, Gadbois, J. B. A. Martin, Nault, Séguin, Marin, Duquette, Major, David, Roy, Prud'homme, Resther, Messier, Labrecque—25.

Nays: L. A. Lapointe, Clearihue, Sadler, Bumbray, Robillard, Lavallée, Larivière, Leclaire, O'Connell, Ward, Carter, Lamoureux, McKenna—13.

So it was carried and

Resolved: Accordingly.

7.—The order of the day being read to consider reports from the Finance and Road Committees for an appropriation of \$53,777.50 to lay permanent sidewalks.

Ald. J. B. A. MARTIN moved, seconded by Ald. GIROUX,

"That said reports be received and adopted."

Ald. WARD moved in amendment, seconded by Ald. CARTER,

That said reports be amended so as to change the material to cement, the work to be performed by the lowest tenderers, and in such places as the City surveyor may deem more suitable than for the use of bluestone.

And a debate arising,

Moved in sub-amendment by Ald. LAVALLEE, seconded by Ald. GADBOIS,

That said reports be amended by striking therefrom the words "Danforth flags" and replacing the same by the

remplaçant par les mots "New York bluestone", pour les rues Mentana, Napoléon, Beaudry, Visitation et Wolfe.

Ledit amendement étant mis aux voix, le Conseil se partage:

Pour: L.-A. Lapointe, Clearihue, Dagenais, Lévesque, Sadler, Bumbray, Robillard, Lavallée, Larivière, N. Lapointe, Leclaire, O'Connell, Gadbois, Ward, Roy, Carter, Lamoureux, Prud'homme, McKenna, Messier—20.

Contre: Giroux, Proulx, M. Martin, L'Espérance, Turner, Gallery, Mercier, Couture, Laviolette, J.-B.-A. Martin, Nault, Séguin, Marin, Duquette, Major, Guay, David, Labrecque—18.

Ledit sous-amendement est ainsi adopté, et il est

Résolu: En conséquence.

A ce sujet, soumise et lue une lettre de M. E.-D. Hofeller, au sujet de sa soumission pour trottoirs en ciment, laquelle lettre a été déposée aux archives.

Et un débat s'engageant,

M. l'échevin PROULX, appuyé par M. l'échevin L'ESPERANCE, propose en

Sous-amendement: Que lesdits rapports, tels qu'amendés par le sous-amendement de M. l'échevin Lavallée, soient adoptés.

Ledit sous-amendement étant mis aux voix, le Conseil se partage:

Pour: Proulx, M. Martin, Dagenais, Lévesque, L'Espérance, Turner, Bumbray, Gallery, Prud'homme, Messier—11.

Contre: L.-A. Lapointe, Clearihue, Sadler, Robillard, Lavallée, N. Lapointe, Leclaire, Mercier, O'Connell, Couture, Laviolette, Ward, J.-B.-A. Martin, Nault, Séguin, Marin, Duquette, Major, Guay, David, Roy, Carter, Lamoureux, McKenna, Labrecque—25.

(MM. les échevins Giroux et Larivière ayant été exemptés de voter).

Ledit sous-amendement est ainsi négativé.

8.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération des rapports des Commissions des Finances et de la Voirie demandant un crédit de \$361,600 pour le pavage de certaines rues,

M. l'échevin J.-B.-A. MARTIN, appuyé par M. l'échevin GIROUX,

Propose: Que lesdits rapports soient adoptés.

Et un débat s'engageant,

M. l'échevin Guay demande la question préalable.

Le Conseil se partage sur cette demande:

Pour: Giroux, Proulx, M. Martin, L'Espérance, Mercier, Couture, Laviolette, J.-B.-A. Martin, Séguin, Marin, Major, Guay, David, Prud'homme, Messier, Labrecque—16.

Contre: L.-A. Lapointe, Clearihue, Dagenais, Lévesque, Turner, Sadler, Bumbray, Gallery, Robillard, Lavallée, Larivière, N. Lapointe, Leclaire, O'Connell, Gadbois, Ward, Nault, Duquette, Roy, Carter, Lamoureux, McKenna—22.

Ladite proposition est ainsi négativée.

Et un nouveau débat s'engageant,

M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin LARIVIERE, propose en

Amendement: Que les rapports des Commissions de la Voirie et des Finances, maintenant devant le Conseil, soient adoptés, et que la Commission de la Voirie soit priée de faire faire tous les pavages de rues y mentionnées avec les matériaux recommandés dans lesdits rapports, sous la surveillance et inondés de ciment en coulis, le tout enjoint par les présentes d'employer pour ces pavages le meilleure fondation possible en béton, et équivalent, à tout événement, à n'importe quelle fondation qui sera fourni par aucun des soumissionnaires de la Ville.

M. l'échevin GIROUX, appuyé par M. l'échevin PROULX, propose en

Sous-amendement: Que le rapport de la Commission de la Voirie, maintenant devant le Conseil, soit amendé en stipulant que les travaux suivants seront faits à la journée par le département de la Voirie, savoir:

- "Rue Wellington, de la rue Magdalen jusqu'au dé- versoir. Blocs de granit et ciment en coulis . \$63,000
- "Rue Notre-Dame, du pont du G. T. R. à Ste-Mar- guerite. Blocs de scories et ciment en coulis . 25,500

words "New York bluestone" for Mentana, Napoleon, Beaudry, Visitation and Wolfe streets.

Said sub-amendment being put, the Council divided:

Yeas: L. A. Lapointe, Clearihue, Dagenais, Lévesque, Sadler, Bumbray, Robillard, Lavallée, Larivière, N. Lapointe, Leclaire, O'Connell, Gadbois, Ward, Roy, Carter, Lamoureux, Prud'homme, McKenna, Messier—20.

Nays: Giroux, Proulx, M. Martin, L'Espérance, Turner, Gallery, Mercier, Couture, Laviolette, J. B. A. Martin, Nault, Séguin, Marin, Duquette, Major, Guay, David, Labrecque—18.

So it was carried, and

Resolved: Accordingly.

In this connection, submitted and read a letter from Mr. E. D. Hofeller anent his tender for cement sidewalks, which letter was filed of record.

And a further debate arising,

Moved in sub-amendment by Ald. PROULX, seconded by Ald. L'ESPERANCE,

That said reports as amended by the sub-amendment of Ald. Lavallée be adopted.

The vote being taken on the said sub-amendment,

The Council divided:

Yeas: Proulx, M. Martin, Dagenais, Lévesque, L'Espérance, Turner, Bumbray, Gallery, Gadbois, Prud'homme, Messier—11.

Nays: L. A. Lapointe, Clearihue, Sadler, Robillard, Lavallée, N. Lapointe, Leclaire, Mercier, O'Connell, Couture, Laviolette, Ward, J. B. A. Martin, Nault, Séguin, Marin, Duquette, Major, Guay, David, Roy, Carter, Lamoureux, McKenna, Labrecque—25.

(Ald. Giroux and Larivière being exempted from voting.)

So it passed in the negative.

8.—The order of the day being read to consider reports from the Finance and Road Committees for an appropriation of \$361,600 to pave certain streets.

Ald. J. B. A. MARTIN moved, seconded by Ald. GIROUX,

"That said reports be adopted."

And a debate arising,

Ald. Guay asked that the previous question be now put.

The Council divided thereon:

Yeas: Giroux, Proulx, M. Martin, L'Espérance, Mercier, Couture, Laviolette, J. B. A. Martin, Séguin, Marin, Major, Guay, David, Prud'homme, Messier, Labrecque—16.

Nays: L. A. Lapointe, Clearihue, Dagenais, Lévesque, Turner, Sadler, Bumbray, Gallery, Robillard, Lavallée, Larivière, N. Lapointe, Leclaire, O'Connell, Gadbois, Ward, Nault, Duquette, Roy, Carter, Lamoureux, McKenna—22.

So it passed in the negative.

And a further debate arising,

Ald. L. A. LAPOINTE moved in amendment, seconded by Ald. LARIVIERE,

That the reports of the Road and Finance Committees, now before Council, be adopted and that the Road Committee be instructed to have all the street pavements mentioned therein executed by day's work, with the material recommended in said reports, and with the joints filled and flushed with grout cement, the whole under the supervision of the City surveyor who is hereby directed to take for these pavements the best concrete foundation possible and equivalent, at any event, to any concrete foundation to be supplied by the City's tenderers.

Moved in sub-amendment by Ald. GIROUX, seconded by Ald. PROULX,

That the report of the Road Committee now before the Council be amended by stipulating that the following works shall be done by the Road Department, by day's work, viz:

- "Wellington, from Magdalen to Tail Race . . . Granite blocks with grout cement . . . \$ 63,000
- "Notre-Dame, from G. T. R. bridge to Ste. Marguerite. Scoria Blocks with grout cement . . . 25,500

"Rue Rachel, de St-Denis à St-Dominique. Blocs de scories et ciment en coulis 17,600
Formant un total de \$106,100

et que, ainsi amendés, lesdits rapports des Commissions des Finances et de la Voirie soient adoptés.

Et un nouveau débat s'engageant,

M. l'échevin Dagenais demande la question préalable, et le Conseil se partage sur ladite demande:

Pour: Giroux, Proulx, M. Martin, Dagenais, L'Espérance, Mercier, Couture, Laviolette, J.-B.-A. Martin, Séguin, Marin, Duquette, Major, Guay, David, Prud'homme, Messier, Labrecque—18.

Contre: L.-A. Lapointe, Clearihue, Lévesque, Turner, Sadler, Bumbray, Gallery, Robillard, Lavallée, Larivière, N. Lapointe, Leclaire, O'Connell, Gadbois, Ward, Nault, Roy, Carter, Lamoureux, McKenna—20.

Elle est ainsi négativée.

Le sous-amendement étant mis aux voix, le Conseil se partage:

Pour: Giroux, Proulx, M. Martin, Dagenais, Lévesque, L'Espérance, Turner, Gallery, Mercier, Couture, Laviolette, J.-B.-A. Martin, Nault, Séguin, Marin, Duquette, Major, Guay, David, Prud'homme, Mercier, Labrecque—22.

Contre: L.-A. Lapointe, Clearihue, Sadler, Bumbray, Robillard, Lavallée, Larivière, N. Lapointe, Leclaire, O'Connell, Gadbois, Ward, Roy, Carter, Lamoureux, McKenna—16.

Ledit sous-amendement est ainsi négativé, suivant la section 333 de la Charte.

M. l'échevin GADBOIS, appuyé par M. l'échevin M. MARTIN,

Propose: Que les règles du Conseil soient suspendues afin de permettre la reconsidération du vote qui vient d'être donné.

Et un débat s'engageant,

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin M. MARTIN,

Le Conseil s'ajourne.

L.-O. DAVID,
Greffier de la Ville.

RENE BAUSET,
Sous-greffier de la Ville.

CONSEIL MUNICIPAL

ASSEMBLÉE SPECIALE DU 19 JUILLET

ORDRE DU JOUR

JUGEMENT

1. *Re Cité vs Beauvais et al.*

RAPPORTS

2. *Commission Spéciale re Montreal Water & Power Co.*—A l'effet de donner certaines instructions au Greffier de la Cité. (13 Juillet.)
3. *Finance.*—Au sujet de l'élargissement de l'Avenue Papineau. (12 Juillet.)
4. *Finance.*—Au sujet du prolongement de la rue Sherbrooke. (12 Juillet.)
5. *Finance.*—Au sujet de l'agrandissement du Parc LaFontaine. (12 Juillet.)

L.-O. DAVID,
Greffier de la Cité.

"Rachel, from St. Denis to St. Dominique do 17,600
Forming a total of \$106,100

and that so amended, said reports of the Finance and Road Committees be adopted.

And a further debate arising,

Ald. Dagenais asked that the previous question be now put, the Council divided thereon:

Yeas: Giroux, Proulx, M. Martin, Dagenais, L'Espérance, Mercier, Couture, Laviolette, J. B. A. Martin, Séguin, Marin, Duquette, Major, Guay, David, Prud'homme, Messier, Labrecque—18.

Nays: L. A. Lapointe, Clearihue, Lévesque, Turner, Sadler, Bumbray, Gallery, Robillard, Lavallée, Larivière, N. Lapointe, Leclaire, O'Connell, Gadbois, Ward, Nault, Roy, Carter, Lamoureux, McKenna—20.

So it passed in the negative.

The vote being taken on the sub-amendment, the Council divided:

Yeas: Giroux, Proulx, M. Martin, Dagenais, Lévesque, L'Espérance, Turner, Gallery, Mercier, Couture, Laviolette, J. B. A. Martin, Nault, Séguin, Marin, Duquette, Major, Guay, David, Prud'homme, Messier, Labrecque—22.

Nays: L. A. Lapointe, Clearihue, Sadler, Bumbray, Robillard, Lavallée, Larivière, N. Lapointe, Leclaire, O'Connell, Gadbois, Ward, Roy, Carter, Lamoureux, McKenna—16.

So it passed in the negative in view of section 333 of the Charter.

Ald. GADBOIS moved, seconded by Ald. M. MARTIN,

That the rules of Council be suspended in order to allow the reconsideration of the vote just given.

And a debate arising,

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. M. MARTIN,

The Council adjourned.

L. O. DAVID,
City Clerk.

RENE BAUSET,
Ass't. City Clerk.

CITY COUNCIL

SPECIAL MEETING OF THE 19th OF JULY

ORDER OF THE DAY.

JUDGMENT

1. *Re City vs Beauvais et al.*

REPORTS

2. *Special re Montreal Water & Power Company.*—To give certain instructions to City Clerk. (13th July.)
3. *Finance.*—Concerning the widening of Papineau Avenue. (12th July.)
4. *Finance.*—Concerning the extension of Sherbrooke street. (12th July.)
5. *Finance.*—Concerning the enlargement of LaFontaine Park. (12th July.)

L. O. DAVID,
City Clerk.



EGOUTS

Département de la Voirie

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que des égouts ont été construits dans les rues ou ruelles ci-dessous mentionnées, et les propriétaires imposés qui désirent faire réduire le taux de la contribution spéciale, pour la construction desdits égouts, à cause des égouts ou des drains existant antérieurement ou pour d'autres causes conformément au règlement No 298, concernant les égouts, adopté le 23 février 1903, devront produire leurs réclamations par écrit entre les mains du soussigné, le ou avant le 29ième jour de juillet 1909.

RUE DU COLLEGE.—De l'extrémité de l'égout actuel, en allant vers le Nord, à une distance de 75 verges linéaires.

RUE ST-AMBROISE.—De l'extrémité de l'égout actuel, en allant vers l'Ouest, à une distance de 125 pieds.

RUE LENOIR.—De l'extrémité de l'égout actuel, environ 50 pieds vers le Nord.

RUE DUFFERIN.—De l'extrémité de l'égout actuel, jusqu'à l'Orphelinat de St-Arsène.

JOHN-R. BARLOW,
Inspecteur de la Cité.

BUREAU DE L'INSPECTEUR DE LA CITÉ,
HOTEL DE VILLE,
Montréal, 15 juillet 1909.



Parcs et Traverses

Soumissions pour la fourniture (1) d'un Rouleau à vapeur, (2) de Gravier et (3) de Pierre concassée.

DES SOUMISSIONS cachetées, portant en suscription les mots:

(1) "Soumission pour la fourniture d'un rouleau à vapeur";

(2) "Soumission pour la fourniture de gravier" et

(3) "Soumission pour la fourniture de pierre concassée", adressées au Greffier de la Cité et déposées au bureau de ce dernier, à l'Hôtel-de-Ville, seront reçues jusqu'à MIDI, JEUDI, le 29 JUILLET courant, pour la fourniture

(1) d'un rouleau à vapeur pour macadam, de 10 tonnes (20,000 livres), devant être livré, en parfait état de fonctionnement, à la résidence du Surintendant, au parc Mont-Royal;

(2) de 1,600 tonnes, plus ou moins, de gravier "banc-rouge" de 1-4 de pouce, livré à la carrière, et

(3) de 900 tonnes, plus ou moins, de pierre concassée "banc-rouge" de 2 pouces, également livrée à la carrière.

Des certificats de dépôts, entre les mains du Trésorier de la Cité de

(1) \$300.00 pour la fourniture du rouleau à vapeur;

(2) \$100.00 pour la fourniture du gravier, et

(3) \$100.00 pour la fourniture de la pierre concassée, devront accompagner chaque soumission, respectivement.

Lesdites soumissions seront décachetées par le Greffier de la Cité en présence des intéressés, à la première assemblée de la Commission des Parcs et Traverses qui suivra leur réception.

La Commission des Parcs et Traverses ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune autre des soumissions.

L.-O. DAVID,
Greffier de la Cité.

BUREAU DU GREFFIER DE LA CITÉ,
HOTEL DE VILLE,
Montréal, 16 juillet 1909.



SEWERS

ROAD DEPARTMENT

PUBLIC NOTICE is hereby given that sewers have been constructed in the undermentioned streets and lanes, and proprietors assessed, who desire to have the special assessment rate for the construction of said sewers reduced on account of previous existing sewers or drains, or other causes in accordance with by-law No. 298, concerning sewers, passed on the 23rd of February 1903, must make their claim in writing to the undersigned on or before the 29th of July 1909.

COLLEGE STREET.—From the end of existing sewer to a distance of 75 lineal yards Northwards.

ST-AMBROISE STREET.—From the end of existing sewer to a distance of 125 feet Westwards.

LENOIR STREET.—From the end of existing sewer to a point about 50 feet North.

DUFFERIN STREET.—From the end of existing sewer to St. Arsène Orphanage.

JOHN R. BARLOW,
City Surveyor.

CITY SURVEYOR'S OFFICE,
CITY HALL,
Montreal, July 15th 1909.



Parks and Ferries

Tenders for the Supply of (1) Steam Road Roller, (2) Gravel and (3) Broken Stone.

SEALED TENDERS endorsed

(1) "Tender for the supply of a steam road roller";

(2) "Tender for the supply of gravel" and

(3) "Tender for the supply of broken stone,"

addressed to the City Clerk and deposited in the office of the said City Clerk, City Hall, shall be received until 12 O'CLOCK NOON, on THURSDAY, the 29th JULY inst., for the supply of

(1) A ten ton (20,000 lbs.) steam road roller to be delivered in good working condition at the Superintendent's residence, on Mount-Royal park;

(2) 1,600 tons, more or less, of 1-4 inch "banc-rouge" gravel (screenings), delivered at the quarry, and

(3) 900 tons, more or less, of 2 inch "banc-rouge" broken stone, also delivered at the quarry.

Certificates of deposits with the City Treasurer for the sums of

(1) \$300.00 for the supply of the steam road roller;

(2) \$100.00 for the supply of the gravel, and

(3) \$100.00 for the supply of the broken stone,

must accompany each tender, respectively.

Said tenders will be opened by the City Clerk, in the presence of the interested parties, at the first meeting of the Parks and Ferries Committee following the reception thereof.

The Parks and Ferries Committee does not bind itself to accept the lowest or any tender.

L. O. DAVID,
City Clerk.

CITY CLERK'S OFFICE,
CITY HALL,
Montreal, 16th July 1909.

MUTATIONS DE PROPRIÉTÉS—TRANSFERS OF PROPERTIES

HOCHELAGA & JACQUES-CARTIER

Quartier Ward.	No. d'enregistrement Registration Number.	Date de l'enregistre- ment Date of registration.	Date du contrat Date of deed.	Vendeur Vendor.	Acquéreur Purchaser.	No. du cadastre Cadastral number.	Etendue—Area	Rue Street.	Genre— a—Descript. Price.
St. Henri	159234	5 juillet 1909	30 juin 1909	La Cité de Montréal	Felix Provost	1721-31	2225	Ste. Emelie	L \$ 853 96
St. Denis	159235	5 "	1 juil. "	S. D. Vallières	W. Boivin et al.	7-212	1725	St. André	L 209 34
DeLorimier	159236	5 "	1 "	W. Boivin et al.	J. Bte A. Lanctot				L 375 00
	159250	5 "	3 "	A. Houle	H. Dupras	½ N. O. 153-207	1760	1172 et 1174 Chabot	B 2800 00
St. Henri	159257	5 "	2 "	La Cité de Montréal	A. Léger	1705-283	1825	Delinelle	L 643 75
St. Denis	159260	6 "	15 janv. "	The Montreal Central Park Land Co	Dlle R. D. Desrosiers	2643-1372	1400	Berri	L 190 00
Hochelaga	159261	6 "	14 mai "	The Montreal Land & Improvement Co.	A. Thibault	29-1027	2125	Joliette	L 350 00
	159266	6 "	2 juil. "	Est. Hy Hogan	The Mount Royal Box & Lumber Mfg Co. Ltd.	148-2109, 2110 & 2111	6000	Lesperance	L 754 38
St. Denis	159268	6 "	5 "	St. Denis Land Co	A. Prévost	½ N. O. 8-31	550	Cowan	L 206 25
St. J. Bte	159270	6 "	30 juin "	R. Roberts	P. Chapleau	P. 503	3360	Esplanade	L \$ 2435 00
St. Denis	159271	6 "	9 "	M. Langlois	P. Duhamel	7-578	1653	St. André	L 250 00
St. Gabriel	159280	6 "	2 juil. "	H. R. Scott	S. Scott	3309-5, 3312-3, 3309-8	1280	90 Rushbrooke	B 1200 00
Hochelaga	159284	6 "	5 "	C. A. Healy	Dme B. W. Coghlin	106	5000	107 à 111 Marlborough, 506 et 503 Stadacona	L \$ 1 00 & consid. 375 00
	DeLorimier	159287	6 "	2 "	L. Corbeil	E. Dupuis	½ N. 153	1760	Simard
St. Henri	159296	6 "	2 "	La Cité de Montréal	G. Paquette	1705-270	2250	Sq. Geo. E. Cartier	L 135 00
St. Denis	159297	6 "	2 "	P. Simard	Chs Bureau	2629-298	1920	Parc & Del'Isle	L 300 00
St. J. Bte	159298	6 "	2 "	Chs Bureau	N. Cournoyer				L 8064 00
St. J. Bte	159310	6 "	21 juin "	Jas A. Stevenson et al	R. A. Girard	492	10080	St. Urbain et Esplanade	L 205 00
Hochelaga	159315	6 "	18 "	Suc. Hy Hogan	L. Belec	148-2671	2050	Elm.	L 310 00
	159316	6 "	2 juil. "	"	N. Savard	148-1896	2000	24 Wurtele	L 280 00
St. Denis	159317	6 "	2 "	"	T. Brais	148-2472		Hochelaga	L
St. Denis	159318	6 "	6 "	M. Lse Plamondon, Vve A. Sasseville	O. Dugas	325-104 & 104a	3760	1303 à 1309 St. André	B 5000 00
"	159319	6 "	22 mars "	M. H. E. Gaudet	E. Tétreault	½ N. S-608	2500	835 Huntly	B 3500 00
"	159328	7 "	1 juin "	The Sun Life Ass. Coy of Can	Ls Boisjolie	2630-148 & 149	5010	St. Elie	L 2300 00
"	159329	7 "	25 juin "	H. Brouillet	Dme P. A. Hébert	5-496	2850	1897 Boyer	L 617 25
"	159330	7 "	6 juil. "	St. Denis Land Co	E. V. Gadbois	½ S. E. 8-364	3250	St. Denis	L 191 62
"	159331	7 "	6 "	"	E. Desjardins	½ S. E. 8-748	2547	Labelle	L 800 00
DeLorimier	159339	7 "	1 juin "	L. Corbeil	H. Labelle	153-237	5661	Chabot	L 1 00
St. Marie	159353	7 "	15 oct. 1908	J. H. Roy	H. Raymond	172-495	1950	4ème Ave.	L & consid. 380 63
St. Henri	159355	7 "	2 juil. 1909	La Cité de Montréal	E. Bonhomme	1705-282	1825	Delinelle	L \$ 5100 00
Duvernay	159356	7 "	"	A. Jean et al	G. Rattelade	1-359 & 364	17700	Papineau	B 2000 00
Mont Royal	159362	8 "	7 "	C. Belanger	Miss I. Tait	151-37	5000	Boulevard	L 750 00
DeLorimier	159368	8 "	5 "	L. Corbeil	Dme M. Larose	153-212	3520	1228 et 1230 Chabot	B 3000 00
St. Henri	159380	8 "	28 juin "	R. Lemire	E. Faille	1958	3200	Ste. Emelie	B 8700 00
"	159381	8 "	2 juil. "	R. Leduc, jr.	A. Leduc	2230 & 2233	8100	Brebouf	L 1440 00
St. Denis	159393	8 "	7 "	Ve A. Dépatie et al.	M. Frenette	329-119 & 120	4000	Cartier	L 1365 43
St. Henri	159394	8 "	7 "	La Cité de Montréal	Z. Lussier	1721-33	2759	Sq. Geo. E.	L 2300 00
St. Gabriel	159412	9 "	7 juin "	H. W. McIntyre et al	T. Hall	3239-64	2790	749 Wellington	B 3590 00
St. J. Bte	159413	9 "	6 juil. "	I. McRae	Ve W. H. Pendelton	441-2, P. 441-3	3551	1101 St. Urbain	B 4750 00
Hochelaga	159415	9 "	23 juin "	U. Sauvageau	I. Thounin dit Roch.	29-76	2040	149 à 153 Aylwin	B
St. Marie	159426	9 "	30 "	J. W. Riel	J. J. Bte Charlebois	166-624 & 625, 1598-56 & 57	3600	1434 à 1440 DeMontigny	B 7000 00
St. Denis	159434	9 "	25 "	H. M. Marler	Ve T. Alston	½ S. E. 8-695	2620	1612 Labelle	B 2000 00
St. Henri	159439	9 "	10 mai "	Ve J. Heroux	Ve A. Charpentier	1834	2700	St. Philippe	L 200 00
St. Denis	159445	9 "	6 juil. "	W. G. Ross	T. Marsan	1-71	1110	Champplain	L 110 00
St. J. Bte	159473	10 "	9 "	J. Albert	J. D. Brouillette	15-380 & 381	2800	352B à 352D Rivard	L 5500 00
DeLorimier	159474	10 "	6 "	A. Lionais et al.	A. Lefebvre et al.	12-167	2318	Parthenais	B 475 00
St. Gabriel	159462	10 "	30 juin "	J. S. N. Dougall	The Dougall Varnish Co., Ltd.	½ S. 2542, 2543, 2544	26868	574 St. Patrick, 293 à 305 Manufactures	B 10000 00
St. Denis	159463	10 "	24 fév. "	E. Martin	J. P. Lebel	½ S. 8-574	2500	Huntly	L 100 00

MUTATIONS DE PROPRIÉTÉS. *Suite.* — TRANSFERS OF PROPERTIES. *Cont.*

MONTREAL-EST

MONTREAL-EAST.

Quartier Ward.	No. d'enregistrement Registration Number.	Date de l'enregist. Date of registration.	Date du Contrat Date of Deed.	Vendeur Vendor.	Acquéreur. Purchaser.	No. du Cadastre Cadastral Number.	Etendue.—Area.	Rue Street.	Genre.—a.—Descrip.	Prix. Price.
Papineau...	75549	6 juillet 1909..	8 juin 1909	Ve N. Dulac et al....	C. Dulac	1225-36	2024	215a 219 Gauthier	B	1193 00
do	75550	6 " " "	8 " " "	C. Dulac	G. Desjardins	1225-36	2024	do	B	4550 00
St. Marie...	75552	6 " " "	30 " " "	Ve J. A. Simard.....	J. P. Paul Robert.....	P.1292-30, p. 1292-31.	2906	598 à 608	B	7800 00
do	75553	6 " " "	5 juil. 1909	J. B. Pelletier.....	L. Savaria.....	1359-16-7, 1359-19-26.	1883	Chaussé..	B	4290 00
St. Laurent..	75555	6 " " "	5 " " "	The R. I. for the Adv.	of L... Israel Litman..	169-29 & 30.	5975	282 à 286	B	4000 00
Papineau...	75557	6 " " "	5 " " "	J. B. Beauchamp....	Jos. Beauchamp.....	633-6 & 7.....	3200	Dufresne..	B	670 00
St. Laurent..	75565	6 " " "	21 juin "	Suc. A. F. Gault.....	John Allan	239.....	1750	2 à 8 Platt, 141 à 145	B	45000 00
do	75578	7 " " "	7 juil. "	I. Litman.....	J. A. Bernard.....	169-29 & 30	5975	229 à 233	B	16000 00
Papineau ...	75580	8 " " "	5 " " "	Louis Lebrun.....	Léon Peltier.....	443-1 & 2.	1715	227	B	1025 00
do	75585	8 " " "	5 " " "	Suc. J. Brunet.....	F. L. Sylvestre.....	1226-18 & 19.....	5671	Ste. Catherine, 101 à 105	B	2803 00
St. Louis....	75589	8 " " "	5 " " "	Ulric Leclair.....	Jos. Gravel.....	P. 503	4930	157 à 169	B	45000 00
do	75590	8 " " "	6 " " "	De G. A. Mooney et al	Thos. Gauthier.....	899-2.....	3542	Gauthier..	B	9600 00
St. Laurent.	75591	9 " " "	8 " " "	H. Poirier.....	Friedman Bros.....	P.S.E. 295.....	1785	Av. H. de Ville.	B	10000 00
St. Louis....	75598	9 " " "	8 " " "	Suc. U. Dansereau..	De G. Vallée.....	377-7 & 8.....	5028	253 Sherbrooke..	B	13200 00
St. Marie...	75599	9 " " "	30 juin "	J. W. Riel.....	J. J. B. Charlebois...	166-624 & 625, 1598-56 & 57.....	3600	306 à 310	B	7000 00
St. Jacques..	75603	9 " " "	9 juil. "	L. Bélanger.....	D. Allard.....	674	5108	St. Chs. Borr.	B	7000 00
St. Marie...	75608	10 " " "	9 " " "	A. Champagne.....	J. B. Pelletier.....	1355-11.....	1791	1434 à 1440	B	775 00
								DeMontigny..	B	
								221 à 229	B	
								Beaudry..	B	
								Larivière	L	

MONTREAL-OUEST

MONTREAL-WEST.

St. André....	147250	5 juil. 1909..	21 juin 1909	Ve R. Préfontaine et al	Fichel Ship.....	1703-15 & 16	6472	191 à 200 Bishop.	B	25500 00
do	147255	5 " " "	23 oct. 1908	C. H. Buell.....	The Ont. & Que. Ry Co	P.S.O. 1604	2400	312 Guy..	B	Consid.
do	147256	5 " " "	30 juin 1909	G. Moffatt.....	L. Workman	1624-5.....	1932	3 à 7 St. Marc....	B	10500 00
St. Georges..	147261	6 " " "	9 " " "	De W. Trenholme...	C. W. Trenholme. ...	610-F-3.....	1457	59 Osborne,	B	Consid.
St. André....	147267	6 " " "	30 " " "	J. E. Noisoux.....	T. F. McCaffrey.....	P.1653-19.....	2956	2 Stanley	B	12000 00
do	147270	6 " " "	16 " " "	Suc. J. Ogilvie.....	Wid. W. C. Munderloh	P.1676.....	2518	1001a1015 Tupper	B	16000 00
Centre	147276	7 " " "	30 " " "	Le C. F. F. Canadien	The T. & L. Co. of Can	131.....	4810	823 et 825	B	50000 00
St. Georges.	147281	8 " " "	4 " " "	Ve J. T. Hagar.....	I. & T. Bell Ltd.	1002-11 à 23.....	17718	Ste. Catherine..	B	25000 00
St. André....	147285	9 " " "	4 juil. 1909	P. Pagé.....	A. Gauthier.....	1651-2.....	1543	30 St. Jacques..	B	7500 00
St. Anne...	147292	9 " " "	5 " " "	W. L. Bryson et al...	The Terminal Ware-	1671.....	13870	180 Inspector ..	B	12000 00
St. André....	147297	9 " " "	6 " " "	Wid W. H. Weir.....	house & Cartage Co.	1726-X-1.....	6440	1009 Dorchester.	B	6440 00
					J. R. Wilson.....			97 Colborne....	B	
								Summerhill....	L	

B—Bâtisse; Building.
L—Lot; terrain vague.

P. TERRAULT,

Régistrare de la Ville.—Registrar.

Par A. SAUVÉ.

PERMIS DE CONSTRUCTION.—BUILDING PERMITS.

Décernés durant la semaine finissant le 15 juillet 1909.

Issued during the week ending the 15th July, 1909.

Table with columns: Date, No. du Permis, Endroit.—Location (No., Rue.—Street, No.—Cadast.), Quartier.—Ward, Propriétaire.—Owner, Residence, Classe.—Class, and Cost. Rows list various building permits from July 1909, including details like 'Ste. Elizabeth', 'St. Louis', 'Latour A.', and costs ranging from \$200 to \$8000.

N.—Nouveaux édifices.—New buildings R.—Réparations.—Alterations